



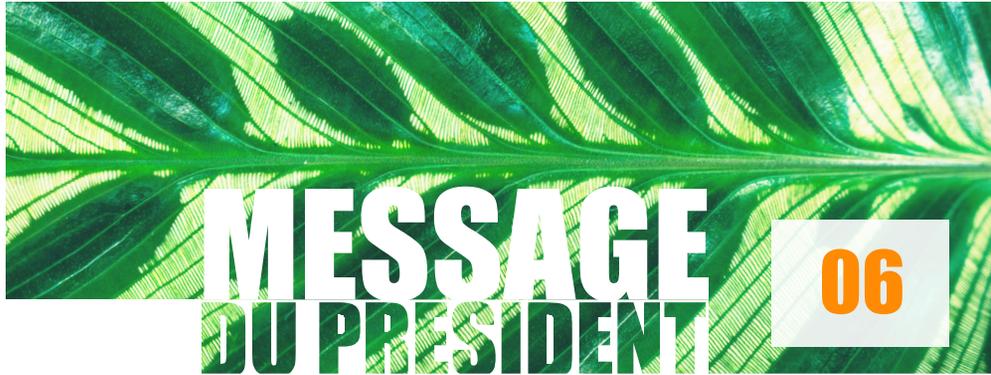
RAPPORT ANNUEL

BANQUE NATIONALE DE CREDIT

2021

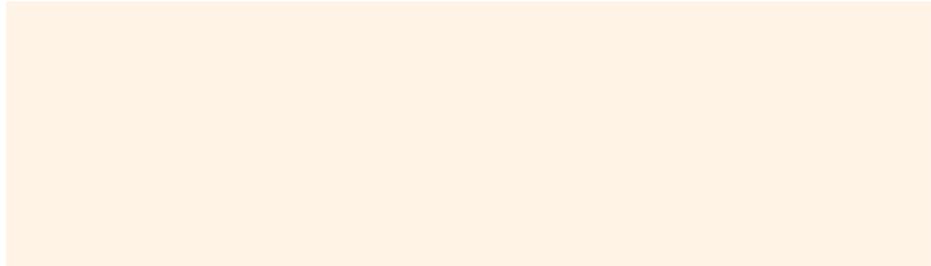


RAPPORT ANNUEL 2021



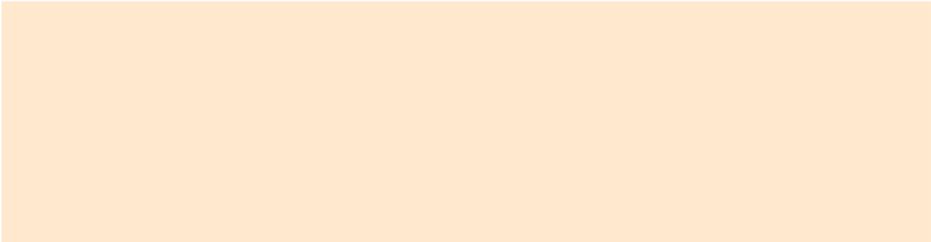
MESSAGE DU PRÉSIDENT

06



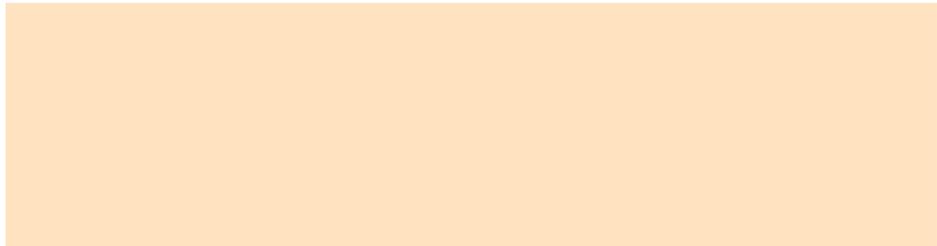
PROFIL INSTITUTIONNEL

10



PRODUITS ET SERVICES

28



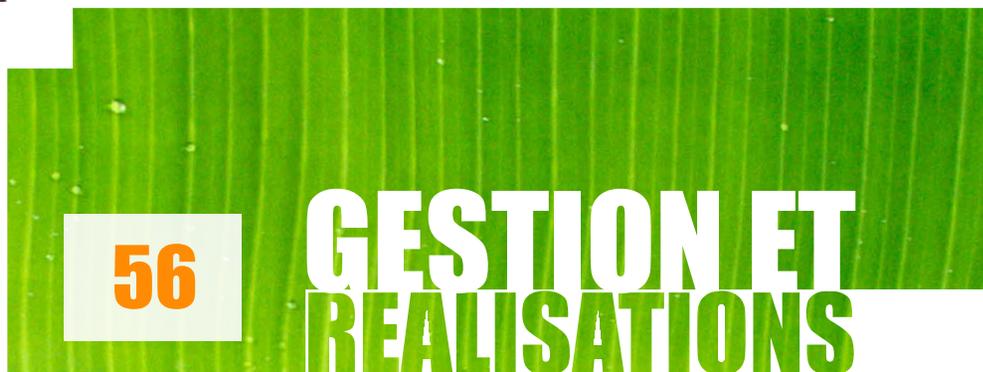
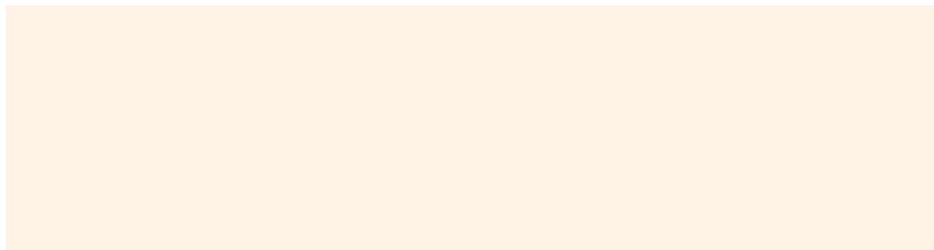
ENVIRONNEMENT GLOBAL

38



PERFORMANCE DE LABNC

44



56

GESTION ET REALISATIONS



RAPPORT DES VERIFICATEURS

66



152

LISTE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION



MESSAGE DU PRÉSIDENT

MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de Crédit (BNC) que j'ai l'honneur de présider, depuis novembre 2019, j'éprouve un réel plaisir à faire la reddition des comptes de l'Institution pour l'exercice 2020-2021.

Cette période s'est encore déroulée dans un contexte sanitaire mondial difficile où la pandémie de COVID 19 a continué à avoir d'importantes répercussions négatives sur l'économie.

Au niveau local, ces difficultés se sont couplées à l'instabilité socio-politique prévalant dans le pays depuis plusieurs années faisant souvent tourner au rouge les principaux indicateurs de mesure de l'activité économique.

Il faut également prendre en compte l'assassinat du Président Jovenel MOISE survenu dans la nuit du 6 au 7 juillet 2021 ainsi que le tremblement de terre du 14 août 2021 qui a occasionné des dégâts matériels considérables dans le Grand Sud et dans certaines succursales de la BNC.

Ce sont autant de faits qui ont influencé l'environnement macroéconomique national et conduit à la contraction du PIB, l'aggravation du déficit de la balance commerciale, la dépréciation de la gourde par rapport au dollar américain et la persistance d'un taux d'inflation relativement élevé.



Cependant, malgré ces aléas, la BNC a pu maintenir sa place dans le système bancaire en dégagant un profit net vérifié de 916.7 millions de gourdes, tout en continuant d'assurer la sécurité des avoirs de sa clientèle, grâce à une gestion adéquate et une politique rigoureuse de mitigation des risques.

Cette stabilité s'illustre par les performances suivantes :

- *Dépôts en progression de 27%, passant de 60.8 à 77.4 milliards de gourdes;*
- *Portefeuille de Crédit en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente ;*
- *Accroissement de 10% des fonds propres;*
- *Régularité des versements au Trésor Public dont 125.4 millions de gourdes cette année.*

La BNC continue à mettre l'emphase sur l'offre de produits et services de proximité et l'accompagnement de sa clientèle des 10 départements géographiques et d'outre-mer. Ainsi, après le séisme d'août 2021, la Banque Itinérante a rejoint les victimes du Sud, la zone d'Aquin en particulier où la succursale de la BNC a été détruite.

La solidarité s'est aussi manifestée à cette occasion, par sa participation, à travers l'Association Professionnelle des Banques (APB), à la construction de hangars devant héberger provisoirement des élèves du Lycée Philippe Guerrier des Cayes.

La marche vers la modernisation se poursuit inlassablement. Ainsi, comme annoncé, lors de la 11^e Edition du Sommet International de la Finance en avril 2021, le processus de numérisation des opérations est à un stade très avancé et les premiers modules, consistant en l'installation de la nouvelle plateforme de Mobile Banking et l'utilisation de la carte de débit BNC/PRONAP, seront en fonction au début de l'exercice 2021-2022. De plus, le service «Balans Pam», récemment développé, offre aux clients la possibilité de vérifier leurs comptes, avec un téléphone intelligent ou non, avec ou sans internet.

Dans le cadre de la bataille pour l'inclusion financière, nous rappelons que Procrédit accompagne déjà les petites et moyennes entreprises agricoles, industrielles et de services à Port-au-Prince ainsi que dans les coins les plus reculés du pays.

Pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires, des mesures de renforcement institutionnel ont été adoptées. Ainsi, le Bureau du Contrôleur a été scindé en deux entités: le Bureau d'Audit Interne et le Bureau du Contrôle Interne. De même, la Direction des Opérations Internationales et du Change a été séparée en Direction des Opérations Internationales et Direction du Change. Une unité de gestion des risques a été créée et intégrée au Bureau de Conformité qui prend, désormais, la dénomination de Bureau de Conformité et de Gestion des Risques (BCGR).

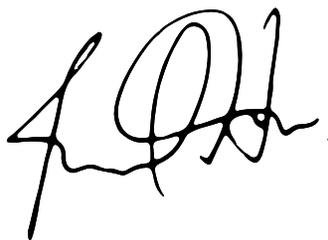
Toutes ces avancées n'auraient pas été possibles sans l'encouragement de nos fidèles clients, notre raison d'être. Nous les remercions de continuer à nous faire confiance et d'utiliser, avec autant de constance, les services proposés.

Que dire du travail de nos infatigables cadres et employés! A ces femmes et hommes d'expérience et de métier, nous adressons toute notre reconnaissance. Malgré la conjoncture, les contraintes imposées par les réaménagements des horaires de travail, les problèmes sanitaires, ils ont été présents sur tous les fronts, répondant avec professionnalisme aux demandes de la clientèle.

A mes collègues du Conseil d'Administration, qui partagent avec moi la vision de porter toujours plus haut le flambeau de la BNC, j'exprime ici ma plus profonde gratitude.

Je ne saurais, en la circonstance, ne pas rendre un vibrant hommage à Me Marie Thérèse Marlaine CYRILL, Membre du Conseil d'Administration, qui, durant plus de 40 ans, a fait de la BNC sa seconde famille. Elle nous a, malheureusement, quittés le 29 novembre 2020. Cette professionnelle accomplie, respectueuse des valeurs, nous a tous marqués par son sens du devoir. Son amour pour l'Institution sera toujours gravé dans notre mémoire.

Je ne conclurai pas, sans rappeler la détermination de la BNC à fournir des services innovants et de qualité, à être à l'écoute de ses clients, afin de toujours rester «La Banque de toutes les générations!».



Raoul Pascal PIERRE-LOUIS





PROFIL INSTITUTIONNEL

À LA BNC, "L'HUMAIN, FER DE LANCE DE LA PÉRENNITÉ..."

Deux aînés témoignent

"Travaille avec acharnement, respecte la hiérarchie, ainsi tu iras loin à la Banque. "

Joseph Edy DUBUISSON

1976 - 2011, une carrière de 35 ans

Directeur Général (Mai 2004 - Octobre 2011)

Déjà dix années à la retraite, pourtant, les 35 ans passés à la Banque ont charrié des souvenirs immortels. Cette histoire a commencé le 29 juillet 1976. En octobre 2011, j'ai complété ma carrière à titre de Directeur Général du Conseil d'Administration.

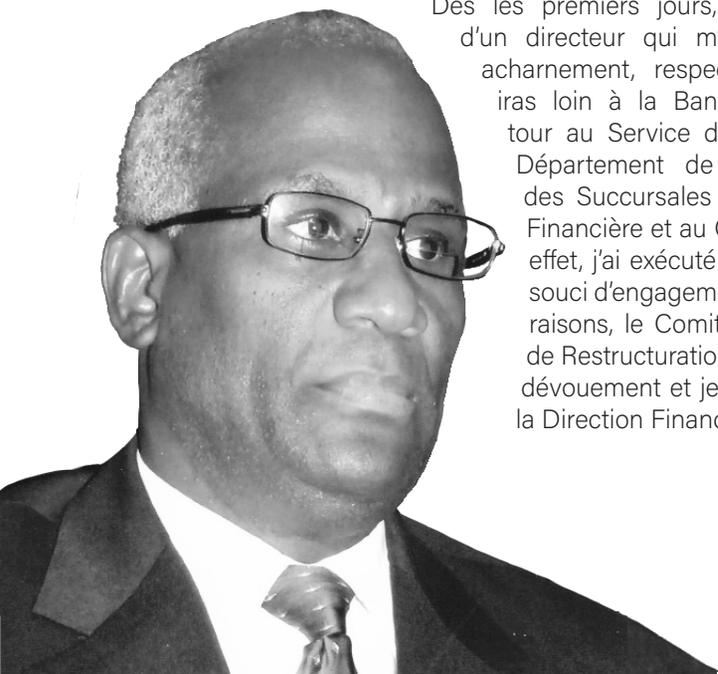
Dès les premiers jours, j'ai appliqué les conseils d'un directeur qui m'avait dit : «Travaille avec acharnement, respecte la hiérarchie, ainsi tu iras loin à la Banque». J'ai travaillé tour à tour au Service des Comptes d'Épargne, au Département de Contrôle, à la Direction des Succursales et Agences, à la Direction Financière et au Conseil d'Administration. En effet, j'ai exécuté toutes mes tâches avec un souci d'engagement et d'excellence. Pour ces raisons, le Comité Provisoire de Contrôle et de Restructuration de la BNC a apprécié mon dévouement et je fus promu Responsable de la Direction Financière.

Ma mission a été d'apurer les comptes de la Banque, de redresser les mauvaises imputations, d'assurer la bonne marche de la trésorerie et de fournir les rapports financiers dans les délais impartis. Pour faire face aux nouveaux défis, j'ai dirigé une équipe compétente et dynamique pouvant répondre aux exigences de redressements des auditeurs de la BRH. Avec l'adhésion du Comité Provisoire de Contrôle et de Restructuration, nous avons lancé la BNC dans de nouvelles opérations, telles que : placements en Bons-BRH, placements à l'étranger, prêts interbancaires et opérations de change. Ces initiatives, bien sûr parmi tant d'autres, ont conduit la BNC à de grands succès.

Durant mon passage au Conseil d'Administration, j'ai contribué notamment à l'élaboration du Manuel de Procédures de la Banque, à la publication des rapports annuels, à l'assouplissement des conditions du crédit, à la formation du personnel et à l'intégration des meilleurs cadres de la SOCABANK. De plus, j'ai aidé à la mise en place du programme "Management Trainee", formant des jeunes qualifiés pour des postes de Directeurs de Succursales, d'Officiers de Crédit et d'Officiers de Marketing. En qualité de Directeur Général, j'ai assuré la gestion harmonieuse des différentes entités de la Banque et l'efficacité des stratégies relatives aux questions financières.

En dehors de mes études en Comptabilité, en Droit et en Sciences Economiques, la BNC a investi dans ma formation à travers le programme du Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) et de l'Institut Technique de Banque (ITB). J'ai participé à des conférences, des séminaires de formation tant en Haïti qu'à l'étranger. En retour, les connaissances acquises ont servi comme atout au succès de la Banque. Aujourd'hui, je prends plaisir à rencontrer les nouveaux cadres et j'aime partager mon expérience de formation, de ténacité, de rectitude, de solidarité, de courtoisie et de fraternité avec eux.

Classée parmi les meilleures banques haïtiennes, la pérennité de la BNC repose sur l'excellent travail des employés avides de connaissances, visant le succès, respectant la hiérarchie et leurs collègues. Ces employés iront loin à la BNC.



«Mon passage à la BNC: une aventure extraordinaire!»

Marie Stéline Raymond BERTRAND 1983 - 2019, une carrière de 36 ans Directrice de l'Unité de Recouvrement (Octobre 2015 - Février 2019)

Mon aventure à la BNC débuta le 6 juin 1983 au Département des Ressources Humaines comme Secrétaire Stagiaire. Après la période de rodage traditionnel dans les différentes sections composant cette entité qui s'occupait alors tant de l'Administration que du Personnel, je fus affectée à la Section de Gestion des Présences et Absences et, en partie, à la Correspondance.

Au bout d'une année de service, le Directeur, sans doute satisfait de mes prestations, m'a confié la responsabilité de l'assurance maladie des employés. Mon sens de responsabilité et ma détermination m'ont permis d'être promue, un peu plus tard, Responsable du Service de Secrétariat, poste que j'ai occupé pendant environ 10 ans.

Mon aptitude dans l'organisation d'activités sociales et mon sens des relations publiques m'ont valu d'être choisie, par mes supérieurs hiérarchiques, comme membre du Comité de Célébration du 10^e Anniversaire de la Banque. Pour bien comprendre l'importance que revêtaient ces moments et ma joie d'en être l'un des principaux organisateurs, il faudrait s'adresser à quelques anciens employés de l'Institution.

Jeunes de la BNC, au cours de votre période de stage, les intervenants vous ont certainement appris que la Banque est une famille où vous êtes appelés à grandir, à faire carrière. Dans cet ordre d'idées, outre les qualités que je viens de vous énumérer, l'Institution vous encourage à poursuivre vos études et à être disciplinés pour franchir les étapes. Ce chemin que j'ai suivi avec constance a contribué, non seulement à m'apporter l'expérience requise, mais encore, m'a incitée à me doter d'outils indispensables particulièrement dans le domaine de la comptabilité et de l'informatique pour avancer.

Ainsi, j'ai pu changer de statut et intégrer le Service de Recouvrement à la Direction du Crédit. À une époque où la Banque connaissait de grandes difficultés, j'ai dû mettre toute mon énergie et mon savoir-faire, à l'intérieur d'une équipe dynamique, pour participer à l'informatisation de la direction.

Ma meilleure expérience, je l'ai vécue à la Direction Administrative où j'ai travaillé pendant 11 ans avec des responsables sachant apprécier les efforts consentis. Et, motivée comme je l'étais, j'ai pu gravir les échelons d'Officier à Cadre de Direction. J'en ai profité pour apprendre et maîtriser le mécanisme de la passation de marché au point de devenir Membre du Comité d'Appel d'Offres de la Banque. En un mot, mon passage à la Direction Administrative a été enrichissant. Malgré le stress, l'amour du travail et l'encouragement des uns et des autres prenaient toujours le dessus.

Pour couronner ma carrière, j'ai été promue Directeur à l'Unité de Recouvrement. Cette nouvelle expérience m'a permis d'utiliser mes talents de négociateur pour permettre à la Banque de recouvrer des sommes souvent importantes.

Les 36 ans passés à la BNC m'ont fait grandir personnellement et professionnellement. Je profite donc de l'occasion pour remercier chaleureusement mes aînés ainsi que tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à ma réussite à la BNC, de mes premiers balbutiements jusqu'à mon départ à la retraite le 4 février 2019.

Dieu les bénisse!



LA BNC, PLUS DE 140 ANS D'EXPÉRIENCE-CLIENTS

Etre le moteur du développement économique et social d'Haïti, tel est l'objectif primordial qui a prévalu à la création de la Banque Nationale de Crédit.

Si l'idée de mettre sur pied la 1^{ère} Banque du pays remonte à 1825, lorsque, quelques années après l'Indépendance d'Haïti, un groupe d'industriels allemands en fit la proposition au Secrétaire d'Etat Balthazar Inginac, la Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH), ne deviendra entièrement haïtienne qu'en 1947. Trois décennies plus tard, la loi du 17 août 1979 consacrera la scission de la BNRH en deux entités distinctes :

- *La Banque de la République d'Haïti (BRH), banque des banques, chargée de la supervision du secteur, responsable de la mise en œuvre de la politique monétaire de l'Etat et détentrice de la planche à billets, jouant le rôle de Banque Centrale ;*
- *La Banque Nationale de Crédit (BNC) appelée à assurer la continuité des opérations commerciales de la BNRH.*

*L'expérience-clients de plus de 140 ans de la BNC, doyenne des banques commerciales haïtiennes, reste un atout majeur dans la conduite de la mission que lui confère la loi du 17 août 1979, modifiée par le décret du 23 novembre 2005. Soucieuse de sa contribution aux secteurs productifs et de son engagement envers la communauté, la «**Banque de toutes les générations**» s'y attelle avec une détermination sans faille.*



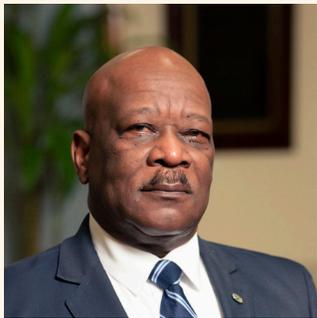
Le système de gestion de la BNC repose sur une organisation bien structurée comprenant diverses entités dont:

Un Conseil d'Administration, des Comités, des Bureaux Spécialisés, des Directions et Unités, un réseau de succursales et des correspondants étrangers.

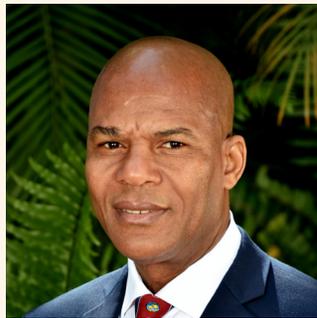
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, responsable de la vision stratégique de la Banque, est formé de cinq (5) membres nommés par Arrêté Présidentiel.

Au 30 septembre 2021, il était ainsi constitué:



Raoul Pascal
PIERRE-LOUIS
PRÉSIDENT



Guy Marie
CASENEUVE
VICE-PRÉSIDENT



Ivicat Hilaire
PIERRE
DIRECTEUR GÉNÉRAL



Erick
FRANÇOIS
MEMBRE



Pierre Alès
BAZILE
MEMBRE

LES COMITÉS

Les Comités ont pour rôle de faciliter le bon fonctionnement de la BNC, comme le stipule l'article 23 du décret du 23 novembre 2005, portant sur l'organisation de la Banque. Aux sept (7) Comités déjà prévus par ce décret, à savoir:

- Comité de Direction
- Comité de Planification Stratégique
- Comité de Crédit
- Comité de Trésorerie
- Comité d'Audit
- Comité de Pilotage Informatique
- Comité de Sécurité et de Déontologie,

le Conseil d'Administration, par Résolution en date du 25 février 2021, a créé le Comité de Gestion des Risques.

LES BUREAUX SPÉCIALISÉS

Quatre (4) Bureaux Spécialisés, fonctionnent sous l'égide du Conseil d'Administration. Ce sont:

- Le Bureau de Conformité et de Gestion des Risques
- Le Bureau du Contentieux
- Le Bureau du Contrôle Interne
- Le Bureau d' Audit Interne

Le Bureau du Contrôle Interne



Paul
PATHEL
DIRECTEUR



Mario
ALTEMA
ASSISTANT DIRECTEUR

Le Bureau de Conformité et de Gestion des Risques



Rose-Bianca
JEAN MARY
DIRECTEUR



Jacques Fortuné
FORTILUS
ASSISTANT DIRECTEUR

Le Bureau d'Audit interne



Enock
MÉRISIER
DIRECTEUR

Bureau du Contentieux



Maurice
ALEXANDRE
RESPONSABLE



Béatrice M.
THÉODORE
ASSISTANT DIRECTEUR



Marie Lourdes
BOURDEAU
ASSISTANT DIRECTEUR

LES DIRECTIONS ET UNITÉS

Elles se divisent en deux grands groupes : les Directions et Unités commerciales supervisées par le Directeur Exécutif Délégué Commercial, d'une part, les Directions et Unités techniques, relevant du Directeur Exécutif Délégué Technique, d'autre part. Elles réalisent toutes les opérations qui incombent à une institution bancaire. Les Directeurs Exécutifs Délégués se rapportent au Directeur Général.

Les Directions et Unités Techniques:

- La Direction Administrative
- La Direction Financière
- La Direction des Ressources Humaines
- La Direction de Technologie et de l'Informatique
- L'Unité Organisation et Méthode
- L'Unité des Recherches et Développement

DIRECTIONS ET UNITÉS COMMERCIALES



Marie Edouard
JB RÉBU
DIRECTEUR EXÉCUTIF
DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

Les Directions et Unités commerciales:

- La Direction des Opérations centralisées
- La Direction du Réseau
- La Direction du Crédit
- La Direction de l'Administration du Crédit
- La Direction des Opérations de la Carte BNC
- La Direction des Opérations Internationales
- La Direction du change
- La Direction du Marketing et des Relations Publiques
- L'Unité des Biens Hors Exploitation
- L'Unité de Recouvrement

Direction des Opérations Centralisées



Serge
RINCHÈRE
DIRECTEUR



Pierre Victor
HORACIUS
ASSISTANT DIRECTEUR



Roosevelt
FORTUNÉ
ASSISTANT DIRECTEUR



Emmy D.
JULES
ASSISTANT DIRECTEUR

Assurance BNC



Géralda Payen
THÉODAT
ASSISTANT DIRECTEUR

Unité de Recouvrement



Ghislaine
NESTOR
ASSISTANT DIRECTEUR

Direction des Opérations Internationales



Josette
JUSTE
DIRECTEUR



Ginette
SAINT-FORT
ASSISTANT DIRECTEUR

Direction du Crédit



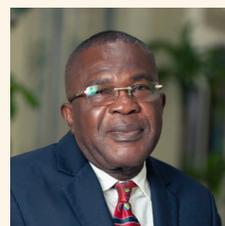
Jacob
RICHIÉ
DIRECTEUR



Jean Romain
ASTREMONT
ASSISTANT DIRECTEUR



John Dally
LUNDY
ASSISTANT DIRECTEUR



Jean Harry
SAINT-PAUL
ASSISTANT DIRECTEUR

Direction de l'Administration du Crédit



Jeannine
JEAN-BAPTISTE
DIRECTEUR



Yvon
MARSEILLE
ASSISTANT DIRECTEUR

Direction des Opérations de la Carte BNC



Jonathan
BÉLIZAIRE
DIRECTEUR



Marie Myrtho
Midy LOUIS
ASSISTANT DIRECTEUR

Direction du Marketing et des Relations Publiques



Marie Laurence
POMPÉE
DIRECTEUR



Marie Rachelle
BAZILE
ASSISTANT DIRECTEUR



Yasmine
NICOLAS
ASSISTANT DIRECTEUR

Direction du Réseau



Mika
FIRMIN
DIRECTEUR



Ernst
MENTOR
ASSISTANT DIRECTEUR

Direction du Change



Greger
GASSAN
DIRECTEUR



Pascale Valembun
DÉSINOR
ASSISTANT DIRECTEUR

Unité des Biens Hors Exploitation



Margalie
DORCELLUS
DIRECTEUR

DIRECTIONS ET UNITÉS TECHNIQUES



Jean Willio
AUGUSTIN
DIRECTEUR EXÉCUTIF
DÉLÉGUÉ TECHNIQUE

Direction des Ressources Humaines



Gérald
BIEN-AIMÉ
DIRECTEUR



Chantal
S. HILAIRE
ASSISTANT DIRECTEUR



Raymonde D.
NOEL
ASSISTANT DIRECTEUR

Direction Administrative

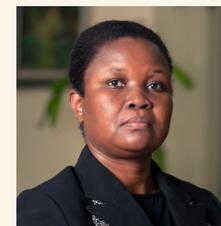


Jean Patric
ALCIMÉ
RESPONSABLE



Maudeline
BYAS
ASSISTANT DIRECTEUR

Direction Financière



Lunès Pierre
JÉRÔME
DIRECTEUR



Jean Patrick
MESSEROUX
ASSISTANT DIRECTEUR



Guichard
Emmanuel
HONORAT
ASSISTANT DIRECTEUR

Direction de Technologie & Informatique



Hans Alphonse
DÉSULMÉ
DIRECTEUR



Edson Claude
JÉRÔME
ASSISTANT DIRECTEUR



Lesly
AUGUSTE
ASSISTANT DIRECTEUR



Harald
VALCOURT
ASSISTANT DIRECTEUR

Unité Organisation & Méthode, Recherches & Développement



Margareth
BONHOMME
CHARGÉE DE MISSION



Marie Renée
S. JEUDY
ASSISTANT DIRECTEUR

Cabinet Technique



Emmanuelle
C. JEAN-BART
DIRECTEUR

Secrétariat du Conseil d'Administration



Marie Judith
Joanne JEAN
ASSISTANT DIRECTEUR

LE RÉSEAU DE LA BNC

Au niveau national, une trame de trente-huit (38) succursales et trois (3) guichets dessert la clientèle des dix départements du pays. Ce compte n'inclut pas la succursale virtuelle, BNC online, accessible en tout temps.

Hiérarchiquement reliés à la Direction du Réseau, ces points de service communiquent en temps réel entre eux et avec le Siège Social sis au:

**103, Angle des Rues des Miracles et du Quai
Port-au Prince, Haïti, HT6110
BP: 1320
Site web: www.bnconline.com
Swift: BNCHHTPPXXX**

Au niveau international, dans le cadre des transactions effectuées à l'étranger, la BNC dispose de trois partenaires privilégiés:

Bank of New York, Mellon
101 Barclay Street 19th floor
South, New-York, N.Y. 10286
Téléphone : (212) 815-6526
(646) 867-9050

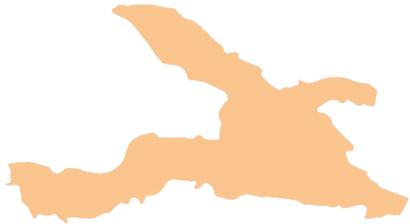
Citibank of New York
1 Penns Way
New Castle De 19720
Téléphone : (809) 473-2447

Banco Latinoamericano de Comercio Exterior (BLADEX)
Torre V, Business Park
Piso 5
Ave. La Rotonda, Urb. Costa del Este
P.O. Box 0819-08730
Panama, Republic of Panama

LE SYSTÈME D'INFORMATION

La BNC met un point d'honneur à garantir au public, en général, et à sa clientèle, en particulier, la sécurité des transactions et la fiabilité de son réseau, grâce à un système d'information capable de protéger de manière constante ses données financières. L'audit annuel des comptes est confié à un vérificateur indépendant. Les résultats sont publiés sur le site www.bnconline.com et dans le rapport d'activités annuel de la Banque.

COORDONNÉES DES SUCCURSALES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



OUEST



PORT-AU-PRINCE

103, Angle Rues des Miracles
et du Quai (509) 2814-0365 | 2816-0065
2816-0067

138, Rue Pavée (509) 2814-0360 | 2816-0060

247, Avenue John Brown (Lalue) (509) 2814-0319 | 2816-0019

118-119, Avenue Jean Paul II,
Turgeau (509) 2814-0385 | 2816-0085

CARREFOUR

Côte Plage 16-18, Route de
Carrefour (509) 2814-0324 | 2816-0024

Arcachon 32-34, Route de
Carrefour (509) 2814-0325 | 2816-0025

PÉTION-VILLE

Hôtel Royal Oasis (509) 2814-0370 | 2816-0070
115, Avenue Panaméricaine

Angle Avenue Panaméricaine et
Rue Faubert (509) 2814-0316 | 2816-0016

25, Angle Rues Métellus et
Louverture, Place Boyer (509) 2814-0318 | 2816-0018

8, Rue Lamarre, Choucouné
Plaza (509) 2814-0317 | 2816-0017

Angle Route de Frères et Impasse
Boule de Gomme (509) 2814-0387 | 2816-0087

DELMAS

Angle Delmas 54 et Autoroute de
Delmas (509) 2814-0321 | 2816-0021

264, Autoroute de Delmas,
Delmas 32 (509) 2814-0320 | 2816-0020

Autoroute de Delmas, Delmas 2 (509) 2814-0350 | 2814-0357
2816-0050

Parc Industriel (SONAPI) (509) 2814-0322 | 2816-0022

Aéroport International Toussaint
Louverture (509) 2816-0084

CROIX-DES-MISSIONS

Carrefour Shada

(509) 2814-0323 | 2816-0023

CROIX-DES-BOUQUETSAngle Grand'Rue et Rue Abraham
Lincoln

(509) 2814-0326 | 2816-0026

CABARET

Route Nationale #1

(509) 2814-0327 | 2816-0027

TABARRE91, Boulevard du 15 octobre
(entre Tabarre 25 et Clercine)

(509) 2814-0379 | 2816-0079

LÉOGANE

Grand'Rue

(509) 2814-0328 | 2816-0028

PETIT GOÂVE

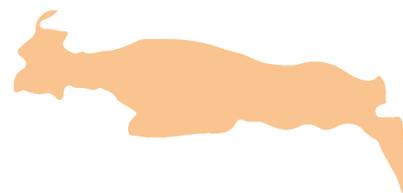
Rue Républicaine

(509) 2814-0337 | 2816-0037

**SUD-EST****JACMEL**

48, Avenue de la Liberté

(509) 2814-0336 | 2816-0036

**NIPPES****MIRAGOÂNE**

75, Grand'Rue

(509) 2814-0338 | 2816-0038

FONDS DES NÈGRES

Route Nationale #2

(509) 2814-0339 | 2816-0039



SUD



AQUIN

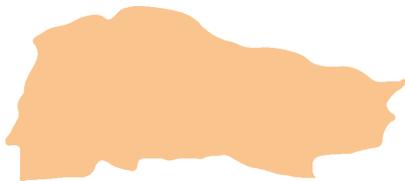
Angle Rues Egalité et David St Preux

(509) 2814-0341 | 2816-0041

CAYES

8, Angle Rue 3 Frères Rigaud et
Blvd des Quatre Chemins

(509) 2814-0342 | 2816-0042



GRAND' ANSE



JÉRÉMIE

99, Rue Sténio Vincent

(509) 2814-0344 | 2816-0044



ARTIBONITE



SAINT-MARC

174, Rue Surpris Laurent

(509) 2814-0335 | 2816-0035

284, Angle Rues Louverture et
Surpris Laurent

(509) 2816-0055

GONAÏVES

6, Ruelle Saint Jean

(509) 2814-0334 | 2816-0034



NORD EST



FORT-LIBERTÉ

77, Angle Rues Saint Charles et Saint Jean (509) 2814-0331 | 2816-0031

CARACOL

Parc Industriel Caracol (509) 2816-0077

OUANAMINTHE

22, Rue Espagnole (509) 2814-0332 | 2816-0032



NORD OUEST



PORT-DE-PAIX

22, Angle Rues Notre Dame et Bénito Sylvain (509) 2814-0330 | 2816-0030



NORD



VERTIÈRES

Cité du Peuple, Route Nationale #1 (509) 2814-0386 | 2816-0086

CAP-HAÏTIEN

Angle Rues 13 et 14A (509) 2814-0329 | 2816-0029



CENTRE



HINCHE

34, Boulevard Jean Jacques Dessalines (509) 2814-0333 | 2816-0033

BELLADÈRE

Avenue Dumarsais Estimé (509) 2816-0094

COORDONNÉES DES PRINCIPALES DIRECTIONS ET UNITÉS



BNC Online	103, Angle Rues des Miracles et du Quai	(509) 2814 0314 (509) 2816 0314
LajanCash	1, Rue Lamarre, Choucouné Plaza	(509) 2814 0380 (509) 2816 0080
Direction du Crédit	103, Angle Rues des Miracles et du Quai	(509) 2814 0310 (509) 2816 0010
Kay Pa'm	138, Rue Pavée - kaypam@bnconline.com	(509) 2816 0056 (509) 2816 0057
Procrédit	Rue Mgr Guilloux (en face du Stade Sylvio Cator)	(509) 2814 0378 (509) 2816 0078
Kredi Pa'm	Angle Autoroute de Delmas et Delmas 2	(509) 2814 0357
Direction de l'Administration du Crédit	103, Angle Rues des Miracles et du Quai	(509) 2816 0000 (509) 2814 0300
Direction des Opérations centralisées	103, Angle Rues des Miracles et du Quai	(509) 2816 0011 (509) 2816 0011 (509) 2816 0053 (509) 2816 0054
Direction des Opérations de la Carte	Angle Autoroute de Delmas et Delmas 54 lacartebnc@bnconline.com info@bnconline.com	(509) 2814 0313 (509) 2816 0013 (509) 2816 0062 (509) 2816 0074 (509) 2816 0075 (509) 2816 0076
Direction des Opérations Internationales	Angle Route de Frères et Imp. Boule de Gomme	(509) 2816 0061
Direction du Change	118-119, Avenue Jean Paul II, Turgeau	(509) 2816 0012 (509) 2814 0312

 Unités	 Adresses	 Numéros de contact
Assurance BNC	Angle Rues Métellus et Louverture Place Boyer, Pétion-Ville	(509) 2814 0349 (509) 2816 0049
Unité de Recouvrement	103, Angle Rues des Miracles et du Quai	(509) 2816-0052
Unité des Biens Hors Exploitation	Angle Autoroute de Delmas et Delmas 54	(509) 2816-0051
Direction du Marketing et des Relations Publiques	103, Angle Rues des Miracles et du Quai marketing@bnconline.com	(509) 2814 0340 (509) 2816 0040
Direction du Réseau	Angle Rues Métellus et Louverture Place Boyer, Pétion-Ville	(509) 2814-0383 (509) 2816-0083
Direction des Opérations Centralisées	103, Angle Rues des Miracles et du Quai	(509) 2816 0011 (509) 2816 0011 (509) 2816 0053 (509) 2816 0054
Direction Financière	103, Angle Rue des Miracles et du Quai	(509) 2816-0009 (509) 2226-8422 (509) 2814-0309
Direction Administrative	103, Angle Rues des Miracles et du Quai	(509) 2816-0001 (509) 2816-0068 (509) 2814-0301
Direction des Ressources Humaines	Angle Autoroute de Delmas et Delmas 2	(509) 2816-0002 (509) 2816-0047 (509) 2814-0302
Direction de Technologie & Informatique	103, Rues des Miracles et du Quai	(509) 2814-0389 (509) 2816-0015 (509) 2814-0345 (509) 2814-0315
Unité Organisation & Méthode, Recherches & Développement	103, Angle Rues des Miracles et du Quai	(509) 2816-0046
Secrétariat du Conseil d'Administration	103, Angle Rues des Miracles et du Quai	(509) 2814-0306 (509) 2816-0006



PRODUITS ET SERVICES

La BNC, la Banque de toutes les générations, une garantie de services de qualité en tout temps et en tout lieu!

Que vous soyez Particuliers, Agents de la Fonction Publique, Ménages, Entreprises, Associations du secteur privé, des produits et services de plus en plus innovants, adaptés à vos besoins vous sont proposés par un personnel chevronné.

Classiques, traditionnels ou spécifiques, les produits et services de la BNC sont accessibles 7/7 et 24/24 grâce à l'étendue de son réseau, à ses guichets automatiques et à la technologie de pointe dont s'est appropriée la succursale virtuelle BNC online.

Ces produits et services incluent , entre autres :

- Dépôts d'épargne, Dépôts à vue et à terme, en gourdes et en dollars;
- Prêts aux particuliers et aux entreprises en gourdes et en dollars;
- Achats et ventes de devises dans le respect des normes prescrites;
- Virements et transferts de fonds locaux (SPIH) et internationaux;
- Vente de chèques de direction sur Haïti et sur l'étranger;
- Produits d'assurance;
- Carte de crédit et Carte prépayée;
- Lettre de Caution;
- Crédit documentaire;
- Transport sécurisé de fonds par fourgon blindé;
- Location de coffret de sûreté;
- Payroll d'entreprises;
- Distributeur automatique de billets (DAB);
- Banque Itinérante, etc...

La mise à disposition de ces différents produits et services confirme l'engagement de la BNC à être un acteur privilégié du développement économique d'Haïti.

L'ASSURANCE BNC

La BNC, première Bancassurance en Haïti, propose à ses clients une gamme variée de produits pouvant répondre à leurs besoins en matière de couverture de risques. L'accessibilité des transactions en un point unique, la flexibilité des horaires calqués sur ceux des succursales, des prix compétitifs assortis de facilités de paiements sont autant d'atouts qui font le succès de ce produit novateur qui a vu le jour en 2008. La gamme Assurance BNC comprend :

L'Assurance Vie Temporaire à laquelle les personnes de 18 à 60 ans peuvent souscrire pour la sécurité financière de leur famille. Ce contrat de 10 ans, avec des primes payables en gourde et en dollar sur base annuelle ou semestrielle, peut servir de caution à un prêt.

L'Assurance Vie 024 qui propose plusieurs plans de protection à la tranche d'âge 18-49.

L'Assurance crédit vie collectif sert de garantie à un prêt en cas de décès. Le contrat de durée variable de 5 à 30 ans, dépendant de la durée du prêt, est payable en gourde mensuellement.

L'Assurance véhicule qui protège des risques de bris de glaces, vol, collisions, incendie et désastres naturels et autres sur demande. La couverture est destinée aux véhicules neufs et peut s'étendre sur une ou plusieurs années.

L'Assurance tous risques chantiers, dont la durée du contrat se base sur celle des travaux (construction, rénovation de bâtiments etc.). Elle se paye en gourde ou en dollar, selon la monnaie du devis estimatif et protège le chantier contre le feu, les explosions, les vols, les inondations, les effondrements, les grèves et les émeutes, entre autres.

L'Assurance Multirisque Habitation, payable en gourde ou en dollar, est émise au nom du propriétaire de l'immeuble sur la base d'un rapport d'évaluation. Le contrat d'un an renouvelable vise tout type de risques : feu, orage, explosions, manifestations, vandalisme, dégâts causés par des intempéries, pour ne citer que ceux-là.

L'Assurance Multirisque Entreprise couvre les dommages liés aux aléas naturels et aux situations de désastres avec impacts terrestres ou aériens. Elle s'obtient par signature d'un contrat d'un an renouvelable assorti d'une prime en gourde ou en dollar en fonction de la monnaie utilisée pour la préparation du rapport d'évaluation. Cette couverture est exigible dans le cadre d'un prêt.



PRODUITS DE CRÉDIT

Les prêts commerciaux, à la consommation et au logement, dans toute leur diversité, composent la gamme des produits de crédit de la BNC, qui prennent en compte les besoins des entreprises et des particuliers.

LES PRÊTS COMMERCIAUX

Des crédits à court, moyen et long terme sont mis à la disposition des entrepreneurs de tous les secteurs d'activités. Que l'entreprise soit déjà établie ou en phase de lancement, elle pourra bénéficier de l'expertise d'un officier qui l'accompagnera dans ses choix.

PROCRÉDIT

Ce produit est spécialement dédié aux MPME et supporte leur développement et leur croissance à travers un prêt allant de 15.000 à 5.000.000 de Gourdes, remboursable sur une période de 1 an à 3 ans, assorti de taux d'intérêt compétitifs. Ces crédits financent l'acquisition, le montage et l'installation d'équipements de production, l'achat de matières premières et le fonds de roulement de l'entreprise.

PROCREDIT agricole s'adresse spécifiquement aux exigences des micros, petites et moyennes entreprises évoluant dans le secteur agricole. Elles bénéficient en tout temps de l'accompagnement d'agents dynamiques et avisés.

A la BNC, la participation à la création de la richesse et au développement économique durable n'est pas un vœu pieux, elle est une réalité.

procrédit
Banque Nationale de Crédit



LES PRÊTS À LA CONSOMMATION —

KREDI 024

Unique, capable d'être mis en place en 24 heures, c'est la promesse d'un crédit sur mesure, supporté par l'épargne et qui permet de répondre rapidement aux besoins. Ce prêt assorti d'un taux d'intérêt attractif est remboursable dans un délai ne dépassant pas 36 mois.

KREDI PAM

Réservé aux employés du secteur public, ce financement est octroyé pour un montant équivalant à six mois de salaire à des conditions intéressantes: taux préférentiel, remboursement sur 18 mois, aucune obligation de garantie personnelle.

KREDI ÉNERGIE

Grâce à Kredi Energie, fini la dépendance envers un fournisseur d'électricité, tant pour les particuliers que les petites, moyennes ou grandes entreprises. Une solution sur mesure est proposée en vue de l'autonomie énergétique. Les matériels et équipements sont financés jusqu'à 90% du montant d'acquisition, à des taux d'intérêts compétitifs. Les différentes options sont les suivantes:

- Kit 1 :** Génératrice, panneaux solaires, inverter, batteries et accessoires ;
- Kit 2 :** Panneaux solaires, inverter, batteries et accessoires ;
- Kit 3 :** Inverter, batteries et accessoires ;
- Kit 4 :** Génératrice ou panneaux solaires, inverter, batteries et accessoires.

Kredi Energie est disponible dans toutes les succursales de la BNC et peut s'obtenir sur présentation d'un proforma des éléments à acquérir et d'une requête adressée à la Direction du Crédit, sujette à approbation.

PRÊT VÉHICULE

Il est possible d'éviter les éventuelles tracasseries d'un véhicule usagé en faisant l'acquisition d'un véhicule neuf. La BNC finance jusqu'à 70% du coût et offre l'avantage d'un remboursement sur 48 mois. Ce produit est disponible pour les entreprises et les particuliers.

LA CARTE BNC

« Tout kote san kè sote », la Carte de crédit BNC, affiliée au réseau international MasterCard, est utilisable tant en Haïti qu'à l'étranger. Elle assure un emploi, sans argent liquide, en toute sécurité, 24 h sur 24, pour des transactions en ligne ou en magasin. Elle peut être annulée en cas de vol ou de perte. Les relevés mensuels et le suivi en tout temps sur BNC online sont deux aides disponibles à sa gestion. Ce moyen de paiement électronique commode est octroyé, par décision du Comité de Crédit, à ceux qui en font la sollicitation en remplissant un formulaire et en fournissant les garanties requises au local de la Carte BNC, sis sur l'autoroute de Delmas, à hauteur de Delmas 54 ou à la succursale la plus proche.

La Carte BNC peut également prendre la forme d'une carte prépayée. Elle requiert pour son activation un dépôt à l'avance effectué en succursale ou sur la plateforme BNC online.

PRÊTS AU LOGEMENT

KAY PA'M

Un prêt au logement pour assurer l'achat, la construction ou la rénovation de la résidence principale est proposé par la BNC. Ce programme, mis en place depuis le tremblement de terre de 2010, participe de la détermination de la doyenne des banques haïtiennes à s'associer à la résolution du problème aigu de l'habitat en Haïti. Toute personne âgée de 18 à 65 ans, voulant faire l'acquisition de sa propre maison et pouvant justifier d'un emploi stable, y est éligible. Les conditions sont alléchantes :

- Financement à hauteur de 100% du projet;
- Taux d'intérêt fixe de 10% sur les dix premières années;
- Délai de remboursement pouvant aller jusqu'à 30 ans.

PRÊTS AU LOGEMENT TRADITIONNELS

D'autres financements, conçus sur mesure, sont disponibles pour accompagner particuliers et entreprises dans leur projet immobilier (acquisition, construction, rénovation etc.).



LES PLANS D'ÉPARGNE-RETRAITE (PER)

Une gamme originale de produits d'épargne en gourde et en dollar destinée aux entreprises et aux particuliers! Elle se présente actuellement sous deux formes:

Le Plan Epargne-Retraite Entreprises, PERE

C'est une solution gagnant/gagnant tant pour l'entreprise que pour ses salariés. En effet, l'entreprise peut:

- Apporter une réponse efficace aux préoccupations sociales de son personnel;
- Bénéficier d'avantages fiscaux grâce à une réduction proportionnelle aux versements effectués;
- Promouvoir la fidélisation de ses employés par la concession d'une subvention additionnelle à l'épargne avec des taux d'intérêts élevés.

Quant aux salariés ils pourront prétendre à:

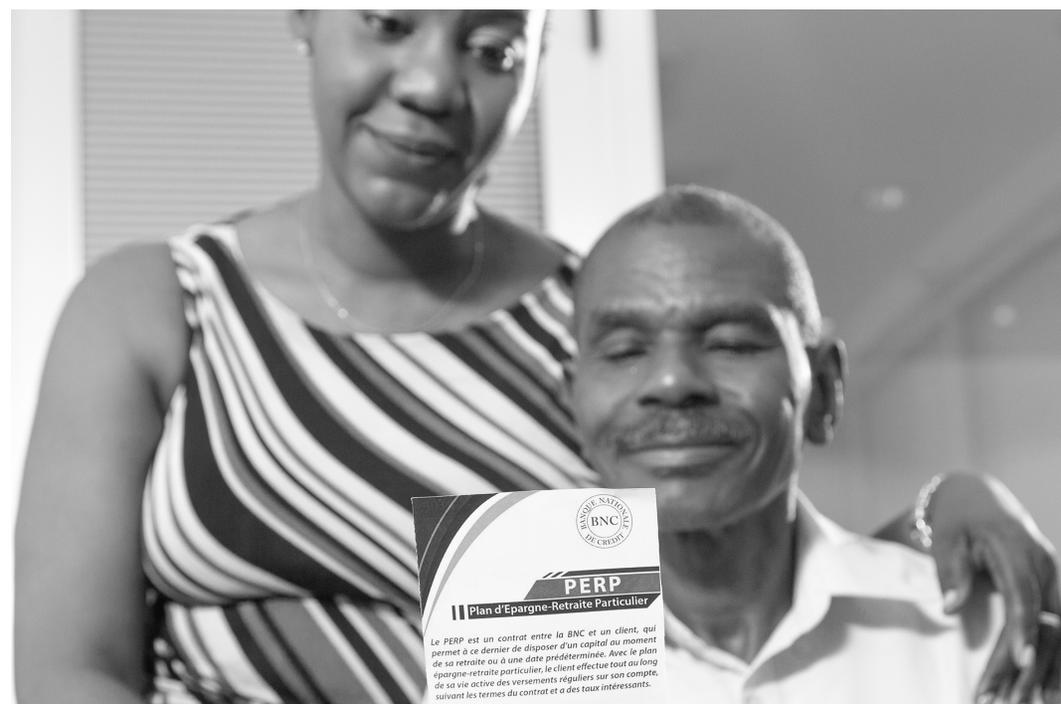
- Un capital au moment de la séparation;
- Des taux d'intérêts supérieurs à ceux des comptes d'épargne, variables avec le cours du marché;
- Un accès plus aisé aux produits de crédit;
- Des attestations sur demande;
- Des avantages fiscaux (réduction proportionnelle aux versements effectués).

Le Plan Epargne-Retraite Particuliers, PERP

Ce contrat entre la BNC et un particulier est un dispositif favorisant l'épargne à long terme. Il permet au client de:

- Disposer d'un certain montant lors de son départ à la retraite ou à une date prédéterminée;
- De bénéficier d'un taux d'intérêt supérieur à celui habituellement proposé pour les comptes d'épargne;
- D'accéder plus facilement aux produits de crédit;
- De réclamer des attestations au besoin.

Grâce aux Plans d'épargne-retraite PERE et PERP de la BNC, vous regarderez l'avenir avec plus de sérénité.



LajanCash

La BNC a lancé, depuis près de dix (10) ans, la banque mobile via la téléphonie cellulaire, la banque à distance, vrai portefeuille électronique avec la capacité de stocker de l'argent, de payer des achats chez un agent ou tout commerçant affilié à LajanCash, d'effectuer des transferts à travers le site web. C'est également un moyen pratique pour les entreprises d'assurer le payroll de leurs employés. La non-utilisation de monnaie traditionnelle est une garantie pour la sécurité des transactions.

L'ATM BNC

Inutile de se rendre en succursale pour avoir de l'argent liquide! Les distributeurs automatiques de billets (DAB), disponibles en de nombreux points, offrent en tout temps, aux détenteurs de la Carte de crédit BNC ou de la Carte prépayée, un accès sécurisé à leurs ressources financières.



Banque en ligne, l'application mobile MaBNC et Balans Pam

BNC online

La Banque en ligne, un outil incontournable, que la BNC a su s'allier à l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour apporter, au quotidien, des solutions innovatrices et des prestations de plus en plus adaptées à une clientèle en constante augmentation.

A travers la plateforme BNC online (www.bnconline.com), les transactions peuvent s'effectuer en toute sécurité, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, en tout lieu disposant d'une connexion internet. Cette plateforme permet de:

- Visualiser et d'imprimer les transactions exécutées par carte de crédit ou carte prépayée BNC;
- Renflouer ou recharger la carte prépayée ou le compte LajanCash;
- Effectuer des virements bancaires intra et extra patrimoine;
- Vérifier et imprimer les transactions des comptes du patrimoine client;
- Payer la carte de crédit BNC;
- Commander des chéquiers.

Ainsi sécurité, disponibilité et accessibilité constituent la triade incontournable qui forme le socle d'un service de qualité et de proximité accordé aux clients.

MaBNC

Un outil d'inclusion financière pour Haïti, des services rapides et sécurisés, simplement avec un Smartphone, il s'agit de Ma BNC. Cette application mobile, qui utilise la technologie, donne, aux détenteurs de cartes ou de comptes BNC, l'accès à toutes les prestations disponibles à travers la succursale en ligne BNC online. Il suffit d'installer l'application à partir de l'Apple Store, pour le système iOS, ou de Google Play Store pour l'Android.

Balans pam

Ce nouveau service permet au client de vérifier, à partir de son téléphone, intelligent ou non, avec ou sans connexion internet:

- La balance ou le solde de son compte;
- La balance de sa carte prépayée ou de sa carte de crédit;
- Les cinq dernières transactions enregistrées.

Pour souscrire composez : * 244#, pressez SEND et choisissez l'option INSCRIPTION au niveau du menu proposé.

Quelle que soit votre génération, soyez rassuré que la BNC vous fournira les services qui vous sont nécessaires en tout temps!







ENVIRONNEMENT GLOBAL

COUP D'ŒIL SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE EN 2021

Divers chocs internes et externes ont affecté l'environnement macroéconomique au cours de l'exercice fiscal 2020-2021, avec des conséquences aggravantes sur l'évolution de certains indicateurs, entre autres:

- *La nouvelle contraction du PIB avec un taux de croissance négative;*
- *L'accentuation du solde déficitaire de la balance commerciale;*
- *La dépréciation de la gourde par rapport au dollar américain;*
- *La persistance d'un taux d'inflation élevé en dépit d'une baisse du rythme de progression.*

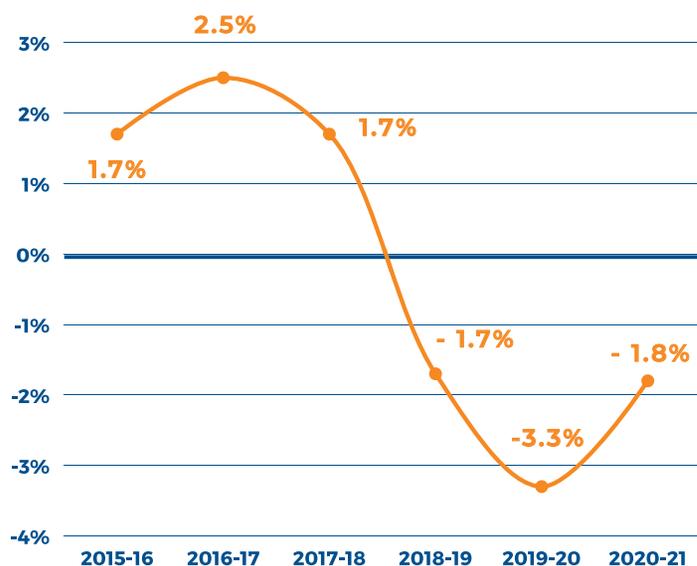
Ces résultats ont, dans une large mesure, influencé le fonctionnement du système bancaire en général et de la Banque Nationale de Crédit en particulier.



NOUVELLE CONTRACTION DU PIB

Le Produit Intérieur Brut (PIB) a encore connu une baisse, soit 1.8%, après les variations négatives de 1.7% et 3.3% enregistrées au cours des deux années précédentes. Une contraction de la valeur ajoutée de tous les secteurs d'activités est constatée: 4.1%, 2.4% et 2.0%, respectivement pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

TAUX DE CROISSANCE DU PIB



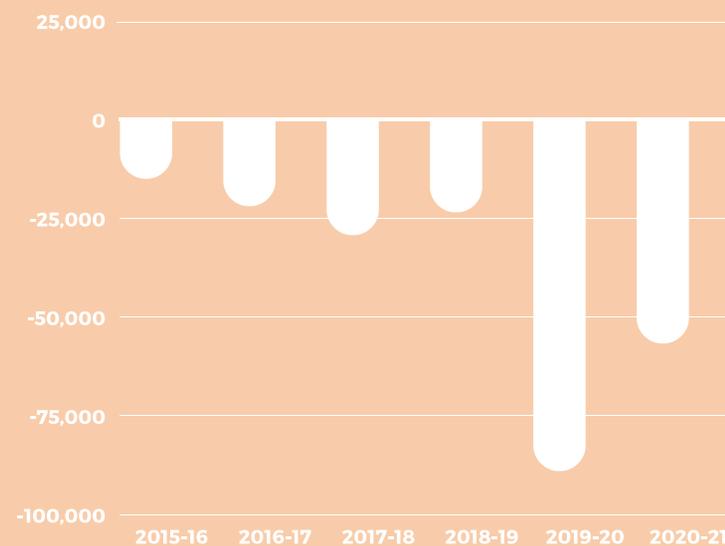
Source: Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI)

BAISSE DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Dans le domaine des Finances Publiques, une amélioration des recettes de 10.2%, combinée à une baisse des dépenses de 13.2%, a permis de réduire de 27.4% le déficit budgétaire. Ainsi le ratio déficit sur PIB est passé de -6.1%, en 2019-2020, à -3.3% en 2020-2021. Il faut toutefois noter que cette augmentation des recettes intervient alors que le taux de pression fiscale passe de 6.1% à 5.7%.

SOLDE BUDGÉTAIRE

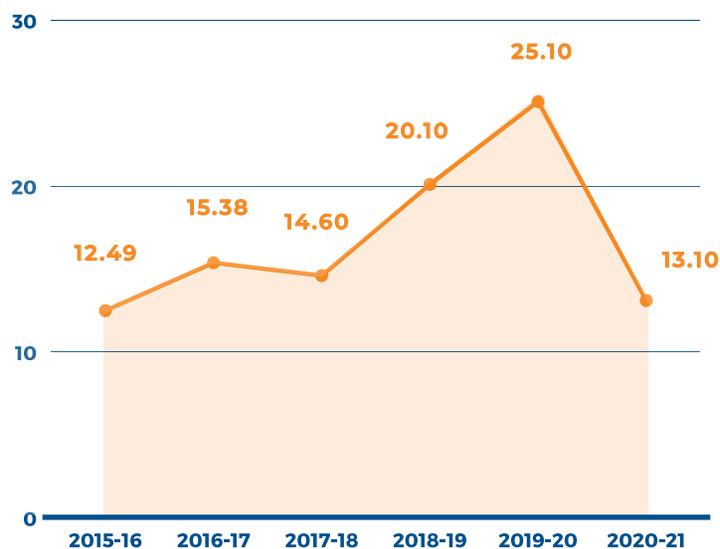
(EN MILLIONS DE GOURDES)



RALENTISSEMENT DU RYTHME DE CROISSANCE DE L'INFLATION

Le taux d'inflation en glissement annuel a affiché une nette décélération, s'établissant à 13.1% au 30 septembre 2021. L'appréciation de la gourde, survenue au dernier trimestre de 2020, a provoqué une diminution générale des prix au début de 2020-2021 et un ralentissement du rythme de croissance de l'inflation tout au long de l'exercice..

TAUX D'INFLATION (EN GLISSEMENT ANNUEL)

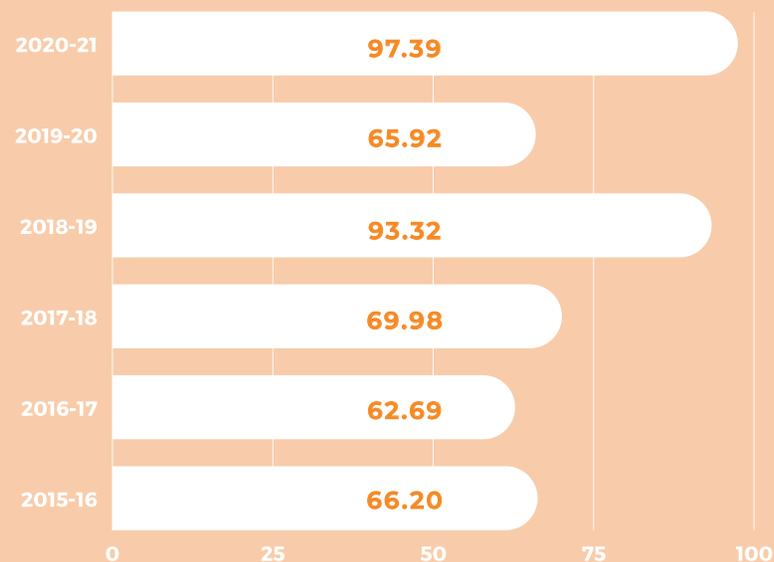


Source: Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI)

DÉPRÉCIATION DE LA MONNAIE NATIONALE

Le taux de change a atteint 97.3918 gourdes pour un dollar, en septembre 2021, contre 65.9193 gourdes pour un dollar, en septembre 2020, soit une hausse de 47.76% en glissement annuel. L'accentuation du déficit commercial et l'augmentation des flux sortants, liée à l'émigration haïtienne vers la République Dominicaine et les Etats Unis d'Amérique, entre autres, sont à la base de la forte pression enregistrée sur le marché des changes.

TAUX DE CHANGE



Source: Banque de la République d'Haïti (BRH)

PROGRESSION DE LA MASSE MONÉTAIRE

La masse monétaire au sens large (M3) s'est accrue de 39.2%, atteignant 520.2 milliards de gourdes en septembre 2021. Cette évolution de l'offre de monnaie est imputable à la forte croissance des dépôts en dollars libellés en gourdes de 67.43%. Au niveau des contreparties de la masse monétaire, une baisse du taux de croissance du crédit intérieur, de 6.7% en 2020 à 3.8% en 2021, est observée. Elle est due principalement au crédit privé qui passe de 8.9% en 2020 à 1.3% en 2021, alors que le taux de croissance du crédit public pour la même période a été respectivement de 4.8% et 5.8%.

AGRÉGATS MONÉTAIRES

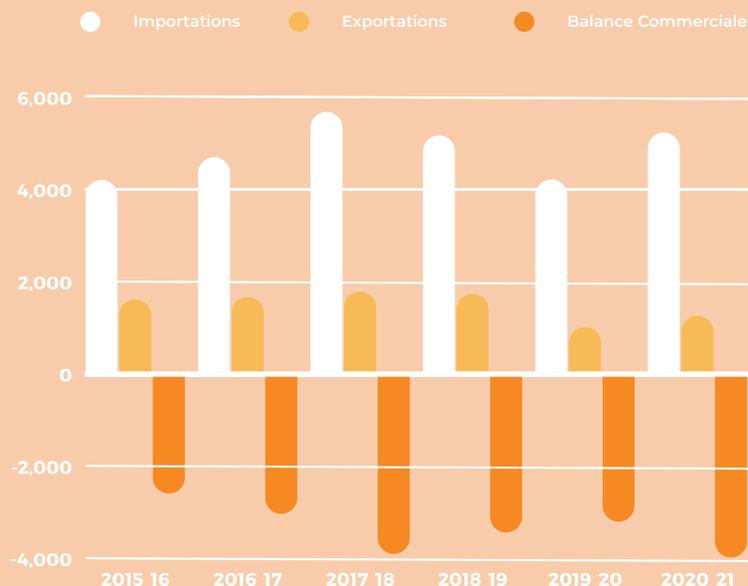
AGREGATS MONETAIRES	Sep-20	Dec-20	Mar-21	Jun-21	Sep-21
Avoirs Extérieurs nets	172,783.96	184,393.16	197,585.71	228,648.27	243,339.47
Crédit intérieur net	254,038.27	281,687.99	297,910.69	318,409.26	330,474.50
Crédit public net	113,026.65	137,900.60	148,572.02	155,697.82	164,781.34
Crédit privé	141,011.62	143,787.39	149,338.67	162,711.45	165,693.16
Masse Monétaire M1	135,946.84	148,300.56	156,486.67	162,657.22	164,236.87
Quasi Monnaie	72,991.93	69,991.68	78,123.70	80,886.44	86,670.93
Dépôts en devises	164,891.51	181,500.71	203,764.91	239,593.65	269,702.36
Autres postes	(52,991.96)	(66,288.20)	(57,121.11)	(63,920.22)	(53,203.80)

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH)

ACCENTUATION DU DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE

Le solde déficitaire de la balance des biens et services s'est accentué, en passant de 3.19 milliards de dollars américains, en 2019-2020, à 3.97 milliards en 2020-2021, ce qui correspond à une hausse de 24.4%. Cette aggravation du déficit de la balance commerciale s'explique par la croissance de 22.3% des importations, qui ont totalisé 4.6 milliards de dollars américains, alors que les exportations, qui ont augmenté de 27.7%, ne totalisent que 1.13 milliards de dollars américains.

BALANCE COMMERCIALE



Source: Banque de la République d'Haïti (BRH)

POSTURE MONÉTAIRE

Au cours de l'année précédente, les autorités monétaires avaient mis en place un ensemble de mesures pour contrer les effets négatifs de la pandémie Covid 19 sur l'activité économique. Ces dispositions sont restées quasiment inchangées en 2020-2021, de manière à soutenir l'économie face aux chocs sociopolitiques. Les instruments traditionnels de la politique monétaire tels, les taux sur les Bons BRH, les réserves obligatoires, les taux d'intérêts ont été maintenus à leur niveau de mars 2020:

- Les taux d'intérêt sur les Bons BRH sont donc inchangés, soit à 4 %, 6% et 10 % pour les maturités de 7, 28 et 91 jours respectivement. Le taux de mise en pension est à 17%;
- Les taux de réserves obligatoires sur les passifs en gourdes sont toujours à 40%, pour les banques commerciales et les filiales non bancaires, et 28.5% pour les banques d'épargne et de logement (BEL);
- Les coefficients sur les passifs en monnaie étrangère sont restés à 51% et 39.5%, respectivement pour les banques commerciales et les banques d'épargne et de logement;
- La couverture en gourdes des réserves obligatoires sur les passifs en dollars conserve son taux de 12.5%.



PERFORMANCE

DE LA BNC

Dans un contexte de dégradation continue du climat des affaires, le Résultat net vérifié de la Banque Nationale de Crédit s'est établi, au terme de l'année fiscale 2020-2021, à 916.7 millions de gourdes.

La Banque a versé au Trésor Public, en vertu de la Loi du 17 août 1979 et du Décret du 23 novembre 2005, un montant de 125.3 millions de gourdes, pour l'exercice 2020.

LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Les activités commerciales se sont déroulées en 2020-2021, dans un souci de mobilisation continue et d'utilisation optimale des ressources.

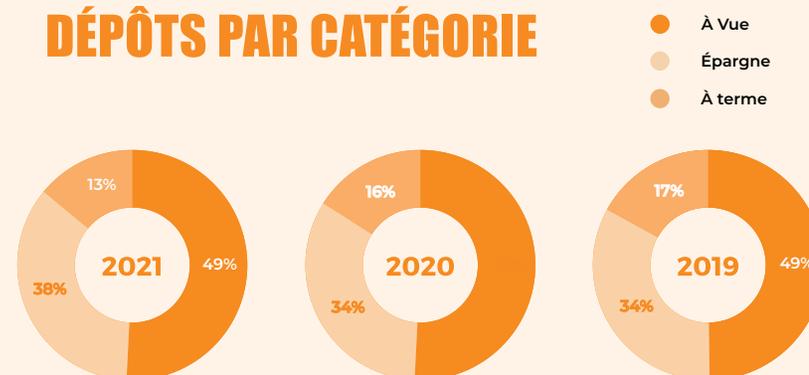
LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Ventilées en Dépôts, Emprunts, Débentures Subordonnées et Fonds Propres, les ressources financières ont augmenté de 21% pour l'année 2020-2021.

LES DÉPÔTS

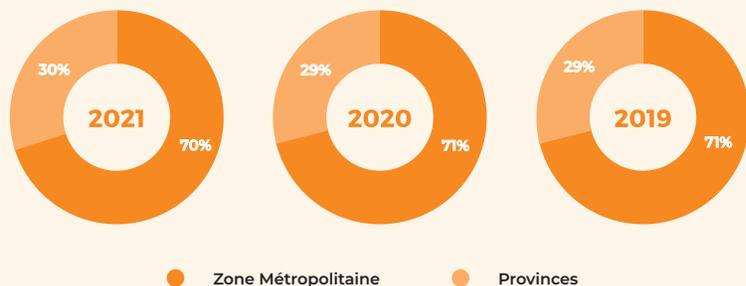
Les dépôts représentent 75% des ressources financières. Ils ont connu une croissance de 27%, passant de 60.8 milliards de gourdes à 77.4 milliards de gourdes. Les dépôts à vue occupent près de la moitié du portefeuille avec 49%, les dépôts d'épargne et à terme 38% et 13%. Au 30 septembre 2021, les dépôts en gourdes (41.3 milliards de gourdes) comptent pour 53% des dépôts totaux et ceux en dollars (36.1 milliards de gourdes) pour 47%, contre 61 et 39% à la fin de l'exercice précédent. Cette évolution serait en grande partie imputable à la hausse du taux de change de 47.76% en glissement annuel. L'analyse révèle une progression de 11% des comptes en gourdes et de 54% de ceux en dollars.

DÉPÔTS PAR CATÉGORIE

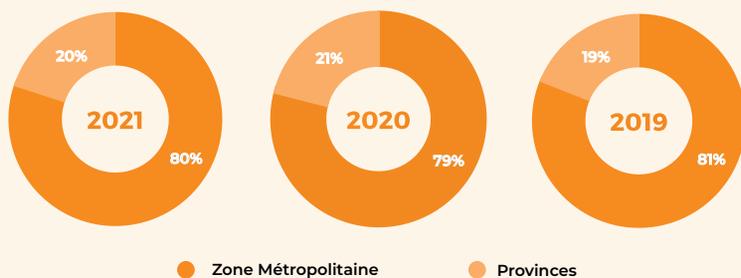


DÉPÔTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

BNC



SECTEUR BANCAIRE



Dépôts par zone géographique

La répartition géographique du portefeuille de dépôts de la BNC est quasiment stable. Le taux de concentration dans la zone métropolitaine est passé de 71% à 70%. Le secteur bancaire accuse un taux de 80%, contre 79% l'année antérieure.

LES EMPRUNTS

Les emprunts et obligations subordonnées sont utilisés dans le cadre du financement de programmes et projets de développement. Ils représentent 8% des ressources financières de la BNC. Leur solde est passé de 8.22 milliards de gourdes à 8.21 milliards, accusant une légère baisse de 0.19%.

LES FONDS PROPRES

Les fonds propres comptables ont affiché une hausse de 10%, s'établissant à 8.56 milliards de gourdes, contre 7.77 milliards de gourdes. La croissance des réserves et des bénéfices non répartis, respectivement de 47% et 4% au 30 septembre 2021, est à la base de cette évolution. Les fonds propres comptables comptent pour 8% des ressources financières de la BNC.

LES ACTIVITÉS DE CRÉDIT

La BNC a décaissé, en 2021, 13.47 milliards de gourdes de crédit en faveur de particuliers et de secteurs productifs du pays, un montant supérieur de 24% à celui de l'exercice antérieur. L'action conjuguée des décaissements et encaissements de l'année a porté le portefeuille de prêts, au 30 septembre 2021, à un niveau de 27.98 milliards de gourdes, soit une augmentation de 12%. L'encours net représente 24% de l'actif total.

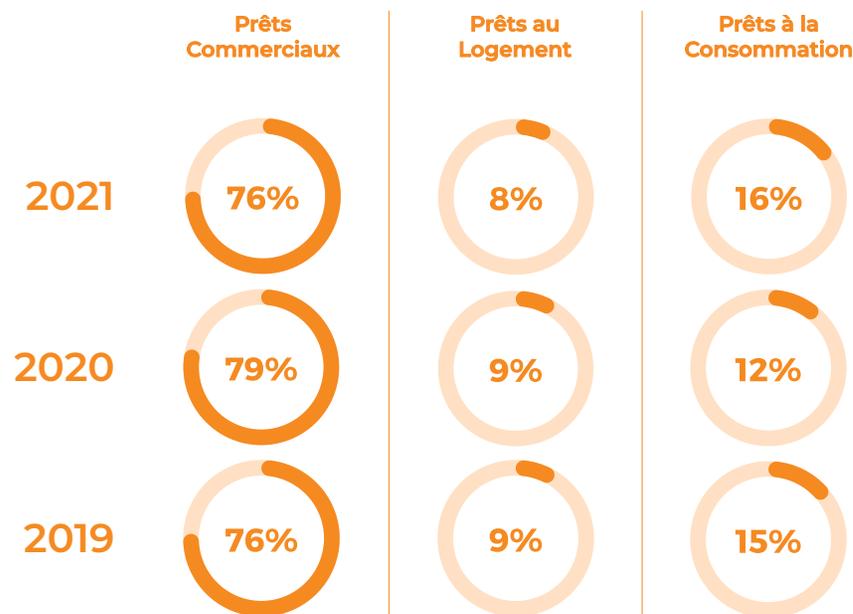
Évolution de l'encours par catégorie et par type

Le commerce, le logement et la consommation sont les trois grandes catégories qui composent le portefeuille de crédit de la BNC, avec une prédominance à 76% des prêts commerciaux. Les prêts à la consommation représentent 16% et ceux au logement 8% du portefeuille global. Les prêts commerciaux incluent le portefeuille dédié aux micros, petites et moyennes entreprises des secteurs de transformation et agro industriels, Procrédit. Ce programme, mis en place en 2013 au bénéfice de l'économie réelle et disponible sur l'ensemble du territoire, a été élargi vers les petites et moyennes industries (PMI).

Deux autres programmes à succès de la BNC, Kredi Pam et Kay Pam, dominent les prêts à la consommation et les prêts au logement avec 63% et 59% respectivement. Dans le cadre d'un partenariat avec le Ministère de l'Économie et des Finances, Kredi Pam donne accès au crédit bancaire aux fonctionnaires publics depuis 2002. Quant à Kay Pam, ses conditions uniques et innovantes font de lui la voie idéale pour devenir propriétaire d'un logement décent et répondant aux normes, après les déconvenues de 2010.

Comparée à l'exercice antérieur, la croissance des prêts en gourdes affiche un certain repli. En effet, elle passe de 36% à 17%. L'évolution des prêts en dollars n'est que de 1%.

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DU CRÉDIT



PRÊTS PAR PRODUITS (en milliers de Gourdes)

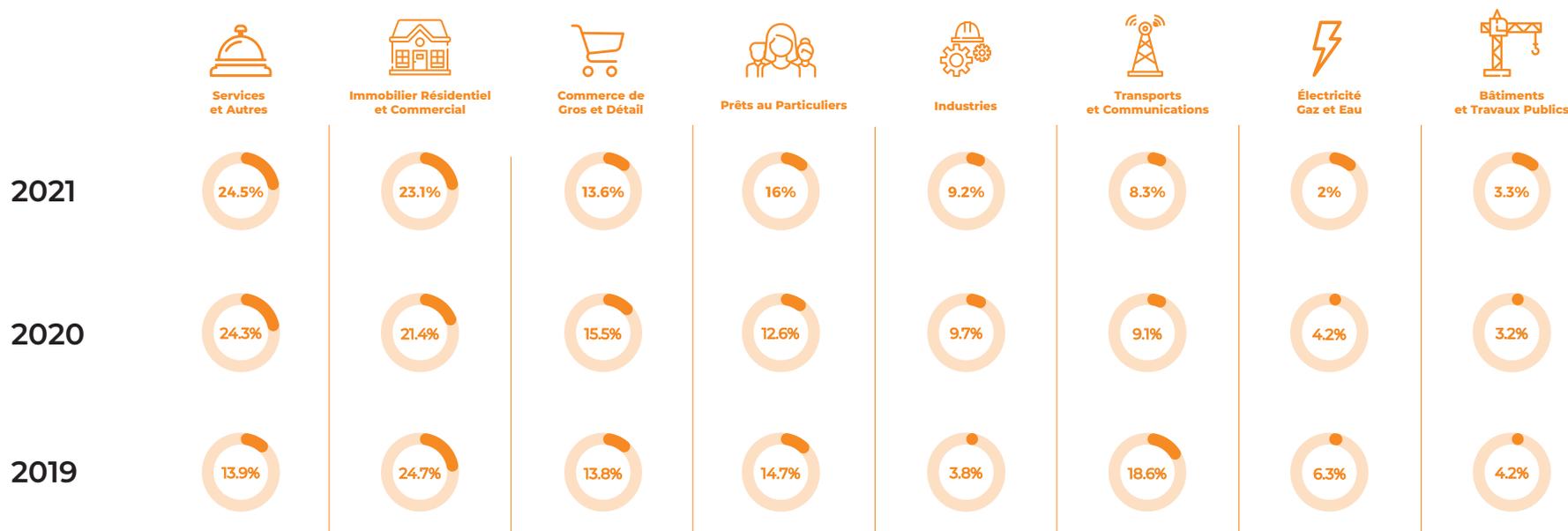
PRÊTS PAR PRODUITS	2021	%	2020	%
Prêts commerciaux	21,185,378	76%	19,369,724	79%
Prêts Kredi Pa'm	2,806,913	10%	1,911,125	7%
Autres prêts à la consommation	1,681,031	6%	1,185,167	5%
Total Prêts à la consommation	4,487,944	16%	3,096,292	12%
Prêts Kay Pa'm	1,370,265	5%	1,304,271	5%
Autres prêts au logement	935,399	3%	847,078	4%
Total Prêts au logement	2,305,664	8%	2,151,349	9%

Qualité du portefeuille

La qualité du portefeuille s'est légèrement améliorée en 2021, en témoigne le ratio Prêts non productifs / Prêts totaux qui passe de 15% à 13%. La BNC a relevé le niveau de couverture en constituant une provision pour pertes sur prêts qui se rapproche de 100% du portefeuille non productif, contre 72% en 2020.

PRÊTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activités financés par la BNC présentent une grande diversité. Les encours évoluent selon les tendances et les opportunités.



LES ACTIVITÉS DE TRÉSORERIE

Liquidités

Les liquidités représentent 42% de l'Actif total et couvrent les dépôts à vue à hauteur de 114% en 2021. Réparties en liquidités en gourdes (46%) et liquidités en dollars (54%), elles ont crû de 39%, en raison de l'évolution à la hausse de 52% des liquidités en dollars.

Placements

Le marché monétaire et financier, local et international, est le lieu privilégié de placements des excédents de liquidités de la BNC. En 2021, ils ont connu une hausse de 13%, influencée par les placements à l'étranger qui ont augmenté de 51%. Les placements locaux, relativement stables, sont dominés, pour l'exercice 2020-2021, par les Bons du Trésor et les Bons BRH (95%), suivis des autres placements (3%) et des prêts interbancaires (2%). Le portefeuille de placements à l'étranger comprend des Dépôts à Terme, des Bons du Trésor Américain et des Obligations de sociétés privées et d'Agences Gouvernementales Américaines. Ils représentent, au 30 septembre 2021, 35% des placements totaux.

ACTIVITÉS DE CHANGE

La BNC, à travers sa Direction de Change, a réalisé des transactions d'achat et de vente de devises (Dollars et Euros) tout le long de l'année fiscale, dans le strict respect des normes prescrites. Elle a maintenu une position de change quasiment nulle, ce qui dénote une gestion du risque très prudente.

L'appréciation de la devise américaine au détriment de la gourde, en 2021, a renforcé le niveau de dollarisation dans le secteur bancaire haïtien. Actifs financiers, portefeuille de prêts et de dépôts en dollars sont passés respectivement de 49, 40 et 60% à 57, 45 et 66%. La BNC n'a pas échappé à cette tendance, tout en restant en dessous des proportions affichées par le secteur bancaire.

NIVEAU DE DOLLARISATION

	BNC		Secteur Bancaire	
	2021	2020	2021	2020
	%	%	%	%
Actifs financiers	38%	33%	57%	49%
Portefeuille de prêts	20%	21%	45%	40%
Dépôts	47%	39%	66%	60%

LES PRODUITS D'ASSURANCE

La vente des produits d'assurance a généré en 2021 des revenus de commissions non négligeables. Rappelons que la Bancassurance, innovation de la BNC, a révolutionné le secteur en 2008, en mettant à la disposition de la clientèle des couvertures adaptées aux risques de la vie courante.

LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Les opérations internationales réalisées par la BNC en 2021 ont rapporté pas moins de 906.52 mille dollars américains, en hausse de 31% par rapport à l'exercice antérieur. Ces opérations incluent, entre autres, les virements et transferts de fonds à partir du réseau SWIFT, les ventes de chèques sur l'étranger et les crédits documentaires. Elles sont conduites par la Direction des Opérations Internationales et facilitées par les correspondants étrangers.

LES SERVICES À L'ÉTAT

Le montant collecté par la BNC en 2021 pour le compte du Trésor Public (DGI, AGD, Collectivités territoriales) et les organismes autonomes (ONA, EDH, APN), se chiffre à 6.09 milliards de gourdes.

Cette activité de collecte se réalise dans le cadre d'un accord avec la BRH qui autorise la BNC à la remplacer dans les endroits où elle n'est pas présente. L'accord prévoit aussi le paiement des chèques du Trésor et la réception des dépôts des banques commerciales, à travers les guichets de ses succursales de province.

ANALYSE FINANCIÈRE

Produit Net Bancaire (PNB)

Le Produit Net Bancaire (PNB) a accusé un montant de 3.85 milliards de gourdes pour l'exercice 2020-2021, en progression de 2% par rapport à 2019-2020. L'évolution de ses principales composantes n'a pas favorisé une meilleure performance, en dépit d'une diminution de la dotation aux provisions pour pertes sur prêts de 72%.

En effet, les revenus nets d'intérêts, représentant 86% du PNB, se sont établis à 3.75 milliards de gourdes, montant inférieur de 14% à ceux de 2019-2020. Prêts, bons et placements ont tous connu un fléchissement au niveau de leurs revenus respectifs.

Les autres revenus, comptant pour 14% du PNB, ont également chuté de 46%. Ils sont influencés, d'une part, par les commissions qui ont très peu évolué et d'autre part, des ajustements comptabilisés pour prendre en compte la réévaluation des placements en dollars conformément aux normes IFRS.

Charges et Coefficient d'exploitation

Au 30 septembre 2021, les charges d'exploitation affichent un total de 2.93 milliards de gourdes, soit 8% de plus par rapport à l'exercice antérieur. L'augmentation de certains postes (Salaires et autres prestations de personnel, Amortissements et Autres charges) et la variation négative d'autres (Frais de locaux, matériel et mobilier et Charges locatives) sont à signaler.

Le poste le plus important demeure les charges de personnel avec 69%.

La faible croissance du PNB combinée à la progression des charges explique les quelques points de pourcentage gagnés par le coefficient d'exploitation qui passe de 72,23% à 76%.

Résultat net

Il en ressort pour l'année fiscale 2020-2021 un résultat net de 916.72 millions de gourdes, contre 1.04 milliard l'année antérieure, soit une baisse de 12%.

Ratios de rentabilité (ROA et ROE) et de suffisance de fonds propres

La baisse du revenu net (12%) en 2021, la croissance de l'Actif (21%) et des Fonds Propres (10%) n'ont pas favorisé la hausse des ratios de rentabilité.

Le retour sur actifs (ROA) est évalué à 1%, tandis que la rentabilité des fonds propres (ROE) est à 11.23%, contre respectivement 1.23% et 14.26% en 2020.

La BNC respecte toutes les exigences de fonds propres auxquelles sont soumises les institutions financières, comme le montre le tableau ci-contre :

RATIOS DE SUFFISANCE DE CAPITAL

CRITÈRES	RATIOS 2021
Actifs / Fonds Propres réglementaires (Multiple de 20 max)	14
Fonds Propres/Actifs à risque (≥12%)	22.60%
Ratio minimum des fonds propres de base de catégorie 1 A (9.25%)	18.80%
Ratio minimum des fonds propres de base de catégorie 1 (11.55%)	18.80%
Ratio minimum total des fonds propres (14.5%)	22.80%

RÉSULTATS FINANCIERS (EN MILLIERS DE GOURDES)

	2021		2020		2019		2018		
REVENUS									
Revenus nets d'intérêt	3,745,775	-14%	4,340,997	36%	3,180,361	16%	2,743,807	18%	2,330,539
Provision pour pertes sur prêts	(451,570)	-72%	(1,589,141)	456%	(285,887)	91%	(150,000)	88%	(80,000)
Autres Revenus	552,531	-46%	1,009,467	16%	870,884	-7%	936,886	17%	803,703
PRODUIT NET BANCAIRE	3,846,736	2%	3,761,323	-0.11%	3,765,358	7%	3,530,693	16%	3,054,242
CHARGES D'EXPLOITATION	2,930,009	8%	2,716,650	-0.21%	2,722,393	19%	2,293,028	12%	2,050,911
REVENU NET	916,727	-12%	1,044,673	0.16%	1,042,965	-16%	1,237,665	23%	1,003,331

SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS (EN MILLIERS DE GOURDES)

BILAN

	2021		2020		2019		2018		
ACTIF									
Liquidités	43,264,174	39%	31,042,787	-2%	31,752,263	23%	25,890,790	-3%	26,803,662
Placements, net	30,363,247	13%	26,893,436	14%	23,661,944	9%	21,687,368	24%	17,545,741
Portefeuille de crédit, net	24,676,391	10%	22,335,580	5%	21,279,951	33%	15,981,424	15%	13,902,757
Autres Actifs	4,890,165	-2%	4,990,187	-21%	6,321,072	-14%	7,387,327	95%	3,792,423
TOTAL ACTIF	103,193,977	21%	85,261,990	3%	83,015,230	17%	70,946,909	14%	62,044,583
PASSIF									
Dépôts	77,428,895	27%	60,814,478	-1%	61,670,686	17%	52,686,929	7%	49,054,135
Autres obligations	17,204,243	3%	16,678,040	15%	14,463,300	20%	12,087,888	52%	7,966,244
TOTAL PASSIF	94,633,138	22%	77,492,518	2%	76,133,986	18%	64,774,817	14%	57,020,379
AVOIR NET									
Capital autorisé	3,000,000	0%	3,000,000	0%	3,000,000	0%	3,000,000	0%	3,000,000
Réserves	1,993,850	47%	1,353,364	-51%	2,768,565	154%	1,089,251	46%	747,981
Bénéfices non répartis	3,566,989	4%	3,416,108	207%	1,112,679	-47%	2,082,841	63%	1,276,223
TOTAL AVOIR NET	8,560,839	10%	7,769,472	13%	6,881,244	11%	6,172,092	23%	5,024,204
AVOIR NET + PASSIF	103,193,977	21%	85,261,990	3%	83,015,230	17%	70,946,909	14%	62,044,583

RATIOS ET CHIFFRES CLÉS

	2021	2020	2019	2018	2017
Actifs / Fonds Propres réglementaires (Multiple de 20 max)	14	12	12.77	12.41	14.70
Fonds Propres/Actifs à risque (≥12%)	22.6%	33.6%	29.30%	34.40%	29.40
Ratio minimum des fonds propres de base de catégorie 1 A (9.25%)	18.8%	N/A	N/A	N/A	N/A
Ratio minimum des fonds propres de base de catégorie 1 (11.55%)	18.8%	N/A	N/A	N/A	N/A
Ratio minimum total des fonds propres (14.5%)	22.8%	N/A	N/A	N/A	N/A
Qualité des prêts	12.78%	14.56%	14%	2.12%	3.21%
Coefficient d'exploitation	76%	72.23%	72.30%	65%	67.15%
Rendement des Fonds Propres	11.23%	14.26%	16%	22.11%	21.88%
Actifs circulants % des dépôts à vue	163%	167%	132.12%	139.90%	131.33%
Rendement des Actifs	1%	1.23%	1.26%	1.74%	1.62%
Nombre de comptes de dépôt	536,708	473,418	460,653	427,164	410,962
Nombre de succursales	38	38	38	37	37
Nombre de guichets	3	3	3	3	3



GESTION ET REALISATIONS

Les actions de la BNC vont toujours dans le sens de son renforcement, la professionnalisation de ses services, la satisfaction de sa fidèle clientèle des 10 départements géographiques et d'outre-mer.

En 2020-2021, ces actions sont multiples. Quelques-unes d'entre elles méritent d'être signalées:

- *La mise en place d'une Unité de Gestion des Risques au sein du Bureau de Conformité qui prend la dénomination de Bureau de Conformité et de Gestion des Risques (BCGR);*
- *La séparation du Bureau du Contrôleur en Bureau d'Audit Interne (BAI) et Bureau du Contrôle Interne (BCI);*
- *Le partage de la Direction des Opérations Internationales et du Change, en Direction des Opérations Internationales et Direction du Change.*



GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est exercée à plusieurs niveaux à la BNC. Les Bureaux et les Comités, qui se réunissent régulièrement, sont, entre autres, autant d'entités expertes qui exécutent des tâches de surveillance et de contrôle. Ils rassurent le Conseil d'Administration de la bonne conduite des opérations et du fonctionnement de la Banque dans le respect des politiques, procédures, normes et lois en vigueur.

Bureau du Contentieux

Bras juridique du Conseil d'Administration ainsi que de toutes les autres entités de l'Institution, le Bureau du Contentieux est chargé de gérer les risques légaux encourus. Des avocats et juristes expérimentés travaillent d'arrache-pied, analysent et émettent des avis avant toute signature de contrat engageant la Banque. Ils représentent ses intérêts dans toute procédure à l'amiable et par devant les tribunaux. Les services de cabinets d'avocats externes peuvent être sollicités, le cas échéant.

Le Bureau du Contentieux s'assure de la qualité des titres et des documents légaux, en amont des activités de crédit. En aval, il aide au recouvrement des créances. En 2021, d'importants montants ont été recouverts.

Le traitement de dossiers de prêts hypothécaires, de l'analyse à la transmission à l'Administration du Crédit, la rédaction des radiations d'hypothèques, la liquidation complète de dossiers de succession, les saisies-arrêts, les oppositions de droit civil et les mainlevées d'oppositions, font aussi partie de leur bilan.



De la séparation du Bureau du Contrôleur

Jusqu'en 2020, la BNC disposait du Bureau du Contrôleur pour assurer les travaux de contrôle et d'audit interne. Mais depuis le 25 février 2021, suite à une résolution du Conseil d'Administration, conformément aux exigences de la circulaire 89-2 de la BRH, le Bureau du Contrôleur a été séparé en Bureau d'Audit Interne (BAI) et Bureau du Contrôle Interne (BCI).

Bureau d'Audit interne (BAI)

L'audit interne est cette activité indépendante qui aide l'organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité. Son approche se base sur les repères des normes comptables internationales définies par l'Institut des Auditeurs Internes (IIA).

Pour correspondre à sa mission, le BAI a élaboré un document de politiques, un code de déontologie et un plan d'actions validés par le Conseil.

Dans le cadre de l'exécution de ce plan d'actions, plusieurs missions d'audit et d'évaluation ont été conduites au Siège et dans le réseau de succursales de la capitale et des villes de province. Les rapports y relatifs ont été acheminés au Conseil d'Administration pour les suivis appropriés.

Le BAI a joué également le rôle d'interface et d'interlocuteur, d'une part, avec la firme chargée de l'audit externe de la BNC pour l'année fiscale 2020-2021, et d'autre part, avec les Inspecteurs délégués par la Banque Centrale dans le cadre de l'inspection générale de la BNC.

Bureau du Contrôle Interne (BCI)

Les activités du BCI visent à s'assurer de l'application des politiques et procédures internes ainsi que des dispositifs de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques bancaires et des normes réglementaires.

Les travaux de contrôle interne se réalisent dans toutes les Directions, Bureaux, Unités et dans le réseau de succursales. Les interventions incluent le suivi quotidien de toutes les opérations à travers les comptes, les rapports générés par le système d'information et les supports de transactions. Les commentaires et recommandations qui en découlent servent d'orientation au Conseil d'Administration.

Bureau de Conformité et de Gestion des risques

Dans l'objectif de renforcer la politique de gestion des risques, le Bureau de Conformité est devenu, par décision du Conseil d'Administration en date du 25 février 2021, le Bureau de Conformité et de Gestion des Risques (BCGR).

Le **BCGR** constitue le centre d'expertise en matière de prévention du risque de non-conformité. Quoique relevant du Conseil d'Administration, il travaille cependant en toute indépendance. Il lui revient de s'assurer que toutes les actions de la Banque soient en adéquation avec les normes prudentielles soumises par l'autorité de tutelle, la Banque de la République d'Haïti (BRH) et les accords signés par la République d'Haïti, particulièrement en ce qui a trait à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il garantit le respect de la loi régissant le fonctionnement des banques sur le territoire national et intervient dans tout autre domaine désigné par le Comité d'Audit et de Conformité ou par le Conseil.

Le BCGR œuvre à différents niveaux:

Au point de vue gestion organisationnelle

Le Bureau soumet son plan annuel au Conseil d'Administration, au début de chaque année fiscale, pour approbation. Ce plan peut être modifié en fonction de la conjoncture ou des besoins du Conseil. Il prévoit, dans son application, les dispositifs suivants:

- Un système d'évaluation des officiers de conformité (Directeurs de succursale et de leur assistant) ;
- Une cartographie des risques sujette à révision périodique ;
- Des formations sur mesure destinées aux différents cadres.

Des dispositions par rapport aux clients

Une nouvelle application développée par la Direction de la technologie de la banque permet le filtrage systématique des nouveaux clients. Un profil de risque est mis en place pour les plus grands clients. Il se veut être un outil d'analyse dynamique qui peut évoluer en fonction du comportement.

Sur le plan technologique

La banque s'est dotée d'outils informatiques modernes en vue d'optimiser ses actions dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, tels:

- Un logiciel de surveillance « Anti Money Laundering » (AML) qui analyse quotidiennement les mouvements sur les comptes des clients;
- Une application dénommée « Swift Sanction Screening » qui traite tous les transferts expédiés et reçus en s'assurant que les donneurs d'ordre et les bénéficiaires ne font pas partie des listes noires internationales de personnes, d'institutions ou de pays à risque.

Deux autres applications développées à l'interne facilitent l'acheminement des déclarations de transaction à l'UCREF et le filtrage des clients par rapport à la liste noire internationale.

Des dispositions par rapport aux partenaires

Le Bureau de Conformité est l'instance de contact, pour tout ce qui concerne la conformité, entre la BNC et ses partenaires: la Banque Centrale, les correspondants étrangers, l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) et l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF). Leurs requêtes sont centralisées et traitées avec diligence.

Comité de Crédit

Le crédit relève du cœur de métier des banques. Et la cellule experte, Comité de Crédit, garantit la stricte observance des politiques internes de l'institution et des normes en vigueur (normes prudentielles édictées par la BRH) essentielles pour la mitigation des risques de crédit inhérents à toute activité bancaire. Grâce à son œil vigilant, il s'assure, par des procédures bien établies, d'anticiper et de minimiser les risques.

Les requêtes sont d'abord reçues à la Direction de crédit où elles sont traitées, avant transmission au Comité de Crédit pour approbation. Elles proviennent de différents secteurs d'activités : commerce (PME, MPME / Procrédit), consommation (Kredi Pam et autres), logement (traditionnels particuliers et entreprises, Kay Pam).

DEVELOPPEMENT DU RÉSEAU ET MODERNISATION

Réseau des succursales de la BNC

La BNC demeure cette banque citoyenne qui privilégie le service de proximité pour ses clients, un service de qualité qui, au fil des ans, a su faire sa réputation.

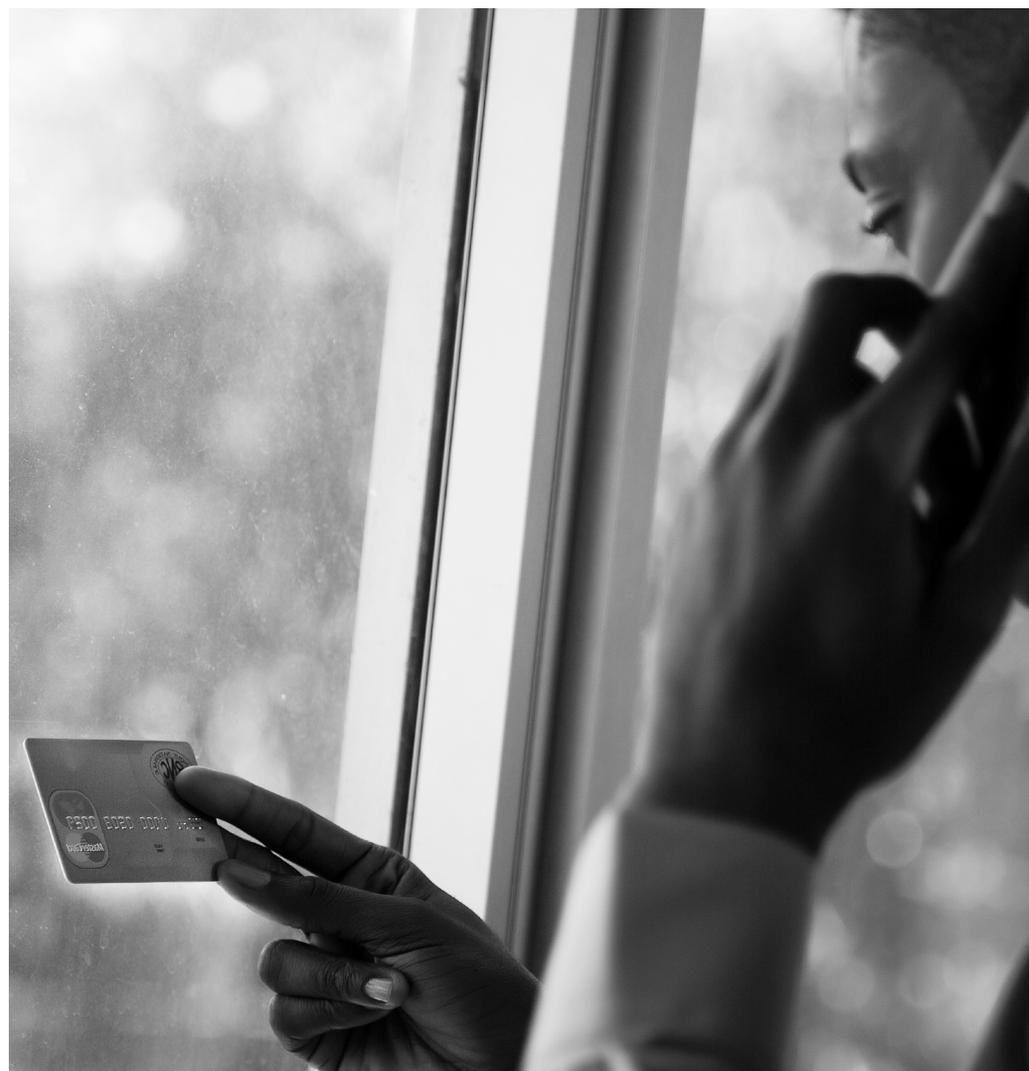
Les 41 points de service (38 succursales et 3 guichets), répartis sur tout le territoire, et la succursale en ligne sont mis à profit pour une offre diversifiée de services disponibles en tout temps et en tout lieu.

La proximité des services

Au cours de l'exercice, la BNC a continué à déployer son réseau d'ATM. Ainsi, les détenteurs de la Carte de Crédit BNC ou de la Carte prépayée ont accès en toute sécurité à leurs ressources financières.

Toujours dans l'objectif de desservir la population de tous les départements du pays et tenir ses engagements de banque de proximité, elle a conçu un outil d'inclusion financière: la Banque Itinérante. Véritable succursale sur roues inaugurée en 2019, elle a mis le cap sur le Sud, allant à la rencontre des populations d'Aquin et des communes avoisinantes pour leur fournir tous les services nécessaires au lendemain du séisme du 14 août 2021. Dans les moments de difficultés, la BNC va vers sa clientèle avec sa gamme complète de services!

Par ailleurs, la carte de débit PRONAP connaît des avancées notoires et le lancement officiel est déjà planifié pour l'année prochaine. Elle permet d'augurer d'un bel avenir dans le domaine et de faciliter encore plus l'accessibilité aux services de la BNC.



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

A la Banque Nationale de Cr dit, l'importance d'une gestion ad quate des ressources humaines n'est plus   prouver. Durant les trois derni res ann es, malgr  le contexte difficile li    la crise sanitaire, sociale,  conomique et politique, l'institution a tenu bon. Les valeureux cadres et employ s  taient toujours   pied d'oeuvre.

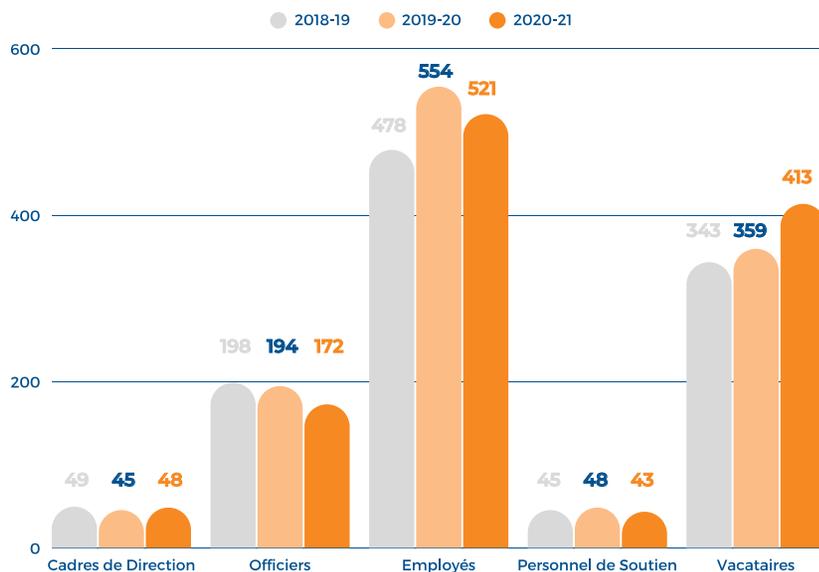
Evolution des effectifs

Entre 2020 et 2021, les effectifs sont demeur s sensiblement les m mes: 1 201 en septembre 2020 et 1 197 en septembre 2021.

Effectif en fonction du genre

La parit  Homme/Femme n'est pas encore atteinte, le ratio reste cependant dans une fourchette de 45%-47% de femmes depuis 2018, 45.3% cette ann e, pour la cat gorie regroupant les Cadres de Direction, les Officiers, les Employ s et le Personnel de soutien. Ce taux, beaucoup plus faible chez les vacataires qui regroupent les agents de s curit  dans sa grande majorit , observe la m me stabilit , oscillant depuis 4 ans entre 8 et 9% de femmes. Il affiche 8% en 2021.

R PARTITION DE L'EFFECTIF



EFFECTIF EN FONCTION DU GENRE



Environnement de travail

Un environnement de travail adéquat, convivial, permet aux collaborateurs de donner le meilleur d'eux-mêmes dans des conditions d'hygiène, de sécurité, de confort. La BNC s'attache à garder les liens entre les personnes et les équipes par des récompenses et des encouragements.

Distinction annuelle - Prix Bénique Joseph

Cette année encore, la BNC, en reconnaissance de la richesse que constituent pour l'institution ses ressources humaines, honore par le Prix «Bénique JOSEPH» **Solon Besnard PIERRE**. Sa performance individuelle comme officier de crédit loyal et discipliné, œuvrant à la Banque depuis décembre 2005, fait de lui l'émule de celui qui, chauffeur émérite de la Banque, disparu lors du séisme du 12 janvier 2010, avait su marquer ses pairs par son sens de l'honneur, sa discipline, son dévouement et son amour du travail.



Formation continue

La formation des cadres, une garantie de performance et d'amélioration constante des résultats au sein de l'institution!

Dès ses débuts, la Banque d'Etat a toujours misé sur la formation pour maintenir sa réputation d'excellence et cette année encore des professionnels de plusieurs directions et unités sont en train de parfaire leurs connaissances en suivant le parcours offert par le Centre de Formation de la Profession Bancaire CFPB.

D'autres ont eu des formations de courte durée ou se sont tenus au fait des dernières innovations en matière de services bancaires. Ainsi, deux hauts cadres se sont rendus à la 54^e Assemblée annuelle de la Fédération Latino-Américaine de Banque (FELABAN). A la Conférence annuelle réalisée à Orlando, par la Financial Service Technology FISERV, à l'intention des utilisateurs de Signature, se retrouvaient trois cadres de la banque. Six auditeurs du BAI ont eu une formation de courte durée dans leur domaine: trois ont pris part au séminaire sur «L'Audit Interne et la gestion des risques» organisé par l'Institut des Auditeurs Internes, **IAI**, et trois autres à la 8^e édition de la Semaine de l'audit, du 7 au 11 décembre 2020. Deux autres cadres ont bénéficié d'une formation de Sunset Learning.

MARKETING ET RELATIONS PUBLIQUES

Marketing et action commerciale

La BNC, banque innovante, banque de toutes les générations, s'assure toujours d'asseoir son image de marque et de maintenir sa place dans le peloton de tête du secteur bancaire haïtien.

Les activités de marketing participent de cette démarche. S'inscrivant dans un plan annuel approuvé par le Conseil d'Administration, elles visent à faire connaître l'institution, sa philosophie, ses produits et services. La Direction du Marketing et des Relations Publiques en assure le pilotage.

Les activités de marketing ne se font pas sans retombée positive sur l'action commerciale. En effet, en 2021, les comptes de dépôts, entre autres, ont crû de 13%.



Activités de sponsoring

Banque citoyenne, fidèle à sa tradition de promotion des valeurs, la BNC a, cette année encore, malgré le contexte difficile, accompagné des initiatives dans les domaines socio-culturel, éducatif ou sanitaire. Ainsi la Banque a entre autres:

- Œuvré à la réalisation, dans quelques villes de provinces, de la 2^e édition du «Festival Entènasyonnal Literati Kreyòl et Fondation Maurice Sixto» et supporté la soirée de Gala du 20^e anniversaire du Club Toastmaster Flamboyant.
- Investi dans l'achat d'équipements pour la Bibliothèque Nationale d'Haïti, la BNH, soutenu la 4^e Edition de la journée du livre à Port-de-Paix organisée par ERRA, Espace de Réflexion, des Recherches et d'Action et sponsorisé la réalisation de la foire culturelle de l'Université Publique du Sud aux Cayes, UPSAC, à l'occasion de la fête de l'agriculture et du travail.
- Supporté le championnat de football de la communauté de Croix Fer dans le Plateau Central.
- Accordé, un appui à «Healing Hands for Haïti » pour l'amélioration des services aux personnes à besoins spéciaux.

Toujours dans le domaine de l'action sociale, s'alliant à l'APB, l'Association Professionnelle des Banques, la BNC a contribué à la construction, dans la ville des Cayes, d'un hangar destiné à reloger les élèves du Lycée Philippe Guerrier suite au tremblement de terre du 14 août 2021.

Comme lors des précédentes éditions, la Banque a pris part au **Sommet International de la Finance** initié par Group Croissance. La 11^e édition s'est tenue en ligne autour du thème : « **Renforcer le Capital Humain en Haïti** » dans la perspective de Post Covid 19.



BANQUE NATIONALE DE CREDIT

A close-up photograph of several large, vibrant green leaves, likely from a tropical plant like a banana. The leaves are covered in numerous small, glistening water droplets, suggesting a recent rain or mist. The lighting is bright, highlighting the texture of the leaf veins and the reflective surfaces of the water. The overall color palette is dominated by various shades of green, from deep forest green to bright, almost yellow-green highlights where the light hits the droplets and leaf surfaces.

RAPPORT DES VERIFICATEURS

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT (BNC)

États Financiers

30 septembre 2021

(Avec rapport des auditeurs indépendants ci-joints)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT (BNC)
TABLE DES MATIÈRES
30 SEPTEMBRE 2021

	Pages
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d’Experts-Comptables	1-4
États financiers	
Bilans	5
États du Résultat Net	6
États de l’Évolution de l’Avoir Net	7
États des Flux de Trésorerie	8
Notes aux États financiers	
Note 1 Organisation	9
Note 2 Base de préparation des états financiers	9-12
Note 3 Principales conventions comptables	12-27
Note 4 Gestion des risques	28-40
Note 5 Liquidités	41
Note 6 Bons BRH et bons et du Trésor	42
Note 7 Placements locaux	42-45
Note 8 Placements à l’étranger	46-49
Note 9 Contrats à terme de change	49
Note 10 Prêts, net	50-61
Note 11 Actifs au titre de droits d’utilisation, net et obligations locatives	62-64
Note 12 Immobilisations, net	65-66
Note 13 Biens immobiliers hors exploitation	66-68
Note 14 Achalandage	68
Note 15 Autres éléments d’actif, net	69
Note 16 Dépôts	70-71
Note 17 Emprunts et obligations BRH	71-73
Note 18 Réserves des banques locales	73
Note 19 Autres éléments de passif	74-77
Note 20 Dotation aux pertes de crédit	78
Note 21 Dotation de capital	78
Note 22 Autres revenus et dépenses	78
Note 23 Salaires et autres prestations de personnel	79
Note 24 Autre réserve	79
Note 25 Réserve spéciale	79
Note 26 Engagements et passif éventuel	80
Note 27 Transactions apparentées	80-82

Rapport des Auditeurs Indépendants

Au Conseil d'Administration
Banque Nationale de Crédit (BNC):

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Nationale de Crédit (BNC), comprenant le bilan au 30 septembre 2021, et les états du résultat net, de l'évolution de l'avoir net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des situations décrites dans la section «*Fondement de l'opinion avec réserve*» de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la BNC au 30 septembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion avec réserve

Tel qu'expliqué à la **note 3 (j)**, la Banque a fait le choix de comptabiliser les placements en immobilier, inclus dans les biens immobiliers hors exploitation, à leur juste valeur selon le traitement permis par la norme IAS 40. La Banque possède environ 60 placements en immobilier et, pour cinq d'entre eux, elle a obtenu plusieurs rapports d'expertises révélant l'existence de plus-values importantes. Toutefois, la Direction de la Banque désire approfondir ses analyses en fonction des conditions du marché avant de les enregistrer aux livres. Si ces plus-values avaient été reconnues, elles auraient augmenté les résultats d'exploitation de 2021 ainsi que l'avoir net et le total de l'actif au 30 septembre 2021.

Tel que décrit à la **note 3 (s)**, la Banque dispose d'un régime de retraite à prestations déterminées ainsi que d'un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite. Tel que présenté à la **note 19 (c)**, des provisions substantielles existent pour ces deux fonds. Les charges sont comptabilisées sur une base de caisse et de provision forfaitaire et non sur la base des obligations actuarielles, et les informations, présentées aux **notes 19 et 23**, ne sont pas conformes aux Normes Internationales d'Information Financière. Il n'y a pas d'évaluation actuarielle du fonds de régime de retraite ni du fonds de prime en administration et, par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer le surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif.



Au Conseil d'Administration

Page 2

Tel qu'expliqué à la **note 7**, la Banque détient deux placements dans des sociétés apparentées entre elles : Lafito Industrial Free-Zone S.A. et Port Lafito S.A. totalisant G 398 millions. Nous n'avons pas obtenu d'information probante nous permettant d'établir, au 30 septembre 2021, la juste valeur de ces placements, tel que requis par IFRS 9, afin de déterminer les plus ou moins-values, s'il y a lieu. Par conséquent, si ces plus ou moins-values avaient été calculées et enregistrées aux résultats, le revenu net de l'exercice 2021, les placements locaux et l'avoir net, au 30 septembre 2021, auraient été augmentés ou diminués de la même valeur.

Au 30 septembre 2020, notre rapport des auditeurs contenait ces mêmes réserves.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément *au Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.



Au Conseil d'Administration
Page 3

Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.



Au Conseil d'Administration

Page 4

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre - Cabinet d'Experts-Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, Rue Lechaud, Bourdon

Port-au-Prince, Haïti

Le 25 mars 2022

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**Bilans****30 septembre 2021 et 2020****(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)**

	Notes	2021	2020
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 43,264,174	31,042,787
BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET	6	18,885,749	19,008,566
PLACEMENTS LOCAUX	7	990,621	933,578
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	8	10,486,877	6,951,292
CONTRATS À TERME DE CHANGE	9	292,950	296,384
PRÊTS	10	27,978,987	24,887,372
Provision pour pertes de crédit attendues		(3,302,596)	(2,551,792)
		24,676,391	22,335,580
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET			
IMMOBILISATIONS, NET	11	157,057	161,964
AUTRES	12	2,185,650	1,828,143
Biens immobiliers hors exploitation	13	497,752	483,385
Achalandage	14	1,473,256	1,473,256
Autres éléments d'actif, net	15	283,500	406,873
Acceptations et lettres de crédit		-	340,182
		2,254,508	2,703,696
TOTAL ACTIF		G 103,193,977	85,261,990
PASSIF ET AVOIR NET			
DÉPÔTS	16	77,428,895	60,814,478
EMPRUNTS ET OBLIGATIONS BRH	17	8,212,513	8,228,296
AUTRES			
Réserves des banques locales	18	143,750	110,518
Autres éléments de passif	19	8,377,446	7,616,143
Obligations locatives	11	168,620	110,605
Contrats à terme de change	9	301,914	272,296
Engagements – acceptations et lettre de crédit		-	340,182
		8,991,730	8,449,744
TOTAL PASSIF		94,633,138	77,492,518
AVOIR NET			
Dotation de capital	21	3,000,000	3,000,000
Bénéfices non répartis		3,566,989	3,416,108
Réserve légale		920,013	828,340
Réserve générale pour pertes sur prêts	10	-	81,429
Réserve pour biens immobiliers hors exploitation	13	365,885	364,095
Réserve spéciale	25	628,452	-
Autre réserve	24	79,500	79,500
		8,560,839	7,769,472
TOTAL PASSIF ET AVOIR NET		G 103,193,977	85,261,990

Les notes font partie intégrante des états financiers.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT**États du Résultat Net****Exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020****(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)**

	Notes	2021	2020
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	2,170,374	2,519,358
Bons BRH et bons du Trésor		1,994,222	2,154,079
Placements et autres		101,843	<u>428,230</u>
		4,266,439	5,101,667
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		367,124	609,154
Autres		153,540	<u>149,250</u>
		520,664	758,404
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
		3,745,775	4,343,263
Dotations aux pertes de crédit	20	(451,570)	(1,589,141)
Récupérations sur prêts radiés		8,090	<u>2,328</u>
		3,302,295	2,756,450
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		860,171	840,306
(Perte) gain de change		(138,090)	320,609
Frais d'opérations		(127,403)	(152,720)
Autres	22	(50,237)	<u>(3,322)</u>
		544,441	1,004,873
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		3,846,736	3,761,323
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations de personnel	23	2,023,623	1,852,194
Frais de locaux, matériel et mobilier		191,974	216,997
Charges locatives	11	45,016	45,650
Amortissement	12	156,848	108,148
Autres dépenses de fonctionnement		512,548	<u>493,661</u>
		2,930,009	2,716,650
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE			
	G	916,727	1,044,673

Les notes font partie intégrante des états financiers.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
États de l'Évolution de l'Avoir Net
Exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020
(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)

	Notes	Dotation de capital	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts (note 10)	Réserve pour biens immobiliers hors exploitation	Réserve spéciale (note 25)	Autres réserves (note 24)	Total
Solde au 30 septembre 2019	G	3,000,000	1,112,679	723,872	1,620,018	345,175	-	79,500	6,881,244
Résultat net de l'exercice		-	1,044,673	-	-	-	-	-	1,044,673
Versement au Trésor Public	3r)	-	(156,445)	-	-	-	-	-	(156,445)
Virement à la réserve légale		-	(104,468)	104,468	-	-	-	-	-
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts	10	-	1,538,589	-	(1,538,589)	-	-	-	-
Virement à la réserve pour biens immobiliers hors exploitation	13	-	(18,920)	-	-	18,920	-	-	-
Solde au 30 septembre 2020	G	3,000,000	3,416,108	828,340	81,429	364,095	-	79,500	7,769,472
Résultat net de l'exercice		-	916,727	-	-	-	-	-	916,727
Versement au Trésor Public		-	(125,360)	-	-	-	-	-	(125,360)
Virement à la réserve légale		-	(91,673)	91,673	-	-	-	-	-
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts		-	81,429	-	(81,429)	-	-	-	-
Virement à la réserve pour biens immobiliers hors exploitation		-	(1,790)	-	-	1,790	-	-	-
Virement à la réserve spéciale	25	-	(628,452)	-	-	-	628,452	-	-
Solde au 30 septembre 2021	G	3,000,000	3,566,989	920,013	-	365,885	628,452	79,500	8,560,839

Les notes font partie intégrante des états financiers.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020
(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)

	Notes	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	916,727	1,044,673
<i>Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Dotation aux pertes de crédit	20	451,570	1,589,141
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en dollars US		302,192	(224,283)
Amortissement des immobilisations et ajustement	12	216,848	108,148
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	11	42,106	40,235
Intérêts sur obligations locatives	11	2,085	1,883
Perte sur dispositions d'immobilisations	12	928	-
Gains sur ventes de biens immobiliers hors exploitation	22	-	(52,434)
Perte de valeur sur placements en immobilier	22	-	47,686
Pertes de valeur (plus-value) sur instruments en capitaux		-	6,228
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Contrats à terme de change		33,052	(24,088)
Diminution (augmentation) des bons et obligations, net		122,817	(10,362,638)
(Augmentation) diminution des placements locaux		(57,616)	2,596,815
(Augmentation) diminution des placements à l'étranger		(3,538,400)	4,528,951
Décaissements de prêts, net		(3,062,310)	(2,440,223)
Ajouts aux placements en immobilier	13	(14,367)	(27,091)
Produits sur dispositions de biens immobiliers hors exploitation		-	92,820
Augmentation (diminution) des dépôts, net		16,614,417	(856,208)
Augmentation des réserves des banques locales		33,232	74,589
Variations dans les autres éléments d'actif et de passif		874,532	599,284
Liquidités provenant (utilisées dans) des activités d'exploitation		12,937,813	(3,256,512)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	12	(575,283)	(379,712)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(575,283)	(379,712)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Emprunt et obligations BRH		(15,783)	3,083,193
Versement au Trésor Public		(125,360)	(156,445)
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités de financement		(141,143)	2,926,748
Augmentation (diminution) nette des liquidités		12,221,387	(709,476)
Liquidités au début de l'exercice		23,714,843	36,257,062
Incidence de change sur les liquidités en devises du début de l'exercice		7,327,944	(4,504,799)
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	43,264,174	31,042,787

Les notes font partie intégrante des états financiers.

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(1) ORGANISATION

La Banque Nationale de Crédit (BNC) est une banque commerciale, propriété de l'État Haïtien. Elle fut créée par la Loi du 17 août 1979, publiée dans Le Moniteur du 11 septembre 1979. Elle résulte de la séparation de l'ex-Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH) en deux banques: une Banque Centrale, la Banque de la République d'Haïti (BRH), et une banque commerciale, la BNC. Quoique créée le 17 août 1979, la BNC n'a commencé à opérer de façon indépendante qu'à la date du partage du patrimoine de l'ex-BNRH entre la BRH et la BNC, soit le 1er avril 1980.

La BNC a pour mission générale d'effectuer toutes les opérations de banques conformément aux dispositions de la Loi bancaire du 20 juillet 2012 portant sur les banques et de toutes autres législations sur les institutions financières réglemant le fonctionnement des banques, et les activités bancaires en Haïti. La BNC est gérée par un Conseil d'Administration autonome, nommé par Arrêté Présidentiel. La BNC a son siège principal au 103 angle des rues des Miracles et du Quai à Port-au-Prince en Haïti et œuvre à travers tout le pays par l'entremise de 37 succursales physiques, une succursale virtuelle (www.bnconline.com) et trois guichets.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers

Les états financiers de la BNC ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), à l'exception des réserves reflétées dans le rapport des auditeurs indépendants concernant le non-enregistrement d'une plus-value sur les placements en immobilier, les redressements qui auraient pu être nécessaires si les évaluations actuarielles du fonds de régime de retraite et du fonds de prime en administration avaient été obtenues (**note 3 s**) et si les plus ou moins-values sur les placements locaux avaient été déterminées (**note 7**).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 19 avril 2022.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers ci-joints sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments de capitaux propres détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (**notes 7 et 8**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont reflétées dans les notes correspondantes (**3c**), (**3e**), (**3i**) et (**3j**).

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(c) Monnaie de présentation

Ces états financiers sont préparés en gourdes haïtiennes, qui est la monnaie fonctionnelle de la Banque. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers en accord avec les IFRS, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés, et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables, et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Notes 6, 7 et 8	Valorisation des bons, des obligations et des placements
Note 9	Valorisation des contrats à terme de change
Note 10	Évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues et de la réserve générale pour pertes sur prêts
Note 11	Valorisation des actifs au titre de droits d'utilisation/obligations locatives
Note 12	Amortissement et valorisation des immobilisations
Note 13	Valorisation des biens immobiliers hors exploitation
Note 14	Évaluation de l'achalandage
Note 15	Valorisation de certains autres actifs.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Estimations et jugement (suite)

De l'avis de la Direction, à l'exception des redressements qui auraient pu s'avérer nécessaires si les placements en immobilier étaient présentés à leur juste valeur, si des évaluations actuarielles du régime de retraite et du fonds de prime en administration avaient été obtenues, et si les plus ou moins-values sur les placements locaux avaient été déterminées, tel que reflété dans le rapport des auditeurs indépendants, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(e) Covid-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que le Covid-19 avait atteint le stade de pandémie mondiale. Dès lors, en raison de l'incertitude accrue résultant de la nature sans précédent de la pandémie, certaines mesures d'accompagnement ont été prises par le régulateur, la Banque Centrale, dont la plus importante a été d'accorder, à tout débiteur du système qui en a fait la sollicitation, des moratoires allant jusqu'au :

- 30 septembre 2020 pour les prêts accordés aux particuliers (circulaire 115-1) ;
- 31 décembre 2020 pour les prêts accordés aux entreprises (circulaire 115-1).

Des extensions additionnelles :

- pour les prêts octroyés dans le cadre de son programme incitatif sur les zones franches et la Promotion de Développement Immobilier (PDI) allant jusqu'au 30 juin 2021 ;
- sur les prêts courants et à signaler (selon la classification de la Banque Centrale au 30 juin 2021), allant jusqu'au 31 janvier 2022.

Ces prêts avec moratoires conjoncturels sont présentés séparément aux états financiers.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(e) Covid-19 (suite)

La Direction estime avoir pris les mesures appropriées au cours de cette période pour mitiger les risques liés au Covid-19, et a exercé un jugement adéquat au niveau de la gestion de crédit, de la trésorerie, des actifs et passifs de la Banque ainsi que des risques opérationnels qui y sont liés.

L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers ci-joints.

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les effets de réévaluation résultant de ces conversions sont inscrits à l'état du résultat net.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état du résultat net.

(b) Dépréciation des actifs financiers

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Banque applique, depuis le 1^{er} octobre 2018, une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créances et les hors bilan comptabilisés au coût amorti.

Les instruments de capitaux propres ainsi que les instruments de créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas sujets à dépréciation.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est basée sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Banque et au système bancaire en général qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit des emprunteurs
- La durée de vie des facilités de crédit
- L'intégration de certaines informations prospectives
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques, telles que l'inflation, les taux de change, les taux d'intérêts et le Produit Intérieur Brut)
- Les problèmes anticipés liés à la crise du COVID – 19 à partir de l'exercice 2020 et les problèmes politiques et économiques dans le pays à partir de 2021.

La Direction doit donc exercer un niveau important de jugement pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture. Les critères réglementaires de la Banque Centrale qui ont toujours été en ligne avec la gestion interne de la Banque du risque de crédit et qui présentent l'avantage d'avoir été testés et validés sont également pris en considération. Les ajustements requis pour l'application de IFRS 9 par rapport aux exigences réglementaires font l'objet d'ajustements et sont reflétés dans le compte de réserve (**note 3 u**).

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit (moins de 31 jours de retard): les bons BRH, les bons et obligations du Trésor (**note 6**), les placements locaux au coût amorti (**note 7**), les placements à l'étranger au coût amorti (**note 8**), les prêts (**note 10**) et certains autres éléments d'actif (**note 15**) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Phase 2 Les actifs financiers précités, pour lesquels il y a une détérioration du crédit dans la comptabilisation initiale sont considérées comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers (31-89 jours de retard) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées sur la durée des actifs financiers.

Phase 3 Les actifs financiers qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les actifs financiers (90 jours de retard et plus) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont aussi comptabilisées sur la durée des actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels la Banque a épuisé tous les recours légaux et autres sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

La définition de défaut utilisée pour évaluer les pertes de crédit attendues et pour transférer les instruments financiers d'une phase à l'autre est conforme à celle utilisée aux fins de la gestion de risque de crédit interne. La Banque considère qu'un actif financier s'est déprécié lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier sont survenus ou que les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours et plus.

Si la notation du risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet actif financier à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers (suite)

- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant (principal et intérêts).
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représentant le pourcentage non sécurisé de l'ECD. Elle prend en considération le montant des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la dotation aux pertes de crédit à l'état du résultat net (**note 20**).

(c) Détermination de la juste valeur

IFRS 13 établit également une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet. Elle comporte trois niveaux :

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1** qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés actifs ou non pour des actifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation. Les données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur seulement dans la mesure où il n'existe pas des données d'entrées observables pertinentes disponibles.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Détermination de la juste valeur (suite)

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La norme IFRS 13 considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activités les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé, pour la transaction en l'absence du marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers, les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables, tel que décrit dans les notes respectives (**Niveau 2**).

(d) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH en couverture des réserves, les dépôts à d'autres banques avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande, et les effets de compensation.

(e) Placements

Les placements sont composés de placements locaux et de placements à l'étranger.

Les placements locaux comprennent les bons BRH, les bons et obligations du Trésor, les obligations de sociétés locales, les placements interbancaires à des banques locales et des instruments de capitaux propres.

Les placements à l'étranger sont composés de dépôts à terme, de bons du Trésor USA, d'obligations d'agences gouvernementales USA, d'obligations de sociétés privées et d'instruments de capitaux propres.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Placements (suite)

A leur comptabilisation initiale, la Banque procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net selon les catégories définies par IFRS 9.

*i) **Coût amorti.*** Ces placements sont composés d'instruments de créances suivants : bons BRH et bons du Trésor (**note 6**), bons du Trésor USA, obligations du Gouvernement des États-Unis, de sociétés privées et de dépôts à terme (**note 8**) et obligations dans des sociétés locales et des placements interbancaires (**note 7**) qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ces placements sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif; les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de chaque instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains réalisés et les pertes constatées lors de la vente des placements sont imputés à l'état du résultat net de l'exercice.

*ii) **Juste valeur par le biais de résultat net.*** Ces placements consistent en des titres de créances: obligations du Gouvernement des États-Unis, obligations de sociétés privées (**note 8**) et instruments de capitaux propres dans une banque étrangère (**note 8**) et dans des sociétés locales (**note 7**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur, par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values.

Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état du résultat net ainsi que les gains réalisés et les pertes constatées lors de l'aliénation de ces titres.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Prêts

Les prêts sont comptabilisés au cout amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Dans les prêts à défaut sont inclus les prêts en retard de paiement de 90 jours et plus. Ces prêts sont reclassés comme réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute quant à leur recouvrement.

Les prêts avec moratoire sont ceux qui ont reçu un moratoire sur le remboursement du principal en accord avec les dispositions prises par la Banque Centrale suite à la pandémie du Covid-19 tel que décrit à la **note 2 e**. Ces prêts respectent les modalités de paiements d'intérêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Ces prêts sont reclassés comme prêts courants lorsque les dispositions de restructuration sont respectées et les critères de classification requis pour les prêts courants sont conformes.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues établie au bilan lorsque tous les efforts de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétés et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à l'état du résultat net.

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues en fin d'exercice qui représente une estimation des pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts à cette date conformément ce qui est décrit à la **note 3 b**. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction. Les soldes des cartes de crédit sont provisionnés à 100% lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Prêts (suite)

La dotation aux pertes de crédit sur prêts apparaissant à l'état du résultat net représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, nette des radiations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de crédit attendues exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision tel que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision (IFRS) pour pertes de crédit attendues reflétée au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte séparé de réserve générale pour pertes sur prêts à l'avoir net **(3 u)**.

(g) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Les contrats de location sont comptabilisés en accord avec les prescrits de IFRS 16, à partir du 1^{er} octobre 2019.

À la comptabilisation initiale, la Banque enregistre un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location des propriétés louées en accord avec IFRS 16.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative augmenté des paiements de loyers payés d'avance, plus les coûts directs initiaux engagés par le preneur et une estimation de tout coût de démantèlement prévu de l'actif sous-jacent, moins tout avantage incitatif à la location. Cet actif non monétaire est exprimé dans la monnaie fonctionnelle de la Banque et est amorti sur une base linéaire, sur la plus courte période entre la durée de vie utile de l'actif sous-jacent et la durée probable anticipée du contrat de location.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début, en utilisant le taux d'emprunt marginal. Ce passif monétaire est exprimé en la monnaie du contrat de location y relatif. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la Banque modifie son évaluation relative à l'exercice de l'option de renouvellement ou de résiliation. L'ajustement de l'obligation locative est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré au résultat net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Dans le cas des contrats variables, qui sont exprimés en fonction d'un indice, comme le taux de change ou la variation de prix, l'effet de l'indexation est capitalisé à l'actif et est amorti sur la durée restante de l'actif au titre de droits d'utilisation.

L'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, relatifs aux obligations locatives, sont comptabilisés à l'état du résultat net.

La comptabilisation des contrats de location selon IFRS 16, implique du jugement et requiert de la Banque l'application d'hypothèses et d'estimations, pour déterminer:

- Que les taux d'intérêts appropriés soient utilisés pour calculer les obligations locatives.
- Que la durée des contrats de location soit adéquate. Pour ce faire, la Banque doit évaluer si elle a une certitude raisonnable que l'option de renouvellement ou de résiliation de contrat sera exercée, en tenant compte de certains aspects comme : les modalités du contrat, la nature et la localisation du bien, l'existence d'améliorations locatives importantes et la disponibilité de solutions alternatives pour se relocaliser dans la même zone.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont:

Immeubles	2.8%
Équipements informatiques	20%
Matériel et mobilier	10%
Matériel roulant	20% et 25%
Matériel énergétique	20%
Matériel de communication	10% et 20%
Matériel de climatisation	10% et 20%
Matériel de sécurité	20%
Améliorations locatives	8% à 11%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les débours importants pour amélioration et reconditionnement sont capitalisés, tandis que ceux effectués pour entretien et réparations sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de dispositions d'immobilisations sont reflétés à l'état du résultat net.

(i) Propriétés détenues pour revente

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des biens reçus en dation en paiement ou adjugés en faveur de la Banque, en compensation des montants dus incluant les soldes des prêts, les intérêts à recevoir et les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative à la date de la transaction.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Propriétés détenues pour revente (suite)

La Banque a établi un programme actif de ventes selon lequel ces propriétés devraient être activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an, à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont virés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des experts-évaluateurs indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 3k**) et est comptabilisée à un poste distinct de réserve pour biens immobiliers hors exploitation à l'état de l'évolution de l'avoir net.

(j) Placements en immobilier

Les placements en immobilier, présentés au poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont constitués de terrains et d'immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées. Ils sont gardés à leur juste valeur estimée par des évaluateurs indépendants et ne sont pas amortis, conformément à IAS 40.

Ces placements en immobilier doivent être présentés à la juste valeur et, pour ce faire, la législation haïtienne en vigueur exige trois évaluations de chaque bien par des évaluateurs indépendants. Quoique certains des placements en immobilier présentent des plus-values, la Direction de la Banque désire procéder à des analyses additionnelles avant de les comptabiliser. Cette situation résulte en une réserve dans le rapport des auditeurs indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs des placements en immobilier est comptabilisée à l'état du résultat net.

Certains des immeubles sont loués à des organismes de l'État et à des entreprises commerciales. Les revenus de loyers, lorsque perçus, et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état du résultat net.

Conformément à la réglementation bancaire une réserve est requise sur les placements en immobiliers (**note 3k**) et est comptabilisé à un poste distinct de réserve pour biens immobiliers hors exploitation à l'état de l'évolution de l'avoir net.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(k) Réserve pour biens immobiliers hors exploitation

Le poste de réserve générale pour biens hors exploitation, requis par la réglementation bancaire, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées ainsi:

- À la réception, 30% de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi.
- La provision annuelle de 20% de la valeur inscrite des biens adjudés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans, jusqu'à 100% de la valeur inscrite. Cette addition au niveau de la réserve est effective depuis le 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 quant à l'application de l'article 189 de la Loi.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose de biens immobiliers hors exploitation, les réserves constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

(l) Contrats à terme de change

Les contrats à terme de change comprennent les contrats à terme de gré à gré portant sur des engagements d'échanger deux devises (Gourdes et dollars US) à une date ultérieure selon un taux de change prédéterminé et des modalités convenus entre les deux parties à la date du contrat. Ces contrats à terme de change reflètent les montants à recevoir dans une devise et les montants à remiser dans une autre devise en accord avec les modalités des contrats respectifs.

(m) Achalandage

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des éléments d'actif et de passif nets acquis. Cet actif intangible n'est pas amorti en accord avec IFRS 3. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins les pertes de valeur encourues. Les pertes de valeur comptabilisées ne peuvent pas être renversées. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(n) Acceptations et lettres de crédit

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires et de lettres de crédit est comptabilisée comme un élément de passif au bilan.

En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(o) Dépôts et emprunts

Les dépôts et emprunts sont comptabilisés au coût. Leur juste valeur est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

(p) Réserves des banques locales

Les réserves des banques locales représentent les dépôts effectués par les succursales des banques commerciales dans les villes de provinces à titre de réserve obligatoire maintenue par la BNC pour le compte de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts. La juste valeur de ces dépôts est assimilable à la valeur aux livres puisqu'il s'agit de dépôts à très court terme.

(q) Exonération d'impôts et de taxes

Conformément à la loi du 17 août 1979 amendée par le Décret du 23 novembre 2005, la Banque est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État à l'occasion de toutes opérations qui lui sont propres.

(r) Versement au Trésor Public

Conformément à la loi du 17 août 1979 et du Décret du 23 novembre 2005, le revenu net réalisé par la Banque sera versé au Trésor Public jusqu'à concurrence de 25%, et le solde sera affecté à la constitution de la réserve légale de 10% et d'autres réserves spéciales destinées aux fins d'investissement, de placement, d'expansion et autres, à fixer par le Conseil d'Administration.

En 2021, suite à une entente avec le Ministère de l'Économie et des Finances, un montant de G 125.3 millions a été versé au Trésor Public pour l'exercice 2020.

Pour l'exercice 2021, le montant à verser au Trésor Public n'est pas encore déterminé.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(s) Régime de retraite et fonds de prime en administration

La BNC offre à ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées de type de fin de carrière qui prévoit le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen des cinq dernières années de service des bénéficiaires.

La Banque dispose aussi d'un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite résultant en des primes de service et des primes de séparation.

Aucune étude actuarielle du régime de retraite ni du fonds de prime en administration ne sont disponibles. Les charges sont comptabilisées sur une base estimative et non sur la base des obligations actuarielles. Les surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif ne sont pas déterminés.

Les Normes Internationales d'Information Financière requièrent que la Banque effectue à la fin de chaque exercice une évaluation actuarielle. Par conséquent, les informations présentées aux **notes 19 et 23** ne sont pas conformes aux exigences de ces normes.

(t) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu net de l'exercice est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% de la dotation du capital.

(u) Réserve générale pour pertes sur prêts

La réserve générale pour pertes sur prêts établie par la Direction est constituée à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les risques de pertes potentielles incluant les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les IFRS, telles que reflétées au bilan. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(v) Intérêts

Les revenus d'intérêts sur les prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice. Les revenus d'intérêts sur les cartes de crédit sont capitalisés jusqu'à 180 jours. Après cette période, le solde dû impayé est provisionné.

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les bons BRH et les bons du Trésor, les prêts et les placements locaux et étrangers, ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts et les emprunts.

(w) Commissions

Les commissions qui sont importantes à la détermination des taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état du résultat net lorsque les services sont rendus.

(x) Réserves obligatoires sur dépôts et autres passifs

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves obligatoires équivalant, aux 30 septembre 2021 et 2020, à 40% sur les passifs en gourdes, et à 51% sur les passifs en monnaies étrangères. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être constituées à 12.5% en gourdes. Cette exigence ne s'applique pas sur les réserves des banques locales qui ne font pas partie des réserves effectives.

À partir de juin 2015, le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(z) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application (suite)

À la date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2021. Ces normes n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers de la Banque. Ce sont principalement :

<i>IFRS 17 – Contrats d'Assurance</i>	Applicable aux exercices débutant le 1er janvier 2023. IFRS 17 remplace IFRS 4. Cette norme précise les directives en matière de comptabilisation, dévaluation, et de présentation d'information à l'égard de contrats d'assurance et de réassurance. Elle préconise des changements de méthodes comptables et actuarielles.
<i>Modifications d'IFRS 10 et IAS 28</i> État financiers consolidés Participation dans des entreprises associées et des coentreprises	L'IASB n'a pas encore fixé la date d'entrée en vigueur des modifications qui traitent de la vente ou apports d'actifs entre investisseurs et une entreprise associée ou une coentreprise.
<i>Modification d'IAS 1</i>	Applicable aux exercices débutant le ou après le 1 ^{er} janvier 2023 qui touche principalement la classification des passifs courants et non courants.
<i>Modification d'IFRS – 3</i> Regroupement d'entreprises	Applicable aux exercices débutant le ou après le 1 ^{er} janvier 2022 qui remplace le cadre conceptuel datant de 2018.
<i>Modification d'IAS 16</i> Immobilisations corporelles	Applicable le ou après le 1 ^{er} janvier 2022 qui concerne le produit de la vente d'éléments d'actif qui ont été produits avant que l'actif ne soit prêt à être utilisé.
<i>Modification d'IAS 37</i> Provisions - actifs et passifs éventuels	Applicable le ou après le 1 ^{er} janvier 2022, qui concerne le traitement des coûts d'exécution de contrats.

La Direction ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence significative sur les états financiers de la Banque.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES

L'activité d'intermédiation financière est associée à de nombreux risques dont la gestion est d'une importance capitale en raison des effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur les opérations d'une banque, ses résultats d'exploitation et son patrimoine financier. Les principaux risques sont:

- Le risque de liquidités ;
- Le risque de crédit ;
- Le risque de marché portant sur le change et les taux d'intérêts ;
- Le risque de blanchiment des avoirs et de financement du terrorisme.

Consciente que l'atteinte de ses objectifs financiers passe par une gestion efficace des risques, la Banque Nationale de Crédit applique des politiques de gestion concertée et prudente à l'égard de ces risques. Elle a développé un ensemble de procédures servant de guide et d'orientation aux directions et, elle a mis en place un système de contrôle conforme à la pratique dans le secteur bancaire et aux normes prudentielles de la Banque Centrale. La gestion des risques à la BNC est exercée à travers un dispositif de contrôle interne qui permet au Conseil d'Administration de s'assurer d'une maîtrise des activités de la Banque à tous les niveaux. Outre la structure opérationnelle hiérarchisée, le dispositif de contrôle comprend aussi les comités spécialisés qui analysent les risques, supervisent les activités des directions et définissent les grandes lignes opérationnelles. Parmi ces comités, il y a le Comité de Direction, le Comité de Trésorerie, le Comité de Crédit, le Comité d'Audit et de Conformité, et le Comité de Sécurité et de Déontologie.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de la BNC est comme suit:

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités est le risque que la Banque ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds, que ceux-ci soient inscrits au bilan ou non. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et protéger le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la BNC assure une surveillance quotidienne des liquidités. Elle met en œuvre une politique prudente de gestion des liquidités qui lui permet d'être en mesure de remplir en tout temps ses engagements exigeant des sorties de fonds. Elle porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences qui s'appliquent à elle. Le Comité de Trésorerie de la BNC se réunit chaque semaine et assure une surveillance quotidienne de ses besoins opérationnels.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

La BNC respecte en général les normes prudentielles de la BRH en matière de liquidités; elle maintient les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3.

Les termes d'échéance des passifs financiers de la Banque étaient comme suit aux 30 septembre :

30 septembre 2021

(En milliers de gourdes)	Courants	1-3 mois	3 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)					
Dépôts à vue	G 38,060,541	-	-	-	38,060,541
Dépôts d'épargne	29,033,731	-	-	-	29,033,731
Dépôts à terme	<u>65,921</u>	<u>2,237,893</u>	<u>8,030,809</u>	-	<u>10,334,623</u>
Total dépôts	<u>67,160,193</u>	<u>2,337,893</u>	<u>8,030,809</u>	-	<u>77,428,895</u>
Emprunts et obligations					
BRH (note 17)	-	3,338,888	-	4,873,625	8,212,513
Réserves des banques					
locales (note 18)	143,750	-	-	-	143,750
Contrats à terme					
de change (note 9)	301,914	-	-	-	301,914
Obligations locatives	-	-	39,461	129,159	168,620
Autres éléments					
de passif (note 19)	<u>1,990,032</u>	<u>305,022</u>	<u>3,417,855</u>	<u>2,654,352</u>	<u>8,367,261</u>
Total - autres	2,435,696	3,643,910	3,457,316	7,657,136	17,194,058
Total	G 69,595,889	5,881,803	11,488,125	7,657,136	94,622,953

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)	Courants	1-3 mois	3 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)					
Dépôts à vue	G 30,009,621	-	-	-	30,009,621
Dépôts d'épargne	21,161,363	-	-	-	21,161,363
Dépôts à terme	<u>80,064</u>	<u>-</u>	<u>9,563,430</u>	<u>-</u>	<u>9,643,494</u>
Total dépôts	<u>51,251,048</u>	<u>-</u>	<u>9,563,430</u>	<u>-</u>	<u>60,814,478</u>
Emprunts et obligations					
BRH (note 17)	1,694,403	1,706,390	1,775,024	3,052,479	8,228,296
Réserves des banques locales (note 18)	110,518	-	-	-	110,518
Engagements – lettres de crédit et acceptations	-	340,182	-	-	340,182
Contrats à terme de change (note 9)	-	272,296	-	-	272,296
Obligations locatives	-	-	29,394	81,211	110,605
Autres éléments de passif (note 19)	<u>2,373,829</u>	<u>283,800</u>	<u>2,632,552</u>	<u>2,313,232</u>	<u>7,603,413</u>
Total - autres	4,178,750	2,602,668	4,436,970	5,446,922	16,665,310
Total	G 55,429,798	2,602,668	14,000,400	5,446,922	77,479,788

(B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières et/ou contractuelles à l'endroit de la Banque.

Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale des États-Unis ou par certains autres organismes internationaux, dans les territoires où la Banque détient certains actifs, ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Liquidités (note 5) :		
Dépôts à la BRH	G 31,975,178	23,301,325
Dépôts à des banques étrangères	6,018,936	3,169,434
Effets de compensation	326,187	<u>322,871</u>
	<u>38,320,301</u>	<u>26,793,630</u>
Placements:		
Bons BRH et bons du Trésor, net (note 6)	18,885,749	19,008,566
Placements locaux (note 7)	990,621	933,578
Placements à l'étranger (note 8)	10,486,877	<u>6,951,292</u>
	<u>30,363,247</u>	<u>26,893,436</u>
Contrats à terme de change (note 9)	<u>292,950</u>	<u>296,384</u>
Crédit:		
Prêts, net (note 10)	<u>24,676,391</u>	<u>22,335,580</u>
Acceptations et lettres de crédit	-	<u>340,182</u>
Autres éléments d'actif, net (note 15)	<u>90,246</u>	<u>229,025</u>
	G 93,743,135	76,888,237

(i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2021 et 2020, 83% et 87% des liquidités sont gardées à la Banque Centrale en couverture de réserves. Dans l'ensemble, la Direction juge que le risque de crédit associé aux liquidités est nul.

(ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre. Pour gérer ce risque, la Banque investit dans des instruments dont elle maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

(ii) Placements (suite)

La Direction considère les Bons BRH qui représentent 3% des placements en 2021 comme des instruments financiers non à risque. L'échéance de ces bons n'excède pas 91 jours et la Direction est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans les délais.

La Direction considère les Bons du Trésor qui représentent 58% et 70% des placements aux 30 septembre 2021 et 2020 comme des instruments financiers à risque modéré et la Direction est confiante que le Trésor Haïtien pourra honorer ses engagements dans les délais.

La Direction considère comme modéré le risque sur les placements locaux en obligations et en instruments de capitaux propres. Elle demande régulièrement des informations financières afin d'en assurer une valorisation adéquate. Par ailleurs, elle considère comme faible le risque sur les placements interbancaires.

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les placements à l'étranger sont principalement composés de dépôts à terme (74% et 84%) et d'obligations d'agences gouvernementales (14% et 4%), soit 88% de ces placements. La Direction considère comme faible le risque de crédit sur les dépôts à terme et sur les obligations d'agences gouvernementales. La Direction considère comme modéré le risque de crédit sur les autres placements à l'étranger.

(iii) Crédit

Les politiques établies par la Banque l'assurent d'une gestion adéquate de ce risque; ainsi:

- Les nouveaux prêts sont analysés, approuvés par le Comité de Crédit et adéquatement documentés.
- L'Administration du Crédit s'assure de la mise en place des garanties exigées avant tout décaissement.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

(iii) Crédit (suite)

- Le portefeuille de prêts est géré par un système informatique et fait l'objet de suivi rigoureux et systématique par la Direction du Crédit, l'Administration du Crédit et le Comité de Crédit.
- Les clients délinquants sont poursuivis par la Direction du Crédit, l'Unité de Recouvrement, le Bureau du Contentieux et enfin, par les conseillers juridiques externes.
- Des provisions spécifiques et une réserve générale sont constituées en couverture des prêts à défaut. Elles représentent 94% et 56% des prêts à défaut aux 30 septembre 2021 et 2020.
- La Banque se soumet en général au respect des normes prudentielles de la Banque Centrale concernant la classification des prêts et l'établissement de provisions pour pertes de crédit attendues (Circulaire no. 87), la limite de 50% du portefeuille de prêts en dollars US par rapport au passif en dollars US (Circulaire no. 97), et la concentration des risques de crédit (Circulaire no. 83.4) qui restreint, en fonction des fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, et aux principaux secteurs de l'économie.

(iv) Contrats à terme de change

La Banque considère le risque comme étant faible sur les contrats à terme de change étant donné que les contreparties se retrouvent au passif.

(v) Acceptations et lettre de crédit

Au 30 septembre 2020, la Banque considère le risque comme étant faible sur les acceptations et lettre de crédit étant donné que les contreparties se retrouvent au passif.

(vi) Autres éléments d'actif

La Banque considère comme faible le risque de non-paiement sur les autres éléments d'actif financiers qui représentent des opérations courantes qui sont réglées dans de courts délais.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime des actifs financiers de la Banque concernés par ce risque, est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2021	2020
<u>Liquidités</u>		
Haïti	G 32,301,364	23,624,130
États-Unis	3,915,280	3,110,374
Canada	2,096,130	53,960
Panama	7,275	4,923
Angleterre	252	243
	<u>38,320,301</u>	<u>26,793,630</u>
<u>Placements</u>		
Haïti	19,876,361	19,942,144
Panama	7,303,895	4,256,254
États-Unis	2,696,023	1,047,056
Canada	486,968	1,647,982
	<u>30,363,247</u>	<u>26,893,436</u>
<u>Contrats à terme de change</u>		
Haïti	<u>292,950</u>	<u>296,384</u>
<u>Crédit</u>		
Haïti	<u>24,676,391</u>	<u>22,335,580</u>
<u>Acceptations et lettres de crédit</u>		
Haïti	<u>-</u>	<u>340,182</u>
<u>Autres éléments d'actif, net</u>		
Haïti	<u>90,246</u>	<u>229,025</u>
Total des actifs financiers	G 93,743,135	76,888,237

(C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables lui permettant d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

(i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en devises et le volume du passif libellé dans les mêmes devises suite à la variation du cours de ces devises.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(i) Risque de change (suite)

Pour gérer ce risque, la BNC a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au-delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-5 de la Banque Centrale sur le risque de change, en vigueur depuis avril 2017, qui stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères.

Les positions nettes de change de la Banque, par monnaie, étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2021

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis	Euros convertis	Total
Liquidités	G 19,882,335	23,378,635	3,204	43,264,174
Bons BRH et bons du Trésor	18,885,749	-	-	18,885,749
Placements locaux et étrangers	996,276	10,481,222	-	11,477,498
Prêts, net	19,665,216	5,011,175	-	24,676,391
Contrats à terme de change	292,950	-	-	292,950
Autres éléments d'actif, net	24,819	65,427	-	90,246
Total des actifs financiers	G 59,747,345	38,936,459	3,204	98,687,008
Dépôts	41,315,010	36,113,885	-	77,428,895
Emprunts et obligations - BRH	8,212,513	-	-	8,212,513
Réserves des banques locales	92,623	51,127	-	143,750
Obligations locatives	7,745	160,875	-	168,620
Contrats à terme de change	-	301,914	-	301,914
Autres éléments de passif	5,200,861	3,166,400	-	8,367,261
Total des passifs financiers	G 54,828,752	39,794,201	-	94,622,953
Actifs (passifs), net	G 4,918,593	(857,742)	3,204	4,064,055

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US et à l'Euro, la position de change en dollars US et Euros convertis résulterait en un gain ou une perte de change respectivement de G 8.8 millions et G 5.7 mille, selon le cas.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(i) Risque de change (suite)

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis	Euros convertis	Total
Liquidités	G 15,694,374	15,342,444	5,969	31,042,787
Bons BRH et bons du Trésor	19,008,566	-	-	19,008,566
Placements locaux et étrangers	808,103	7,076,767	-	7,884,870
Prêts, net	17,630,835	4,704,745	-	22,335,580
Acceptations et lettres de crédit	4,061	336,121	-	340,182
Contrats à terme de change	296,384	-	-	296,384
Autres éléments d'actif, net	97,337	131,688	-	229,025
Total des actifs financiers	G 53,539,660	27,591,765	5,969	81,137,394
Dépôts	37,339,554	23,474,924	-	60,814,478
Emprunts et obligations - BRH	6,909,910	1,318,386	-	8,228,296
Réserves des banques locales	105,069	5,449	-	110,518
Engagements – acceptations et lettres de crédit	4,061	336,121	-	340,182
Obligations locatives	8,928	101,677	-	110,605
Contrats à terme de change	-	272,296	-	272,296
Autres éléments de passif	5,444,301	2,159,020	92	7,603,413
Total des passifs financiers	G 49,811,823	27,667,873	92	77,479,788
Actifs (passifs), net	G 3,727,837	(76,108)	5,877	3,657,606

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US et à l'Euro, la position de change en dollars US et Euros convertis résulterait en un gain ou une perte de change respectivement de G 1.1 million et G 76 mille, selon le cas.

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2021	2020
Aux 30 septembre		
Dollars US	97.3918	65.9193
Euros	112.7992	77.2706
Taux moyens de l'exercice		
Dollars US	80.7970	99.0000
Euros	96.5830	110.8637

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(ii) Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur le bénéfice et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

Ce risque est adéquatement contrôlé à la BNC, en raison du fait qu'une partie importante des actifs et passifs porteurs d'intérêts sont à taux variables et à court terme, permettant ainsi à la Banque de modifier rapidement ces taux d'intérêts, réduisant ainsi le risque. Par ailleurs, les passifs financiers à taux fixes sont couverts à plus de 100% par des actifs financiers correspondants. Ainsi, aux 30 septembre 2021 et 2020, dû à l'importance des actifs financiers par rapport aux passifs financiers à taux d'intérêts fixes, la hausse ou la baisse des taux d'intérêts viendra augmenter ou réduire la marge nette d'intérêts.

La Banque exerce un suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements locaux
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, la structure des taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers porteurs d'intérêts était comme suit:

(En milliers de gourdes)	%	2021	%	2020
Taux d'intérêts fixes:				
Actifs financiers	61%	G 34,993,900	61%	30,846,916
Passifs financiers	32%	(18,715,755)	36%	17,982,394
Net		16,278,145		12,864,522
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers	39%	22,568,228	39%	19,436,132
Passifs financiers	68%	(39,668,554)	64%	(31,089,976)
Net		17,100,326		(11,653,844)
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	57,562,128	100%	50,283,048
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	(58,384,309)	100%	(49,072,370)
Net		G (822,181)		1,210,678

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(D) *CAPITAUX PROPRES*

Les capitaux propres comprennent la dotation de capital, les réserves établies et les bénéfices non répartis. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à l'État Haïtien un rendement satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire amendée 88-1) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires:

- ***Ratio de levier (actif/fonds propres)*** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires, d'autre part.
- ***Ratio de couverture des actifs à risque (fonds propres/actifs à risque)*** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction du risque de crédit, du risque opérationnel et du risque de marché, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en :

- des fonds propres de base (Catégories 1A et 1B) de Catégorie 1 attribuables aux actionnaires ordinaires nonobstant la réserve sur biens immobiliers hors exploitation, la réserve de réévaluation.
- des fonds propres complémentaires (catégorie 2) composés d'instruments financiers à durée initiale de 5 ans au minimum avec réduction progressive de pourcentage de prise en compte sur les cinq dernières années incluant les primes d'émission de ces instruments ; de la réserve générale pour pertes sur prêts ; des provisions pour pertes de crédit attendues sur les prêts et autres actifs conformément à IFRS 9.

En 2021, suite à la mise à jour de la Circulaire 88 (devenue 88-1), entrée en vigueur à partir du 30 juin 2021, en sus de l'exigence minimale de 12% fixée ci-dessus, les institutions financières doivent constituer en permanence, sur base individuelle et sur base consolidée, un coussin additionnel de fonds propres fixé à 2.5% des risques pondérés et qui doit être composé entièrement d'éléments de fonds propres de base (Catégorie 1A).

Le non-respect de cette exigence ne constitue pas une infraction susceptible de mesures disciplinaires mais requiert de constituer ou de reconstituer ce coussin lorsque le niveau n'est pas respecté en limitant la distribution des bénéfices selon un pourcentage variable en fonction de l'importance de l'insuffisance.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(D) CAPITAUX PROPRES (SUITE)

Les institutions financières sont tenues de respecter ainsi les exigences globales de fonds propres comme suit :

- Fonds propres de base de catégorie 1 A : ratio minimum de 9.25% des risques pondérés
- Fonds propres de base de catégorie 1 : ratio minimum de 11.50% des risques pondérés
- Total des fonds propres : ratio minimum de 14.5% des risques pondérés.

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit:

	2021	2020
Ratios actif/fonds propres	14 fois	12 fois
Ratio fonds propres/actifs à risque	22.6%	33.6%

Pour l'exercice 2021:

	2021	2020
Ratios requis :		
Ratio minimum des fonds propres de base de catégorie 1 A (9.25%)	18.8%	N/A
Ratio minimum de fonds propres catégorie 1 (11.5%)	18.8%	N/A
Ratio minimum total des fonds propres (14.5%)	22.8%	N/A

(E) RISQUE DE BLANCHIMENT D'ARGENT ET DE FINANCEMENT DU TERRORISME

Conformité

Il est fait obligation aux banques de mettre en place une structure pour parer à toute éventualité de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. C'est aussi une condition sine qua non des correspondants étrangers en vue de transactions internationales.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(E) RISQUE DE BLANCHIMENT D'ARGENT ET DE FINANCEMENT DU TERRORISME (SUITE)

Conformité (suite)

À cet effet, l'État Haïtien a publié la Loi du 3 décembre 2001, et celle du 14 novembre 2013 traitant de la problématique du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. La BNC en tant qu'institution responsable s'est dotée de tous les outils en vue d'être en conformité aux prescrits de la BRH à travers les circulaires 95-2, 99-3 et 100-2.

Au point de vue organisationnel, le Bureau de Conformité relève du Conseil d'Administration. Au début de chaque exercice, un plan d'action est soumis au Conseil d'Administration pour approbation. Le Bureau de Conformité fait l'interface avec les correspondants étrangers, l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) et l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC). Le Bureau de Conformité organise et supervise les travaux de conformité des Directeurs de succursales qui sont aussi désignés Officiers de Conformité.

Technologie

La Banque s'est dotée d'outils informatiques modernes en vue d'optimiser ses actions dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, dont:

- Le logiciel de surveillance «Anti Money Laundering» (AML);
- L'application «Swift Sanction Screening» qui assure le screening des transactions de transferts par rapport à une liste noire actualisée régulièrement par nos partenaires internationaux;
- L'application dédiée à l'acheminement des déclarations de transactions électroniques à l'UCREF;
- L'application dédiée à la surveillance et la détection de clients faisant partie de la liste noire de l'OFAC;
- L'application dédiée à la gestion quotidienne des comptes appartenant aux Personnes Politiquement Exposées.

Tous ces logiciels et applications fonctionnent de façon optimale.

Opérationnel

Les séances de formation via le système « Zoom » ont pu avoir lieu en dépit de la crise sanitaire.

Les évaluations régulières de nos correspondants étrangers se sont déroulées comme d'habitude. Cette année, en dehors de la problématique du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, l'emphase est mise sur le volet « corruption » en fonction de la Loi intitulée « 'Foreign Corrupt Practices Act » (FCPA), révisée en juin et décembre 2021.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Encaisse	G	4,943,873	4,249,157
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti (note 27)		31,975,178	23,301,325
Dépôts à des banques étrangères		6,018,936	3,169,434
Effets de compensation		326,187	322,871
Total liquidités	G	43,264,174	31,042,787

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires qui doivent être maintenues par la BNC, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Dépôts portant intérêts	G	3,912,328	3,104,581
Dépôts sans intérêts		2,106,608	64,853
	G	6,018,936	3,169,434

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portent intérêts de 0.01% en 2021 et varient de 0.05% à 2.09% en 2020.

Les dépôts à des banques étrangères incluent des dépôts de garanties sur :

(En milliers de US\$ et de gourdes)	2021		2020	
	US\$	Équivalent HTG	US\$	Équivalent HTG
Transactions liées à la carte de crédit	4,053	394,756	1,352	89,180

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités par devises est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Liquidités en gourdes	G	19,882,335	15,694,374
Liquidités en dollars US		23,378,635	15,342,444
Liquidités en euros		3,204	5,969
	G	43,264,174	31,042,787

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(6) BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR

Aux 30 septembre, les bons BRH se présentent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
BONS BRH			
Valeur nominale	G	1,000,000	-
Intérêts non gagnés		(17,529)	-
Bons BRH, net	G	982,471	-
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>10%</i>	-
<i>Échéance</i>		<i>Décembre 2021</i>	-

Les bons BRH ont des échéances de 91 jours en 2021.

Aux 30 septembre, les bons du Trésor se présentent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
BONS DU TRÉSOR			
Valeur nominale	G	18,100,000	19,250,000
Intérêts non gagnés		(196,722)	(241,434)
Bons du Trésor, net	G	17,903,278	19,008,566
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>10.25% à 10.50%</i>	<i>10.25% à 10.50%</i>
<i>Échéance</i>		<i>Octobre à décembre 2021</i>	<i>Octobre à décembre 2020</i>
Total bons BRH et bons du Trésor, net (note 27)	G	18,885,749	19,008,566

(7) PLACEMENTS LOCAUX

Aux 30 septembre, les placements locaux sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Placements au coût amorti gardés à échéance, net (i)	G	489,419	432,376
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)		501,202	501,202
Total placements locaux	G	990,621	933,578

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)

(i) Les placements au coût amorti gardés à échéance sont comme suit:

30 septembre 2021

(En milliers de gourdes)	Coût	Taux d'intérêts	Échéance
Obligations en dollars US de E-Power au coût de US\$ 1,276,000	G 124,288	9.0%	2024
Obligations en dollars US de Alternative Insurance Company S.A. au coût de US\$ 600,000	58,436	7.5%	2022
Placements interbancaires en gourdes	300,000	12.0%	Déc. 2021
Total placements au coût amorti gardés à échéance	482,724	-	-
Intérêts à recevoir	7,330	-	-
Total placements au coût amorti gardés à échéance et intérêts à recevoir	490,054	-	-
Provision pour pertes de crédit attendues	(635)	-	-
Total placements au coût amorti gardés à échéance, net	G 489,419	-	-

La provision pour pertes de crédit attendues sur les obligations ci-dessus a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)	Phase 1	
	2021	2020
Solde au 30 septembre 2020	G 62	106
Effet de change	29	(31)
Dotations (reprise) aux pertes de crédit (note 20)	544	(13)
Solde au 30 septembre 2021	G 635	62

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)

30 septembre 2020

En milliers de gourdes)	Coût	Taux d'intérêts	Échéance
Obligations en dollars US de E-Power au coût de US\$ 1,276,000	G 84,124	9.0%	2024
Obligations en dollars US de Alternative Insurance Company S.A. au coût de US\$ 600,000	39,552	7.5%	2022
Placements interbancaires en gourdes	300,000	12.0%	Octobre 2020
Total placements au coût amorti gardés à échéance	423,676	-	-
Intérêts à recevoir	8,762	-	-
Total placements au coût amorti gardés à échéance et intérêts à recevoir	432,438	-	-
Provision pour pertes de crédit attendues	(62)	-	-
Total placements au coût amorti gardés à échéance, net	G 432,376	-	-

(ii) Les instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net sont comme suit:

Aux 30 septembre 2021 et 2020

(En milliers de gourdes)	Coût	Moins- value	Valeur nette	Taux de participation	Nombre d'actions ordinaires
Lafito Industrial Free-Zone S.A. (a)	G 332,256	-	332,256	8.78%	141,433
Port Lafito S.A. (b)	<u>65,992</u>	-	<u>65,992</u>	0.84% ⁽¹⁾	<u>65,992</u>
	398,248	-	398,248		207,425
Société de Construction d'Immeubles et d'Ouvrages Publics S.A. (SCIOP S.A.) (c)	74,068	(37,034)	37,034	5.67%	1,207
Alternative Insurance Company S.A.	65,919	-	65,919	6.89%	250
Digital Satellite Systems S.A.	63,047	(63,047)	-	7.70%	26,380
Société Village Chateaublond S.A.	500	(500)	-	7.70%	50
Haitel	9,300	(9,299)	1	-	-
Total instrument de capitaux propres, net	G 611,082	(109,880)	501,202	-	-

⁽¹⁾ 3.81% en 2020.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)

Aucune des participations ci-dessus n'excède 20% du capital-actions des sociétés émettrices ni ne confère à la BNC une influence notable sur les opérations de ces sociétés.

Cette moins-value a évolué comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	109,880	102,914
Provision de l'exercice (note 22)		-	<u>6,966</u>
Solde en fin d'exercice	G	109,880	109,880

- (a) L'absence d'information probante ne permet pas la détermination de la juste valeur de ce placement.
- (b) Selon le contrat de prise de participation en date de septembre 2013, la BNC jouira de la pleine propriété des actions pendant une durée n'excédant pas cinq ans à compter de leur émission. Au terme de cette période, la BNC s'engage à vendre au groupe majoritaire la totalité des actions présentement souscrites moyennant un prix calculé au prorata de la valeur d'expertise des éléments identifiables de l'actif net ou de la valeur marchande théorique de ces actions, selon la plus élevée des deux. À la date d'expiration de ce contrat en décembre 2018, la valeur de rachat de ces actions n'avait pas encore été déterminée, selon la méthodologie prévue au contrat à cet égard.

En date du 15 novembre 2019, un pacte d'actionnaires a été signé entre Port Lafito S.A. et la Banque en vertu duquel la BNC est devenue propriétaire définitif des 65,992 actions d'une valeur aux livres de G 65.9 millions.

Le pacte d'actionnaires prévoit qu'une évaluation de juste valeur de ces actions sera effectuée et que toute baisse de valeur, s'il y a lieu, sera compensée par le transfert d'une propriété en faveur de la BNC. Toutefois, ces informations ne sont pas disponibles à la date du rapport des auditeurs.

- (c) Les actions ordinaires de la Société de Construction d'Immeubles et d'Ouvrages Publics S.A. (SCIOP) sont réparties comme suit aux 30 septembre 2021 et 2020 : respectivement 50 actions de classe A et 1,157 actions de classe B.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués:

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Placements au coût amorti gardés à échéance, net (i)	G 9,646,317	6,418,356
Placements à maturité fixe détenus pour revente à la juste valeur par le biais du résultat net, (ii)	662,892	417,275
Total placements à maturité fixe	10,309,209	6,835,631
Intérêts à recevoir	26,107	15,019
Total placements à maturité fixe et intérêts à recevoir	10,335,316	6,850,650
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net (iii)	151,561	100,642
Total des placements à l'étranger	G 10,486,877	6,951,292

- (i)** Aux 30 septembre 2021 et 2020, respectivement G 1,890 millions (US\$ 19.4 millions) et G 533 millions (US\$ 8.1 millions) des placements gardés à échéance et l'intégralité des placements détenus pour revente sont gérés par un gestionnaire de portefeuille de haute réputation localisé aux Etats-Unis d'Amérique. La Direction a développé avec ce gestionnaire une stratégie permettant de classier les placements en différents niveaux de risques tout en assurant une prudente diversification. Les rendements moyens de ces portefeuilles en 2021 et 2020 furent de 1.33% et de 2.41%.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)

Les placements au coût amorti gardés à échéance sont comme suit:

30 septembre 2021

(En milliers de gourdes)	Coût	Juste valeur	Plus value	Taux d'intérêts	Échéance
Bons du Trésor USA	G 192,726	200,705	7,979	1.25% - 2.00%	Octobre 2021 à août 2026
Obligations dans des sociétés privées	194,784	209,296	14,512	2.20% - 3.50%	Août 2022 à août 2024
Obligations d'agences gouvernementales USA	1,502,353	1,508,929	6,576	0.13% - 2.19%	Octobre 2021 à octobre 2029
Dépôts à terme en dollars US dans des banques étrangères	7,761,032	7,761,032	-	0.01% - 0.50%	Octobre 2021 à mars 2022
Total placements au coût amorti	G 9,650,895	9,679,962	29,067		
Provision pour pertes de crédit attendues	(4,578)	-	-		
Total placements au coût amorti, net	G 9,646,317	-	-		

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)	Coût	Juste valeur	Plus value	Taux d'intérêts	Échéance
Bons du Trésor USA	G 133,738	143,053	9,315	1.25%	Juillet 2023
Obligations dans des sociétés privées	98,880	104,607	5,727	1.85% - 3.30%	Octobre 2022 à août 2024
Obligations d'agences gouvernementales USA	301,505	311,942	10,437	1.85% - 2.23%	Octobre 2021 à Février 2031
Dépôts à terme en dollars US dans des banques étrangères	5,885,996	5,885,996	-	0.01% - 0.90%	Octobre 2020 à mars 2021
Total placements au coût amorti	G 6,420,119	6,445,598	25,479		
Provision pour pertes de crédit attendues	(1,763)				
Total placements au coût amorti, net	G 6,418,356				

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements au coût amorti gardés à échéance est comme suit :

(En milliers de gourdes)	Phase 1	
	2021	2020
Solde au 30 septembre 2020	G 1,763	2,567
Reprise aux pertes de crédit (note 20)	1,971	(50)
Effet de change	844	(754)
Solde au 30 septembre 2021	G 4,578	1,763

(ii) Les placements à maturité fixe détenus pour revente, évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Dépôts à terme	G 219,265	132,303
<i>Taux d'intérêts</i>	<i>0.10% à 3.0%</i>	<i>0.15% à 0.20%</i>
<i>Échéance</i>	<i>Oct. 2021 – déc. 2022</i>	<i>Oct. 2020 – déc. 2022</i>
Obligations de sociétés privées	G 443,627	284,972
<i>Taux d'intérêts</i>	<i>1.85% à 4.05%</i>	<i>1.85% à 4.00%</i>
<i>Échéance</i>	<i>Février 2022 – sept. 2026</i>	<i>Février 2022 – Oct. 2032</i>
	G 662,892	417,275

a) Les soldes de ces instruments financiers détenus pour revente incluent des plus (moins)-values totalisant G 7.5 millions et G 2.2 millions aux 30 septembre 2021 et 2020 respectivement (note 22).

(iii) Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Banco Latino Americano de Comercio Exterior S.A.	G 151,561	100,642
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>	<i>58,947</i>	<i>58,947</i>

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)

Au 30 septembre, la juste valeur se présente comme suit :

30 septembre 2021

(En milliers de gourdes)	Solde au 30/9/20	Effet de change	Plus-value (note 22)	Juste valeur 30/9/21
Banco Latino Americano				
de Comercio Exterior S.A.	G 100,642	47,649	2,870	151,561

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)	Solde au 30/9/19	Effet de change	Plus-value (note 22)	Juste valeur 30/9/20
Banco Latino Americano				
de Comercio Exterior S.A.	G 141,423	(41,519)	738	100,642

(9) CONTRATS À TERME DE CHANGE

Aux 30 septembre, ces contrats de change sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Contrats à terme de change à l'actif (note 27) :			
Contrat avec BRH (a)	G	188,500	296,384
Contrats avec clients		<u>104,450</u>	-
	G	292,950	296,384
Contrats à terme de change au passif (note 27) :			
Contrat avec BRH (a)	G	194,783	272,296
Contrats avec clients		<u>107,131</u>	-
	G	301,914	272,296

- a) Depuis 2020, dans le cadre de sa politique monétaire, la BRH est intervenue sur le marché de change en injectant à la BNC des devises destinées à être vendues à la clientèle. Le taux de vente est fixé par la BRH et les devises non vendues seront remisées à la BRH au taux initial utilisé lors de l'injection. Au 30 septembre 2020, les devises non vendues totalisent à l'actif \$ 4.1 millions soit G 296.4 millions au taux initial et G 272.3 millions au passif au taux de de fin d'exercice. Advenant la dépréciation ultérieure de la gourde, la BNC remisera les fonds reçus en dollars US au taux initial utilisé lors de l'injection. Au 30 septembre 2021, ce montant est totalement remisé à la BRH.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET

Aux 30 septembre, les prêts octroyés localement sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Prêts aux entreprises	G	4,332,643	5,493,228
<i>Prêts aux entreprises, garantis par la BRH (a) :</i>			
Secteur agricole		-	282,000
<i>Prêts garantis par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) (note 27) (b) :</i>			
Ministère de l'Economie et des Finances (note 17a)		3,330,555	4,091,180
Entreprises d'Etat		<u>580,327</u>	<u>991,821</u>
		3,910,882	5,083,001
<i>Prêts aux particuliers, garantis par l'Etat Haïtien:</i>			
Agents de la fonction publique (c)		<u>2,806,913</u>	<u>1,911,125</u>
<i>PRETS FINANCÉS PAR LA BRH (d) :</i>			
Zones franches		1,041,797	925,478
Secteur communications		-	1,318,386
Secteur hôtelier		1,765,758	874,006
Secteur agricole		<u>669,513</u>	<u>380,000</u>
		3,477,068	3,497,870
Avances en comptes courants		2,363,749	1,849,767
Prêt hypothécaires "Kay Pam" (e)		1,370,265	1,304,271
Prêts aux particuliers		880,634	724,203
Prêts et avances aux employés		591,006	357,891
Cartes de crédit		246,489	234,574
Prêts gérés-régime de retraite (note 19)		386	466
<i>Prêts restructurés financés par la BRH:</i>			
Secteur communication (d) iii)		1,448,623	-
Zones franches (f)		<u>1,396,560</u>	-
		2,845,183	-
Autres prêts restructurés		<u>1,123,741</u>	<u>148,479</u>
		3,968,924	148,479
Prêts courants		23,948,960	20,886,875
<i>Prêts arriérés de 90 jours et plus :</i>			
Prêt financé par la BRH (Zone franche) (f)		-	1,374,910
Secteur énergie garantie par la BRH (a)		1,425,799	1,026,562
Ministère de l'Economie et des Finances non garanti		641,408	-
Cartes de crédit		115,436	113,590
Entreprises d'Etat garanties par le MEF		410,584	-
Autres catégories de prêts		<u>914,719</u>	<u>1,043,378</u>
Prêts arriérés de 90 jours et plus		3,507,946	3,558,440
Total - prêts	G	27,456,906	24,445,315
Intérêts à recevoir		522,081	442,057
Total prêts et intérêts à recevoir		27,978,987	24,887,372
Provision pour pertes de crédit attendues		(3,302,596)	(2,551,792)
Total prêts, net	G	24,676,391	22,335,580

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

- (a) Aux 30 septembre 2021 et 2020, les modalités pour les prêts aux entreprises, garantis par la BRH, sont comme suit :

2021	Taux d'intérêts	Échéance
Secteur énergie (i)	17.0%	2023
2020	Taux d'intérêts	Échéance
Secteur énergie (i)	17.0%	2021 et 2023
Secteur agricole (ii)	6.0%	2020

- (i) Les prêts au secteur énergie ont été octroyés pour l'acquisition d'équipements. Ils totalisent G 1.4 milliard au 30 septembre 2021 et sont couverts par une lettre de garantie de la BRH.

- (ii) Les prêts au secteur agricole ont été octroyés pour financer l'augmentation de la production agricole. Les prêts totalisant G 282 millions au 30 septembre 2020 sont couverts par une lettre de garantie de la BRH garantissant le remboursement intégral en cas de défaillance. Au 30 septembre 2021, ces prêts sont totalement remboursés.

- (b) Aux 30 septembre 2021 et 2020, Les modalités des prêts garantis par le MEF sont comme suit :

2021	Taux d'intérêts	Échéance
Ministère de l'Économie et des Finances	1.0% et 7.0%	décembre 2021
Entreprises d'État	5.5% et 11.5%	2024 et 2025
2020	Taux d'intérêts	Échéance
Ministère de l'Économie et des Finances	7.0%	2021
Entreprises d'État	5.5% et 11.5%	2024 et 2025

Au 30 septembre 2021 un des prêts entreprises d'État totalisant G 410 millions avait des arriérés de paiements de 248 jours et un prêt au MEF de G 641 millions avait des arriérés de paiements de 241 jours.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

- (c) Les prêts aux agents de la fonction publique, garantis par l'État Haïtien, représentent des prêts octroyés dans le cadre d'un programme de crédit au bénéfice des agents de la fonction publique. Suite à l'avenant no. 5 en date du 30 septembre 2016, ce programme auquel participe aussi la Banque Populaire Haïtienne totalise G 3.0 milliards dont la quote-part de la Banque Nationale de Crédit s'élève à G 2.3 milliards. Les prêts individuels octroyés ne peuvent excéder G 500 mille. L'État Haïtien a effectué des dépôts de garantie (**note 19 b**) et s'est engagé à effectuer des dépôts supplémentaires, selon les besoins. La garantie de l'État Haïtien s'applique sur l'ensemble du portefeuille de prêts en circulation.

Au 30 septembre 2021, le portefeuille des prêts aux agents de la fonction publique totalisant G 2.8 milliards, accuse un dépassement, G 507 millions par rapport au montant prévu pour le programme dans le protocole d'accord.

- (d) Les modalités pour les prêts financés par la Banque de la République d'Haïti (BRH) qui ont été accordés à partir d'emprunts, sont comme suit :

	Taux d'intérêts	Échéance
Zones franches	6.0% et 14.0%	2033
Secteur communications (iii)	5.50%	2023
Secteur hôtelier	6.0%, 12.0% et 14.0%	2029
Secteur agricole	6.0% et 12.0%	2030 et 2031

Aux 30 septembre 2021 et 2020, du total des prêts financés par la BRH, G 2.7 milliards sont garantis par le MEF.

- (iii) Le prêt au secteur communication a été accordé à une entreprise d'État en septembre 2019. Le montant octroyé de US\$ 20 millions est financé par un emprunt de la BRH (**note 17 c**) et est garanti par le MEF. Ce prêt, initialement au taux de 7.0% l'an pour une durée de 90 jours, avec option de renégociations, a été restructuré en 2021 au taux de 5.5% et converti en gourdes avec des remboursements trimestriels sur une période de trois ans. Au 30 septembre 2021, les conditions de restructuration sont respectées.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

- (e) En un accord signé en date du 13 juillet 2011, la Banque de la République d’Haïti (BRH) s’est engagée à appuyer la BNC pour le programme Kay Pam visant à accorder des prêts hypothécaires au logement en gourdes; la durée des prêts ne peut excéder 30 ans. Le taux d’intérêts initial de ces prêts est de 8% et peut évoluer selon les conditions du marché, cependant, il ne peut être révisé qu’après 10 ans d’un commun accord entre les parties. Au cas où la BNC aurait puisé ses réserves excédentaires, la BRH s’engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille.
- (f) Au 30 septembre 2020, il s’agit du solde d’un prêt financé par la BRH accordé à une entreprise d’État en 2017 à cette date, en retard de paiements. Il est couvert par une lettre de garantie du MEF à hauteur de G 1.2 milliard. Au 30 septembre 2021, ce prêt est restructuré et un nouvel échéancier de remboursement a été établi. Une réserve spéciale représentant 45% de l’encours a été constituée à partir des bénéfices non répartis avec l’autorisation de la BRH (**note 25**).

Aux 30 septembre, les soldes des prêts, net en différentes monnaies se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Prêts en gourdes	G	19,654,828	17,630,835
Prêts en dollars US		<u>5,021,563</u>	<u>4,704,745</u>
	G	24,676,391	22,335,580

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

Au 30 septembre 2021, la catégorisation du portefeuille de prêt par tranche d'âge est comme suit:

(En milliers de gourdes)		Courant 1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts financés par la BRH	G	6,322,251	-	-	6,322,251
Prêts à l'État Haïtien - MEF		3,330,555	-	-	3,330,555
Avances en comptes courants		2,109,663	254,086	-	2,363,749
Cartes de crédit		238,205	8,284	-	246,489
Autres catégories de prêts		<u>10,329,538</u>	<u>432,647</u>	<u>923,731</u>	11,685,916
	G	22,330,212	695,017	923,731	23,948,960
%		93%	3%	4%	100%

(En milliers de gourdes)		90 – 180 jours	181 - 359 jours	360 jours et plus	Total
Secteur-énergie	G	-	-	1,425,799	1,425,799
Entreprise d'État		-	-	641,408	641,408
Prêts financés par la BRH		-	410,584	-	410,584
Cartes de crédit		25,288	90,148	-	115,436
Autres catégories de prêts		<u>62,883</u>	<u>150,832</u>	<u>701,004</u>	914,719
	G	88,171	651,564	2,768,211	3,507,946
%		3%	18%	79%	100%

Au 30 septembre 2021, les prêts sont couverts par les garanties suivantes:

(En milliers de gourdes)		Garanties de l'État Haïtien	Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 16)	Total
Prêts courants	G	2,880,327	5,220,949	1,335,020	9,436,296
Prêts arriérés de 90 jours et plus		<u>2,822,359</u>	<u>940,623</u>	-	3,762,982
	G	5,702,686	6,161,572	1,335,020	13,199,278
%		31%	57%	12%	100%

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUIITE)

Au 30 septembre 2020, la catégorisation du portefeuille de prêt par tranche d'âge est comme suit:

(En milliers de gourdes)		Courant 1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts financés par la BRH	G	3,497,870	-	-	3,497,870
Prêts à l'État Haïtien - MEF		4,091,180	-	-	4,091,180
Avances en comptes courants		1,849,767	-	-	1,849,767
Cartes de crédit		203,739	30,835	-	234,574
Autres catégories de prêts		<u>10,120,792</u>	<u>587,530</u>	<u>505,162</u>	11,213,484
	G	19,763,348	618,365	505,162	20,886,875
	%	95%	3%	2%	100%

(En milliers de gourdes)		90 – 180 jours	181 - 359 jours	360 jours et plus	Total
Prêts financés par la BRH – Zone franche	G	-	-	1,374,910	1,374,910
Secteur-énergie		-	1,026,562	-	1,026,562
Cartes de crédit		15,415	98,175	-	113,590
Autres catégories de prêts		<u>211,486</u>	<u>348,189</u>	<u>483,703</u>	1,043,378
	G	226,901	1,472,926	1,858,613	3,558,440
	%	7%	41%	52%	100%

Au 30 septembre 2020, les prêts sont couverts par les garanties suivantes:

(En milliers de gourdes)		Garanties de l'État Haïtien	Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 16)	Total
Prêts courants	G	3,071,894	3,329,717	1,100,368	7,501,979
Prêts arriérés de 90 jours et plus		<u>2,406,388</u>	<u>755,056</u>	<u>-</u>	3,161,444
	G	5,478,282	4,084,773	1,100,368	10,663,423
	%	52%	38%	10%	100%

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les garanties de l'État Haïtien incluent:

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Prêts aux agents de la fonction publique et parlementaires	G 2,806,913	1,911,125
Dépôts reçus pour des prêts et des crédits documentaires	<u>595,773</u>	<u>3,567,157</u>
	G 3,402,686	5,478,282

Le rendement moyen du portefeuille des prêts est comme suit:

	2021	2020
Prêts aux entreprises:		
En gourdes	9%	12%
En dollars US	10%	10%
Prêts aux entreprises, garantis par l'État Haïtien		
En gourdes	5%	7%
En dollars US	6%	13%
Prêts aux particuliers, garantis par l'État Haïtien		
En gourdes	13%	13%
Avances en comptes courants:		
En gourdes	12%	15%
En dollars US	9%	12%
Prêts financés par la BRH	6%	6%
Cartes de crédit-gourdes et dollars	48%	39%
Prêts et avances aux employés	6%	6%
Prêts restructurés	9%	9%
Autres prêts en gourdes	21%	20%
Autres prêts en dollars US	20%	20%

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les membres du Conseil d'Administration ont des prêts non dépréciés totalisant G 25.1 millions et G 22.7 millions respectivement (**note 27**). Ces prêts ont été octroyés aux taux accordés aux employés de la Banque, conformément aux procédures en vigueur.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

- a) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour **l'ensemble du portefeuille** a évolué comme suit :

		Total 2021	Total 2020
(En milliers de gourdes)			
Solde au début de l'exercice	G	2,551,792	1,208,724
Dotation aux pertes de crédit (note 20)		460,468	1,557,349
Transfert de la provision des autres actif (note 15)		33,489	-
Effet de change		261,031	(195,754)
Radiations		(4,184)	(18,527)
Solde à la fin de l'exercice	G	3,302,596	2,551,792

Aux 30 septembre 2021 et 2020, la provision pour pertes sur prêts requises selon les prescrits de la circulaire 87 de la Banque Centrale totalise G 2,198 millions et G 2,633 millions respectivement. Cette provision est couverte comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Provision pour pertes de crédit attendues	G	3,302,596	2,551,792
Réserve spéciale pour risque de crédit (note 25)		628,452	-
Réserve générale pour pertes sur prêts, ajusté (note)		-	81,429
Total	G	3,931,048	2,633,221

Note : Les provisions selon les prescrits de la circulaire de la BRH réserve ne prennent pas en compte une lettre de garantie de G 1.2 milliard du Ministère des Finances qui est non admissible dans le calcul des provisions selon les prescrits de la circulaire 87 de la BRH.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille de prêts ont évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2019, net	G	12,455,524	5,835,018	2,989,409	21,279,951
Variations de l'exercice :					
Prêts et intérêts à recevoir		5,236,559	(3,530,216)	692,354	2,398,697
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		(80,854)	44,552	(1,306,766)	(1,343,068)
		5,155,705	(3,485,664)	(614,412)	1,055,629
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2020		17,855,344	2,378,830	4,653,198	24,887,372
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		(244,115)	(29,476)	(2,278,201)	(2,551,792)
Solde au 30 septembre 2020, net	G	17,611,229	2,349,354	2,374,997	22,335,580
Variations de l'exercice :					
Prêts et intérêts à recevoir		46,842	81,464	2,963,309	3,091,615
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		105,788	87	(856,679)	(750,804)
		152,630	81,551	2,106,630	2,340,811
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2021		17,902,186	2,460,294	7,616,507	27,978,987
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		(138,327)	(29,389)	(3,134,880)	(3,302,596)
Solde au 30 septembre 2021, net	G	17,763,859	2,430,905	4,481,627	24,676,391

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts à défaut incluent :

		2021	2020
Prêts arriérés – 90 jours et plus	G	3,507,945	3,558,440
Autres prêts (i)		4,108,562	1,094,758
	G	7,616,507	4,653,198

(i) Ces autres prêts sont classifiés à la phase 3 bien qu'étant à jour parce que selon l'appréciation de la Direction en fonction des critères précités à la **note 3b**, ils nécessitent des provisions plus importantes

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur **les cartes de crédit** a évolué comme suit :

		Total 2021	Total 2020
(En milliers de gourdes)			
Solde au début de l'exercice avant			
l'incidence de l'adoption IFRS 9	G	101,993	80,442
Dotation aux pertes de crédit		4,135	30,141
Radiations		-	(8,590)
Solde à la fin de l'exercice	G	106,128	101,993

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2019, net	G	210,297	25,155	11,882	247,334
Variations de l'exercice :					
Prêts		12,969	(8,360)	15,779	20,388
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		1,323	4,967	(27,841)	(21,551)
		14,292	(3,393)	(12,062)	(1,163)
Prêts au 30 septembre 2020		227,419	22,666	98,079	348,164
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		(2,830)	(904)	(98,259)	(101,993)
Solde au 30 septembre 2020, net	G	224,589	21,762	(180)	246,171
Variations de l'exercice :					
Prêts		(3,871)	275	17,357	13,761
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		(418)	(10)	(3,707)	(4,135)
		(4,289)	265	13,650	9,626
Prêts au 30 septembre 2021		223,548	22,941	115,436	361,925
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		(3,248)	(914)	(101,966)	106,128
Solde au 30 septembre 2021, net	G	220,300	22,027	13,470	255,797

(i) Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts à défaut sont les prêts de 90 jours et plus.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

c) La provision pour pertes de crédit attendues sur **les autres prêts** a évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		Total 2021	Total 2020
Solde au début de l'exercice	G	2,449,799	1,128,282
Dotation aux pertes de crédit		456,333	1,527,808
Transfert de la provision pour pertes de crédit attendues sur autres actifs (note 15)		33,489	-
Effet de change		261,031	(195,754)
Radiations		(4,184)	(10,537)
Solde à la fin de l'exercice	G	3,196,468	2,449,799

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2019, net	G	12,245,227	5,809,863	2,977,527	21,032,617
Variations de l'exercice :					
Prêts et intérêts à recevoir		5,223,590	(3,521,856)	676,575	2,378,309
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		(82,177)	39,585	(1,278,925)	(1,321,517)
		5,141,413	(3,482,271)	(602,350)	1,056,792
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2020	G	17,627,925	2,356,164	4,555,119	24,539,208
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		(241,285)	(28,572)	(2,179,942)	(2,449,799)
Solde au 30 septembre 2020, net		17,386,640	2,327,592	2,375,177	22,089,409
Variations de l'exercice :					
Prêts et intérêts à recevoir		50,713	81,189	2,945,952	3,077,854
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		106,206	97	(852,972)	(746,669)
		156,919	81,286	2,092,980	2,331,185
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre <i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		17,678,638	2,437,353	7,501,071	27,617,062
		(135,079)	(28,475)	(3,032,914)	(3,196,468)
Solde au 30 septembre 2021, net	G	17,543,559	2,408,878	4,468,157	24,420,594

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts à défaut incluent :

		2021	2020
Prêts arriérés – 90 jours et plus	G	3,392,509	3,460,361
Autres prêts (i)		<u>4,108,562</u>	<u>1,094,758</u>
	G	7,501,071	4,555,119

(i) Ces autres prêts sont classifiés à la phase 3 bien qu'étant à jour parce que selon l'appréciation de la Direction en fonction des critères précités à la **note 3b**, ils nécessitent des provisions plus importantes parmi lesquels un prêt du secteur hôtelier totalisant G 524 millions et G 393 millions aux 30 septembre 2021 et 2020, respectivement.

Au cours des exercices 2021 et 2020, la Banque a accordé des moratoires importants totalisant G 1.5 milliard et G 1.2 milliard respectivement, soit 5.5% du portefeuille, en fonction de la conjoncture liée aux troubles politiques et à la Covid-19.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET/OBLIGATIONS LOCATIVES

Les actifs au titre de droits d'utilisation regroupent principalement les espaces loués par la Banque pour ses bureaux administratifs et son réseau de succursales.

Actifs au titre de droits d'utilisation, net

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont ainsi évolué :

Coût

(En milliers de gourdes)

Solde au 1 ^{er} octobre 2019 et au 30 septembre 2020	G	202,199
Ajustements de contrats		37,199
Solde au 30 septembre 2021	G	239,398

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)

Solde au 1 ^{er} octobre 2019	G	-
Amortissement de l'exercice		40,235
Solde au 30 septembre 2020	G	40,235
Amortissement de l'exercice		42,106
Solde au 30 septembre 2021	G	82,341
Solde actifs au titre de droits d'utilisation, net au 30 septembre 2020		161,964
Solde actifs au titre de droits d'utilisation, net au 30 septembre 2021	G	157,057

(à suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET/OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

Obligations locatives

Les obligations locatives ont ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		USD Converti	HTG	TOTAL
Solde au 1^{er} octobre 2019	G	181,780	10,083	191,863
Intérêts sur obligations locatives		1,652	231	1,883
Paiements de loyers		(28,386)	(1,386)	(29,772)
Effet de change sur les contrats en dollars US		(53,369)	-	(53,369)
Solde au 1^{er} octobre 2020	G	101,677	8,928	110,605
Intérêts sur obligations locatives		1,882	203	2,085
Paiements de loyers		(42,815)	(1,386)	(44,201)
Effet de change sur les contrats en dollars US		61,308	-	61,308
Ajustements de contrats		38,823	-	38,823
Solde au 30 septembre 2021	G	160,875	7,745	168,620

(à suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET/OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

Les paiements contractuels non actualisés à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)	USD		
	Converti	HTG	TOTAL
Moins d'1 an	G 40,478	1,386	41,864
Entre 1 an et 2 ans	52,578	1,386	53,964
Entre 2 et 5 ans	85,039	4,158	89,197
Plus de 5 ans	9,407	1,386	10,793
Total	G 187,502	8,316	195,818

Les charges relatives aux contrats de location comptabilisées à l'état du résultat net, au poste charges locatives sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Intérêts sur obligations locatives	G 2,085	1,883
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation	42,106	40,235
Charges comptabilisées aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur	825	3,532
Total	G 45,016	45,650

(à suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(12) IMMOBILISATIONS, NET

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice :

Immobilisations au coût

(En milliers de gourdes)	Solde au				Solde au
	30/9/20	Acquisitions	Dispositions (c)	Transferts	30/9/21
Terrains	G 103,153	-	-	-	103,153
Terrains et immeubles (a)	931,524	-	-	15,710	947,234
Équipements informatiques	147,298	13,378	(28,573)	2,693	134,796
Matériel et mobilier	172,332	18,530	(13,664)	42,281	219,479
Matériel roulant	77,349	-	(15,573)	-	61,776
Matériel énergétique	105,985	5,941	-	-	111,926
Matériel de communication	26,167	953	(2,269)	98	24,949
Matériel de climatisation	32,052	3,690	(6,717)	-	29,025
Matériel de sécurité	95,366	22,106	(3,770)	121	113,823
Améliorations locatives	42,776	866	(511)	47	43,178
Investissements en cours (b)	<u>538,115</u>	<u>509,819</u>	<u>(46,535)</u>	<u>(60,950)</u>	<u>940,449</u>
	G 2,272,117	575,283	(117,612)	-	2,729,788

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)	Solde au			Ajustement	Solde au
	30/9/20	Amortissement	Dispositions	(note 22)	30/9/21
Immeubles	G 158,516	26,617	-	-	185,133
Équipements informatiques	60,090	41,247	(28,573)	-	72,764
Matériel et mobilier	69,884	27,677	(13,664)	-	83,897
Matériel roulant	27,355	16,074	(15,573)	-	27,856
Matériel énergétique	17,869	10,762	-	-	28,631
Matériel de communication	6,844	5,092	(2,269)	-	9,667
Matériel de climatisation	14,575	5,243	(6,717)	-	13,101
Matériel de sécurité	22,460	19,018	(2,770)	-	38,708
Améliorations locatives	19,381	5,118	(118)	-	24,381
Investissements en cours	<u>47,000</u>	<u>-</u>	<u>(47,000)</u>	<u>60,000</u>	<u>60,000</u>
	G 443,974	156,848	(116,684)	60,000	544,138
	G 1,828,143		(928)		2,185,650

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(12) IMMOBILISATIONS, NET (SUITE)

- a) L'auxiliaire des immobilisations de la Banque ne présente pas séparément les coûts des terrains et des immeubles pour les acquisitions remontant à plusieurs années.
- b) Au 30 septembre 2021, les investissements en cours incluent G 723 millions pour des constructions et aménagements de succursales et G 181 millions pour des équipements et logiciels informatiques. Un immeuble en cours de construction est érigé sur un terrain appartenant à la Société Nationale des Parcs industriel (SONAPI) qui a consenti à un bail à la Banque pour une durée de 25 ans, échéant le 4 mai 2031. Les débours engagés dans la construction de cet immeuble totalisent G 584 millions au 30 septembre 2021.
- c) Les dispositions sont principalement relatives à des biens complètement amortis.

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation comprennent:

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Propriétés détenues pour revente (a)	G 8,296	8,296
Placements en immobilier (b)	489,456	475,089
Total biens immobiliers hors exploitation	G 497,752	483,385

Les propriétés détenues pour revente ont fluctué comme suit :

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Solde début de l'exercice	G 8,296	48,390
Ventes de l'exercice (a)	-	(40,094)
Solde à la fin de l'exercice	G 8,296	8,296

- (a) Aux 30 septembre 2021 et 2020, des contrats de vente sont en place pour les propriétés détenues pour revente et des dépôts sont reçus en garanties (**note 19**). En 2020, les ventes des propriétés détenues pour revente ont généré des gains de G 26.1 millions (**note 22**).

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Les placements en immobilier ont ainsi fluctué durant l'exercice:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	475,089	495,976
Ajouts		14,367	27,091
Ventes durant l'exercice (b)		-	(292)
Perte de valeur (note 22)		-	(47,686)
Solde à la fin de l'exercice	G	489,456	475,089

(b) En 2020, les ventes de placements en immobilier ont généré des gains de G 26.3 millions (note 22).

Les biens immobiliers hors exploitation, net des réserves, se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Propriétés détenues pour reventes, net	G	<u>8,296</u>	<u>8,296</u>
Placements en immobilier	G	489,456	475,089
Réserve 30%		(30,574)	(26,265)
Réserve 20%		<u>(335,311)</u>	<u>(337,830)</u>
Placements en immobilier, net	G	123,571	110,994
Total biens immobiliers hors exploitation, net des réserves	G	<u>131,867</u>	<u>119,290</u>

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Réserve pour biens immobiliers hors exploitation

Tel que décrit à la **note 3 (k)**, la réserve pour biens immobiliers hors exploitation a fluctué comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
<u>Réserve 30%</u>			
Solde au début de l'exercice	G	26,265	30,574
Réserve de l'exercice		4,309	691
Renversment de réserve sur biens vendus		-	(5,000)
Solde à la fin de l'exercice	G	30,574	26,265
<u>Réserve 20%</u>			
Solde au début de l'exercice	G	337,830	314,601
Réserve de l'exercice		1,011	23,555
Ajustement - réserve de l'exercice précédent		(3,530)	-
Renversment de réserve sur bien vendus		-	(326)
Solde à la fin de l'exercice	G	335,311	337,830
Total – réserve sur biens immobiliers hors exploitation	G	365,885	364,095

La réserve de 20% ne s'applique pas aux placements en immobilier en location totalisant G 33.6 millions.

(14) ACHALANDAGE

L'achalandage résulte de la cession des actifs et des passifs de la SOCABANK à la BNC, effective en date du 1er mars 2007. L'achalandage n'a pas subi de perte de valeur en 2021.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(15) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Comptes à recevoir – clients	G	258,458	206,884
Compte à recevoir net – transferts (a)		13,628	118,938
À recevoir – BMPAD (note 9 b)		-	31,490
Autres		<u>41,610</u>	<u>86,747</u>
		313,696	444,059
Provision pour pertes de crédit attendues (b)		<u>(223,450)</u>	<u>(215,034)</u>
		90,246	229,025
Frais payés d'avance		117,276	92,618
Fournitures de bureau		62,558	71,953
Objets d'art		<u>13,420</u>	<u>13,277</u>
		193,254	177,848
Total autres éléments d'actif, net	G	283,500	406,873

(a) En 2020, la Banque a signé un partenariat avec Caribbean Center S.A. l'autorisant à recevoir et à payer des transferts. Aux 30 septembre 2021 et 2020, ce montant représente les montants de transferts nets.

(b) La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		Phase I	
		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	215,034	215,721
Dotation aux pertes de crédit (note 20)		4,534	24,516
Transfert à la provision pour perte de crédit attendues sur prêts (note 10)		(33,489)	-
Effet de change		37,371	(25,203)
Solde à la fin de l'exercice	G	223,450	215,034

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(16) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	19,956,755	18,014,789
Dollars US		<u>18,103,786</u>	<u>11,994,832</u>
	G	38,060,541	30,009,621
Dépôts d'épargne:			
Gourdes	G	16,068,291	13,969,691
Dollars US		<u>12,965,440</u>	<u>7,191,672</u>
	G	29,033,731	21,161,363
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	5,289,964	5,355,074
Dollars US		<u>5,044,659</u>	<u>4,288,420</u>
	G	10,334,623	9,643,494
Total des dépôts	G	77,428,895	60,814,478
Dépôts en Gourdes	G	41,315,010	37,339,554
Dépôts en Dollars US		<u>36,113,885</u>	<u>23,474,924</u>
Total des dépôts	G	77,428,895	60,814,478

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2021	2020
Dépôts d'épargne :		
Gourdes	0.17%	0.20%
Dollars US	0.02%	0.10%
Dépôts à terme:		
Gourdes	5.60%	7.00%
Dollars US	0.60%	2.50%
Dépôts d'épargne-chèques:		
Gourdes	0.04%	0.05%
Dollars US	0.01%	0.02%

Aux 30 septembre 2021 et 2020, deux organismes autonomes du secteur public et une société anonyme mixte détiennent des dépôts à vue en gourdes totalisant respectivement G 6.5 milliards (**note 27**). De plus, ces mêmes organismes autonomes détiennent aussi des dépôts à vue en dollars US totalisant G 4.1 milliards et G 3.5 milliards aux 30 septembre 2021 et 2020 respectivement (**note 27**). Ces dépôts à vue portent des taux d'intérêts au jour le jour de 0.11%.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(16) DÉPÔTS (SUITE)

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les dépôts des membres du Conseil d'Administration totalisent G 38.1 millions et G 31.6 millions respectivement (**note 27**). Ces dépôts sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les dépôts à vue des ministères, sociétés et organismes de l'État Haïtien totalisent respectivement G 4.1 milliards et G 3.8 milliards et ne portent pas d'intérêts (**note 27**). De plus, le Fonds de Pension Civile détient trois dépôts à terme en gourdes totalisant G 3.3 milliards (**note 27**) portant des intérêts de 4% et 7% en 2021, et en 2020.

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Dépôts en gourdes	G	491,900	647,029
Dépôts en dollars US		<u>843,120</u>	<u>453,339</u>
Total (note 10)	G	1,335,020	1,100,368

(17) EMPRUNTS ET OBLIGATIONS BRH

Aux 30 septembre, les emprunts et obligations obtenus de la Banque de la République d'Haïti (BRH) dans le cadre du financement de programmes et projets de développement sont comme suit avec les conditions des prêts correspondants divulgués à la **note 10**.

(En milliers de gourdes)		2021	2020
EMPRUNTS BRH			
<i>Gourdes :</i>			
État Haïtien (a)	G	3,338,888	3,334,791
Zones franches (b)		1,873,343	1,915,203
Secteur hôtelier (c)		504,917	504,916
Secteur industriel (d)		<u>376,481</u>	<u>380,000</u>
		<u>6,093,629</u>	<u>6,134,910</u>
<i>Dollars :</i>			
Secteur communications (e)		1,343,884	1,318,386
Total emprunts	G	7,437,513	7,453,296
OBLIGATIONS BRH			
Emprunt suite à l'acquisition Socabank (f)	G	<u>275,000</u>	<u>275,000</u>
<i>Echéance</i>		Septembre 2030	<i>Septembre 2030</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		1.0%	<i>1.0%</i>
Secteur hôtelier (g)		<u>500,000</u>	<u>500,000</u>
<i>Echéance</i>		Novembre 2023	<i>Novembre 2023</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		2.0%	<i>2.0%</i>
Total obligations	G	775,000	775,000
Total emprunts et obligations BRH (note 27)	G	8,212,513	8,228,296

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(17) EMPRUNTS ET OBLIGATIONS BRH (SUITE)

- a) L'emprunt - État Haïtien de G 5.0 milliards décaissé le 3 juillet 2020 pour financer un prêt au Ministère de l'Économie et des Finances au solde de G 4.1 milliards au 30 septembre 2020 a été remboursé le 3 décembre 2020. En date du 31 mai 2021, un nouvel emprunt de G 5.0 milliards a été octroyé pour financer un autre prêt au Ministère de l'Économie et des Finances dont le solde est de G 3.3 milliards au 30 septembre 2021 (**note 10**). Les termes de remboursement du nouvel emprunt sont les mêmes que ceux du précédent remboursable en un seul versement dans 90 jours à un taux de 1% l'an variable. Selon l'accord de prêt, les remboursements de l'emprunt sont conditionnés aux paiements du prêt par le MEF.
- b) Aux 30 septembre 2021 et 2020, les soldes des emprunts de Zones franches de G 1.873 milliard et G 1.915 milliard sont ainsi composés:
- Un emprunt de G 617 millions décaissé en plusieurs tranches. Ce refinancement d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 1.5% remboursable mensuellement en tranches égales de G 3.9 millions. Un moratoire a été accordé en 2021 et 2020 respectivement pour le remboursement de capital. Aux 30 septembre 2021 et 2020, les soldes de cet emprunt sont de G 538 millions et G 542 millions.
 - Un emprunt de G 1,250 millions décaissé en plusieurs tranches. Ce refinancement d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 3.0% remboursable mensuellement en tranches égales de G 7.7 millions à partir de 2019. Aux 30 septembre 2021 et 2020, les soldes de cet emprunt sont de G 1,024 millions et G 1,060 millions.
 - Un emprunt de G 340 millions décaissé en plusieurs tranches. Ce refinancement d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 3.0% remboursable mensuellement en tranches égales de G 2.0 millions. Au cours des exercices 2021 et 2020, un moratoire fut accordé et aucun versement ne fut effectué pour ces exercices. Les soldes de cet emprunt aux 30 septembre 2021 et 2020 sont de G 311 millions et de G 313 millions.
- c) Le solde de l'emprunt du secteur hôtelier est un emprunt de G 459 millions décaissé en une seule tranche avec une période de grâce de 24 mois. Les intérêts calculés seront ajoutés mensuellement au capital de départ pour former avec celui-ci, la base à partir de laquelle sera établi le calendrier de remboursement. Ce financement d'une durée de 10 ans est à un taux fixe de 1.0%. Aux 30 septembre 2021 et 2020, respectivement le solde de cet emprunt est de G 505 millions.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(17) EMPRUNTS ET OBLIGATIONS BRH (SUITE)

- d) Le solde de l'emprunt au secteur industriel de G 380 millions est un emprunt décaissé en une seule tranche avec une période de grâce de 12 mois. Cet emprunt est remboursable sur une durée de 10 ans aux taux de 1%. Aux 30 septembre 2021 et 2020, les soldes de cet emprunt sont de G 376 millions et G 380 millions.
- e) Aux 30 septembre 2021 et 2020, le solde de l'emprunt du secteur communications était de G 1.343 milliard et de G 1.318 milliard (US\$ 20 millions); cet emprunt a servi à financer un prêt à une entreprise d'État (**note 10 d ii**). Au cours de l'exercice 2021, ce prêt a été converti en gourdes et mis sur échéancier. L'emprunt initialement décaissé en US\$ dollars a été converti en gourdes au cours de l'exercice suite à la restructuration du prêt, tel que prévu au contrat initial. Le remboursement de l'emprunt auprès de la BRH se fera au fur et à mesure des remboursements reçus.
- f) Obligations subordonnées de la BRH dans le cadre du renflouement des fonds propres suite à l'acquisition de Socabank en 2007.
- g) Obligations subordonnées de la BRH dans le cadre du financement des prêts accordés au secteur hôtelier.

(18) RÉSERVES DES BANQUES LOCALES

La répartition de ces dépôts par devises se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Réserves des banques locales en gourdes	G	92,623	105,069
Réserves des banques locales en dollars US		51,127	5,449
Total des réserves des banques locales	G	143,750	110,518

Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(19) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif sont:

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Montants reçus en garantie de prêts:		
Dépôts sur lettres de caution-dollars US (a)	G 1,666,979	1,150,714
Dépôts sur lettres de caution-gourdes (a)	281	281
Prêts-dollars US (b)	589,935	399,296
Prêts -Gourdes (b)	528,006	501,495
	<u>2,785,201</u>	<u>2,051,786</u>
Obligations envers employés et retraités (c)	2,566,040	2,383,644
Cartes de débit prépayées	660,031	625,450
Chèques certifiés et de direction	464,470	981,976
Montants dus aux ministères et entreprises publiques (note 27)	330,147	456,177
Intérêts à payer	305,022	283,800
Dépôts reçus sur propriétés détenues pour revente (note 13 a)	299,249	198,564
Virements et transferts à payer	229,873	28,823
Dépôts non sujets à emploi	194,322	202,607
Banque mobile-dépôts (e)	69,152	34,211
Provision pour pertes de crédit attendues sur engagements de crédit (d)	64,051	77,081
Dû au Trésor Public (note 27)	16,545	16,545
Dépôts délaissés	13,094	14,971
Taxes diverses	10,185	12,730
Dû à la BRH, non porteur d'intérêts (note 27)	3,000	3,000
Fonds en administration – régime de retraite (note 10)	386	466
Retenues de garantie sur travaux	-	10,110
Autres	366,678	234,202
Total des autres éléments de passif	G 8,377,446	7,616,143

(a) Aux 30 septembre 2021 et 2020, les montants reçus en garantie pour les lettres de caution – dollars US sont pour des entreprises privées. Pour l'une de ces sociétés, ces montants reçus en garantie proviennent de la Banque Centrale: G 1.326 milliard en 2021 et G 898 millions en 2020, soit US\$ 13.6 millions (note 27). Quant aux montants reçus pour les lettres de caution-gourdes, ils proviennent principalement de l'une des deux sociétés privées précitées.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(19) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

(b) Les dépôts reçus en garantie de prêts – gourdes sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Dépôts reçus en garantie du MEF pour une société privée-dollars US (notes 10a et 27)	G	581,560	393,604
Autres dépôts reçus en garantie		<u>8,375</u>	<u>5,692</u>
	G	589,935	399,296
Dépôts reçus en garantie de MEF- gourdes (notes 10 et 27)			
Prêts garantis - agents de la fonction publique	G	280,948	344,468
Prêts garantis – secteur transport (i)		85,223	85,223
Prêts garantis - parlementaires		16,875	16,875
Prêts garantis - programme de recapitalisation (ii)		<u>45,666</u>	<u>45,666</u>
		428,712	492,232
Autres dépôts reçus en garantie - gourdes		<u>99,294</u>	<u>9,263</u>
	G	528,006	501,495

(i) Aux 30 septembre 2021 et 2020, ces montants sont reçus de la Banque Centrale en garantie des prêts accordés au secteur transport (note 10a). Ces prêts sont remboursés par la BRH depuis 2020.

(ii) Le programme de recapitalisation est clos; les prêts y relatifs ont été remboursés ou absorbés par la garantie. Le programme de recapitalisation était venu en aide à des sinistrés d'actes de vandalisme, d'ouragans et d'incendies.

(c) Aux 30 septembre, les obligations envers les employés et retraités sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Provision pour fonds de régime de retraite (i)	G	1,881,675	1,709,005
Fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (ii)		531,938	552,437
Provision pour boni des employés et des retraités		74,566	65,401
Fonds spécial pour employés contractuels (iii)		<u>77,871</u>	<u>56,801</u>
	G	2,566,040	2,383,644

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(19) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

- (i) **La provision pour fonds de régime de retraite** est déterminée par le Conseil d'Administration; ce fonds est renfloué mensuellement par les cotisations des employés de la Banque. En 2021 et 2020, des dotations de G 186.5 millions et G 279.4 millions, approuvées par le Conseil d'Administration, ont été constituées en fonction des revenus réalisés sur les placements effectués à partir de ces fonds et des résultats de l'exercice. Les soldes ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	1,709,005	1,477,066
Dotation au régime de retraite (note 23)		186,560	279,435
Cotisations au régime de retraite		93,010	87,477
Payroll des retraités		(117,371)	(125,858)
Effet de change		10,471	(9,115)
Solde en fin d'exercice	G	1,881,675	1,709,005

- (ii) Depuis le 1^{er} août 2009, on accumule dans le fonds de prime en administration une prime de séparation pour les employés de plus de 20 ans de services qui partent à la retraite; les employés y contribuent à hauteur de 2% de leurs salaires. En 2021 et 2020, la Banque a contribué pour G 21.6 millions **(note 23)** à ce fonds. De plus, aux 30 septembre 2021 et 2020, le Conseil d'Administration a décidé d'ajouter respectivement G 40 millions et G 50 millions **(note 23)** à ce poste en vue d'augmenter cette provision.

La provision pour les fonds de prime en administration a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	552,437	521,433
Contributions au fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (note 23)		21,600	21,600
Dotation additionnelle au fonds de prime en administration (note 23)		40,000	50,000
Cotisations des employés		14,999	12,587
Effet de conversion		140	(336)
Paiements effectués		(97,238)	(52,847)
Solde en fin d'exercice	G	531,938	552,437

Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ces fonds de régime de retraite et fonds de prime en administration et par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(19) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

- (d) Le fonds spécial est constitué pour les employés contractuels et ceux qui ne sont pas éligibles au fonds de pension. La Banque et l'employé y cotisent et la somme cumulée est remise à l'employé à son départ de l'institution. En 2021 et 2020, les contributions de la Banque furent de G 6.8 millions et de G 5.8 millions (**note 23**).

La provision pour le fonds spécial des employés contractuels a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	56,801	61,984
Cotisation au fonds spécial (note 23)		6,804	5,836
Cotisation des employés		6,804	5,836
Paievements effectués		(3,181)	(7,559)
Effet de change		<u>10,643</u>	<u>(9,296)</u>
	G	77,871	56,801

- (e) La Banque mobile est un produit qui permet d'effectuer des transactions à partir d'un téléphone mobile. Aux 30 septembre 2021 et 2020, ce passif est constitué des sommes déposées par les clients en vue de transactions futures.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de crédit (**note 26**) a évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	77,081	72,283
(Reprise) dotation aux pertes de crédit (note 20)		(15,947)	7,339
Effet de change		2,917	(2,541)
Solde à la fin de l'exercice (note 26)	G	64,051	77,081

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(20) DOTATION AUX PERTES DE CRÉDIT

La dotation (reprise) aux pertes de crédit par rubrique du bilan et par type d'engagements hors bilan sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Placements locaux, au coût amorti (note 7)	G	544	(13)
Placements à l'étranger, au coût amorti (note 8)		1,971	(50)
Prêts (note 10)		460,468	1,557,349
Autres éléments d'actif (note 15)		4,534	24,516
Engagements de crédit – autres éléments de passif (note 19d)		(15,947)	7,339
Total dotation aux pertes de crédit	G	451,570	1,589,141

(21) DOTATION DE CAPITAL

En vertu du décret du 23 novembre 2005, publié au journal Le Moniteur no. 95 du 19 décembre 2005, réorganisant la Banque Nationale de Crédit, le capital autorisé de la Banque avait été fixé à G500 millions constitué du capital antérieur augmenté des bénéfices non répartis. En date du 1^{er} avril 2013, la Banque avait reçu l'approbation du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour augmenter le capital autorisé de la Banque à G 1.5 milliard à partir des bénéfices non répartis.

En date du 1^{er} février 2017, la Banque a reçu l'approbation du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour augmenter le capital autorisé de la Banque à G 3.0 milliards à partir des bénéfices non répartis.

(22) AUTRES REVENUS ET DÉPENSES

Les dépenses et autres revenus, net sont ventilés comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Provision diverse (note 12) (a)	G	(60,000)	-
Plus (moins)-value sur placements à maturité fixé détenus pour revente (note 8 iii)		7,526	(2,266)
Plus-value sur instruments de capitaux propres - BLADEX (note 8 iii)		2,870	738
Moins-value sur instruments de capitaux propres – SCIOF (note 7 c)		-	(6,966)
Gains sur ventes de biens immobiliers hors exploitation (note 13)		-	52,434
Perte de valeur sur placements en immobilier (note 13)		-	(47,686)
Autres		(633)	424
Total autres revenus et dépenses	G	(50,237)	(3,322)

(a) Au 30 septembre 2021, cette provision a été constituée pour ajuster les avances versées aux maitres d'ouvrages par rapport aux travaux réalisés.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(23) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Salaires	G 948,384	804,813
Frais de représentation et primes	329,047	281,019
Autres avantages sociaux	238,211	183,252
Contributions au régime de retraite (note 19 c i)	186,560	279,435
Allocations aux retraités	83,160	75,600
Dotation additionnelle au fonds de prime en administration (note 19 c ii)	40,000	50,000
Taxes sur salaires	44,664	35,912
Contributions au fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (note 19 c ii)	21,600	21,600
Transport	20,111	19,573
Contributions au fonds spécial pour employés contractuels (note 19 c iii)	6,804	5,836
Autres dépenses de personnel	105,082	95,154
Total salaires et autres prestations de personnel	G 2,023,623	1,852,194

(24) AUTRE RÉSERVE

Dans la perspective de la réalisation d'activités spécifiques, le Conseil d'Administration de la Banque a décidé de créer une réserve de G 79.5 millions à partir des bénéfices non répartis.

L'objectif de cette décision sera de permettre à la Banque d'intervenir dans le financement de programmes spéciaux scolaires et sanitaires, et/ou de catastrophes naturelles. Le montant annuel qui peut être ainsi viré à cette réserve se limite à 4% du revenu net de la Banque. Toutefois, ce pourcentage pourra être modifié ultérieurement par une décision du Conseil. Aucun montant ne fut porté à la réserve en 2021.

(25) RESERVE SPÉCIALE

Au 30 septembre 2021, selon l'autorisation obtenue de la BRH, un compte de réserve spéciale a été créé en déduction des bénéfices non répartis, dans le but de constituer une réserve générale pour le risque de crédit. Cette réserve spéciale est non distribuable.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(26) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, la BNC contracte divers engagements et assume un passif éventuel comme suit :

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Garanties documentaires	G	527,206	340,182
Soldes non utilisés des avances autorisées en comptes courants		1,519,013	989,032
Soldes non utilisés sur cartes de crédit		481,205	523,809
Total engagements de crédit	G	2,527,424	1,853,023

La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de crédit totalisant respectivement G 64.0 millions et 77.0 millions aux 30 septembre 2021 et 2020 est présentée dans les autres éléments de passif (**note 19 d**).

Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder sur avances en comptes courants. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

Au 30 septembre 2021, la Banque traite de certaines autres affaires litigieuses engagées pour ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis de ses conseillers juridiques, les positions prises par la Banque Nationale de Crédit sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de la Banque.

(27) TRANSACTIONS APPARENTÉES

Les principaux apparentés de la BNC sont la Banque Centrale, les autres institutions financières d'État, les Ministères, les organismes, et les entreprises d'État. De plus, les membres du Conseil et leurs sociétés sont aussi des apparentés.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(27) TRANSACTIONS APPARENTÉES (SUITE)

Aux 30 septembre, les soldes des transactions apparentées sont :

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Actifs :		
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti (note 5)	G 31,975,178	23,301,325
Bons BRH et bons et obligations du Trésor, net (note 6)	18,885,749	19,008,566
Contrats de change (note 9)	292,950	296,384
Prêts à des entreprises d'État financées par la BRH	2,845,183	2,693,296
Prêts au Ministère de l'Économie et des Finances (note 10 a)	3,971,962	4,091,180
Prêts à des entreprises d'État garantis par le MEF (note 10)	580,327	991,821
Prêts aux membres du Conseil d'Administration (note 10)	25,196	<u>22,715</u>
	G 58,676,545	50,405,287
Passifs:		
Dépôts d'organismes autonomes:		
Gourdes (note 16)	G 6,549,318	6,474,350
Dollars US (note 16)	4,085,505	<u>3,454,263</u>
Sous-total	10,634,823	<u>9,928,613</u>
Dépôt à terme du Fonds de Pension Civile (note 16)		
	3,331,282	3,298,932
Dépôts des Ministères et organismes d'État (note 16)		
	4,130,443	3,831,651
Dépôts des membres du Conseil d'Administration (note 16)		
	38,161	<u>31,578</u>
Sous-total	18,134,709	<u>17,090,774</u>
Contrats de change (note 9)		
	301,914	272,296
Emprunts et obligations BRH (note 17)		
	8,212,513	8,228,296
Emprunt bancaire-BRH (note 19)		
	3,000	3,000
Montants reçus en garantie de prêts de l'État Haïtien:		
Lettres de caution-dollars US (note 19 a)	1,326,366	897,747
Prêts dollars US (note 19 b)	581,560	393,604
Prêts gourdes (note 19 b)	428,712	<u>492,232</u>
Sous total	28,988,774	<u>27,377,949</u>
Montants dus aux ministères et entreprises publiques (note 19)		
	330,147	456,177
Dû au Trésor Public (note 19)		
	16,545	<u>16,545</u>
Total	G 29,335,466	27,850,671

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(27) TRANSACTIONS APPARENTÉES (SUITE)

Durant les exercices, les transactions apparentées sont:

(En milliers de gourdes)	2021	2020
Revenus d'intérêts:		
Bons BRH et bons du Trésor	G 1,994,222	2,154,079
Prêts au Ministère de l'Économie et des Finances	58,527	336,765
Prêts à des Sociétés d'État	109,485	204,284
Prêts à des entreprises d'État	124,125	157,322
	<u>2,286,359</u>	<u>2,852,450</u>
Dépenses d'intérêts:		
Emprunts et obligations BRH	<u>(46,750)</u>	<u>(97,422)</u>
Revenus d'intérêts, net	<u>2,239,609</u>	<u>2,755,028</u>
Autres dépenses:		
Commissions pour services rendus à la BRH	64,647	-
Total - revenu, net	G 2,304,256	2,755,028



LISTE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

LISTE DES DIFFÉRENTS CONSEILS D'ADMINISTRATION

Août 1979 – Août 1980

M. Gérard Martineau	Président
M. Mirambeau Léon	Vice-Président
M. Jacques Lallemand	Directeur Général
M. Louis Kernizan	Membre
M. Molière Poliard	Membre

Août 1980 – Novembre 1981

M. Edouard Racine	Président
M. Edriss Vincent	Vice-Président
M. Jacques Lallemand	Directeur Général
M. Louis Kernizan	Membre
M. Molière Poliard	Membre

Novembre 1981 – Mai 1983

M. Edouard Racine	Président
M. Edriss Vincent	Vice-Président
M. Antonio D. Mellon	Directeur Général
M. Henry Kénol	Membre
M. Frantz Allen	Membre

Mai 1983 – Octobre 1985

M. Edouard Racine	Président
M. Raymond Rémy	Vice-Président
M. Socrate L. Devilmé	Directeur Général
M. Henry Kénol	Membre
M. Frantz Allen	Membre

Octobre 1985 – Février 1986

M. Edouard Racine	Président
M. Raymond Rémy	Vice-Président
M. Fritz Laurenceau	Directeur Général
M. Frantz Allen	Membre
M. Emmanuel Cassagnol	Membre

Février 1986 – Septembre 1988

M. Yvon César	Président
M. Max Michel	Vice-Président
M. Roger L. François	Directeur Général
M. Wébert Smith	Membre
M. Alain Turnier, remplacé par	Membre
M. Yvon Siméon, remplacé par	
M. Gérard Pierre-Antoine	

Septembre 1988 – Août 1990

M. Socrate L. Devilmé	Président
M. Edward Duprat	Vice-Président
M. Edouard Guerrier	Directeur Général
M. Marcel Bonny	Membre
M. Michel Bonnet,	Membre
remplacé par M. Ernot Desnoyer	

Août 1990 – Mars 1991

M. Elie Jean-Philippe	Président
M. Raoul Nelson	Vice-Président
M. Jean-Claude Baril	Directeur Général
M. Chenier St Julien	Membre
M. Praviel Vieux	Membre

Mars 1991 – Juillet 1991

M. Raoul Nelson	Président
M. Joseph Dépestre	Vice-Président
M. Danel Jacques	Directeur Général
M. Jean René Maurice	Membre
M. Gesner Comeau	Membre

Juillet 1991 – Décembre 1991

M. Raoul Nelson	Président
M. Joseph Dépestre	Vice-Président
M. Gesner Comeau	Directeur Général
M. André Boisson	Membre
M. Georges Milord	Membre

Décembre 1991 – Février 1995

M. Jean Saint-Firmin	Président
M. Roland Merzier	Vice-Président
M. Guy Dorsainvil	Directeur Général
M. Ernst Boulin	Membre
M. Jacques M. Blanc	Membre

Février 1995 – Avril 1998

M. Raoul Nelson	Président
M. Gesner Comeau	Vice-Président
M. Georges Sajous	Directeur Général
M. Michel St-Germain	Membre
M. Gérard D. Georges	Membre

Avril 1998 – Mars 1999

(COMITÉ PROVISOIRE DE CONTRÔLE ET DE RESTRUCTURATION)

M. Edouard Racine	Président
M. Raymond Rémy	Vice-Président
M. Socrate L. Devilmé	Directeur Général
M. Henry Kénol	Membre
M. Frantz Allen	Membre

Mars 1999 – Août 2001

(COMITÉ PROVISOIRE DE CONTRÔLE ET DE RESTRUCTURATION)

M. Yves Joseph	Président
M. Gérard Joseph	Vice-Président
M. Henri Ménard	Directeur Général
M. Gabriel Zéphir	Membre

Août 2001 – Mai 2004

M. Guiteau Toussaint	Président
M. Gérard D. Georges	Vice-Président
M. Lévêque Valbrun	Directeur Général
M. Presler Paul	Membre
M. Joseph Edy Dubuisson	Membre

Mai 2004 – Juillet 2005

M. Guiteau Toussaint	Président
Mme Margarete Charles	Vice-Président
M. Joseph Edy Dubuisson	Directeur Général
M. Augustin Serge Brinnius	Membre
M. Fritzner Beauzile	Membre

Juillet 2005 – Octobre 2007

M. Guiteau Toussaint	Président
M. Jean Philippe Vixamar	Vice-Président
M. Joseph Edy Dubuisson	Directeur Général
M. Augustin Serge Brinnius	Membre
M. Fritzner Beauzile	Membre

Octobre 2007 – Octobre 2011

M. Guiteau Toussaint	Président
M. Jean Philippe Vixamar	Vice-Président
M. Joseph Edy Dubuisson	Directeur Général
Mme Angeline Renée Dominique	Membre
M. Fernand Robert Pardo	Membre

Octobre 2011 – Octobre 2015

M. Jean Philippe Vixamar	Président
M. Fernand Robert Pardo	Vice-Président
Mme Angeline Renée Dominique	Directeur Général
M. Denis Content	Membre
M. Guéla Jean-Jacques	Membre

Octobre 2015 – Octobre 2016

M. Yvon Guirand	Président
M. Raoul Pierre-Louis	Vice-Président
M. Erick François	Directeur Général
Mme Marie Thérèse Marlaine Cyrill	Membre
M. Armstrong Charles	Membre

Octobre 2016 – Octobre 2019

M. Fernand Robert Pardo	Président
M. Guy Marie Caseneuve	Vice-Président
Mme Angeline Renée Dominique	Directeur Général
Mme Marie Thérèse Marlaine Cyrill	Membre
M. Hugues Bernard	Membre

Octobre 2019 – Novembre 2020

M. Raoul Pierre-Louis	Président
M. Guy Marie Caseneuve	Vice-Président
Mme Micheronne Jean	Directeur Général
Mme Marie Thérèse Marlaine Cyrill	Membre
M Lionel Guillaume	Membre

Février 2021

M. Raoul Pierre-Louis	Président
M. Guy Marie Caseneuve	Vice-Président
Mme Ivcat Hilaire Pierre	Directeur Général
M. Erick Francois	Membre
M. Pierre Alès Bazile	Membre



